ADMINISTRATION MUNICIPALE

LE

LIVRE D'OR

DE LA

Municipalité Montreuilloise

PAR

GEORGES DE LHOMEL

Ancien Avocat à la Cour d'Appel de Paris

Membre de la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais

Membre associé correspondant national des Antiquaires de France

ABBEVILLE

IMPRIMERIE LAFOSSE ET Cie

1904

HOMMAGE

A LA

VILLE DE MONTREUIL-SUR-MER

NOTRE VILLE NATALE

LE

LIVRE D'OR

DE LA

Municipalité Montreuilloise

AU LECTEUR[1]

Notre intention étant de publier dans quelque temps une étude sur la Municipalité de la Ville de Montreuil, nous nous sommes contenté d'indiquer seulement ici les modifications qui ont été apportées depuis neuf siècles environ à la forme des élections municipales.

Il est impossible de donner exactement la date de l'institution de l'Echevinage à Montreuil. Nous pensons en lisant la charte municipale de Philippe Auguste en 1188[2], que les habitants de cette ville obtinrent le droit de commune, comme un grand nombre de cités du Nord, après une lutte sanglante avec les seigneurs de la ville. Serait-ce après un mouvement populaire, quand la ville fut brûlée par ses comtes en 1139[3]. La date de 1140, qui nous donne le nom du premier maire Enguerran, ne le prouverait-elle pas un peu ? Nous sommes disposé à l'admettre, mais avec réserve.

Comme nous l'avons dit, la charte communale de Montreuil octroyée par le roi Philippe Auguste est de 1188, mais depuis plus de quarante ans la Ville avait un maire à sa tête et un corps municipal y était constitué en 1173.

1. *La Chartreuse de Notre-Dame-des-Prés, ayant reçu de son Supérieur Général l'ordre d'arrêter en cours d'impression le tirage des travaux particuliers, nous avons dû faire réimprimer notre ouvrage, intitulé* Le Livre d'Or de la ville de Montreuil, *paru en 1900. Nous en avons profité pour le corriger et le compléter dans la limite du possible.*

2. *Laon obtint sa charte communale en 1128, Corbie en 1180, Soissons et Noyon en 1181, Beauvais en 1182, Crépy, en 1184, Compiègne en 1186, Amiens en 1190, Saint-Quentin en 1195, Senlis en 1201, Saint-Josse-sur-Mer en 1203, Péronne en 1207, Molliens en 1209.*

3. *Meyer, dans ses Ch. de Flandre, dit que Montreuil fut brûlé par le comte de Ponthieu en 1139, mais il n'en donne pas la raison (D. Grenier, vol. 57. Copie de la Chronique de Rumet.)*

A partir de 1140, la ville avait aussi un argentier (monetarius) et probablement des échevins, mais ce n'est qu'en 1173 que nous trouvons au nombre de dix-huit des officiers qualifiés échevins. En 1207, le nombre de ces officiers municipaux n'avait pas varié.

Les élections en 1262, eurent lieu le dimanche des Brandons. Une ordonnance de Saint-Louis les fixa pour toute la France au lendemain de la fête Saint-Simon Saint-Jude, c'est-à-dire le 28 octobre de chaque année.

A partir de cette époque jusqu'à la fin du XIVe siècle, le corps échevinal continua à être élu par les bourgeois et par les sujets de la ville[1]*. Mais dès 1435*[2]*, ce mode d'élection avait changé, et les maire et échevins étaient choisis par les maire et échevins sortant de charge. Il y avait à Montreuil vingt échevins parmi lesquels était élu le maire. Ce système resta en vigueur jusqu'en 1451.*

Une ordonnance royale de septembre 1451[3] *régla la forme des élections, mais n'en modifia pas la date. Elle décida que la préveille de la Saint-Simon Saint-Jude les sept gueudes*[4] *ordinaires de la ville se réuniraient dans un endroit spécial ainsi que la gueude des portiers et celle de la chaussée Saint-Martin; « que ces gueudes assemblées nommeraient chacune quatre hommes de bien et gens d'entendement, qui seraient pour ce vingt-huit hommes, la gueude de Saint-Martin deux et les portiers neuf, ce qui ferait trente-neuf personnes. »*

Ces trente-neuf personnes désignées « aux maire et eschevins sortants étaient ajournées (convoquées) par le maire « la nuit et veille de Saint-Simon Saint-Jude devant disner et là le maieur en présence des échevins sortants « faisait jurer à ces trente-neuf électeurs de nommer douze échevins et l'un d'iceux mayeur, un autre second mayeur et un autre tiers ». Ils élisaient « par écrit secret ce jour-là les douze échevins et le lendemain les trois mayeurs, ainsi que les douze conseillers de la ville. »

1. *A Montreuil, Ville notable et Ville du Roy de France, le pouvoir était exercé par le maire et les échevins, qui chaque année, entraient en fonctions le jour de Saint-Simon Saint-Jude (28 octobre). L'échevinage, au XIVe siècle, était élu par les bourgeois et par les sujets de la ville. (Tierny.* La Prévôté de Montreuil, *p. 45.)*

2. *Livre de la Fourme en 1435. (Arch. Charles Henneguier).*

3. *Arch. Nat. J.J. 185, pièce 211.*

4. *La création des gueudes à Montreuil date du XIIe siècle. Le commerce de la ville comprenait sept gueudes ayant chacune deux prévôts, à la fois chefs militaires de la corporation, gardiens des privilèges et officiers de la police industrielle. Au XIVe siècle, il y avait à Montreuil soixante-dix gueudons, composés des plus notables de la ville et formant une véritable aristocratie.*

Une ordonnance du 8 août 1464[1] modifia le système d'élection de 1451 et le Roi nomma lui-même pour trois ans la municipalité de la ville. Il décida qu'après ces trois années les maire et échevins devaient élire chaque année, toujours le jour de Saint-Simon et Saint-Jude « quatre d'entre eulx et pareillement quatre des conseillers ou autres gens de justice du château ». Ces huit électeurs désigneraient quatre notables bourgeois ou marchands de la ville, et les sept grandes gueudes chacune dans sa gueude élirait de chacune gueude l'un de leurs prévôts. Ces sept prévôts « s'assembleraient » avec douze personnes désignées plus haut et formeraient un total de dix-neuf personnes chargées de l'élection des maire, échevins et conseillers pour un an selon la manière accoutumée. En cas de mort ou d'absence d'un des officiers municipaux, les maire, échevins et conseillers seuls nommaient d'autres hommes pour terminer l'année d'exercice.

La municipalité avait donc la même composition qu'en 1451.

Jusqu'à l'ordonnance du 23 septembre 1634[2], il n'y eut pas de modification importante.

En 1599, le corps électoral comprenait toujours dix-neuf personnes, deux électeurs échevins, deux électeurs capitaines de la muette, quatre électeurs du château, quatre électeurs marchands et sept prévôts des gueudes[3].

Un arrêt du Conseil en date du 23 septembre 1634, réduisit le nombre des officiers municipaux à cinq : un maire et quatre échevins. Le premier échevin portait souvent le titre de vice-mayeur, bien que les arrêts ne lui en reconnussent pas le droit avant 1691.

En 1692, la mairie fut érigée à titre d'office.

La municipalité fut composée d'un maire, de quatre échevins et de deux assesseurs. Mais des modifications toujours nouvelles et profondes étaient apportées à l'organisation municipale[4] tantôt le Roi supprimait les offices et redonnait aux villes le droit de

1. Arch. Nat. J.J. 199, pièce 420.

2. Arch. Nat., E., 120 A.

3. Arch. Charles Henneguier.

4. Les principaux édits et ordonnances relatifs à l'échevinage, sont : des 11 septembre 1702, de mai, juillet 1703, janvier 1704, décembre 1706, 14 mars 1709, 3 septembre 1714, juin 1716, 1er juin et 17 juillet 1717, 15 septembre 1722, de novembre 1733, décembre 1737, mai 1747, août 1758, août 1764, mai 1765, novembre 1771, des 15 décembre 1775, 19 avril 1777, 29 mai 1778 et 5 avril 1782.

nommer leurs officiers, tantôt les rétablissait ; il en fut ainsi jusqu'à l'édit de mai 1765, qui créa un nouveau système d'élection dans tous les Villes et bourgs de France.

Des députés devaient être choisis pour l'élection de notables, qui désignaient les officiers municipaux de la Ville. A Montreuil, les notables étaient au nombre de dix. Le corps municipal comprenait un maire, deux échevins et quatre conseillers.

Le Roi par un édit de novembre 1771 supprima l'édit de 1765 et créa des offices de maire, lieutenant de maire, échevins et assesseurs. Montreuil eût un maire, un lieutenant de maire, deux échevins et deux assesseurs.

La Ville n'ayant pas racheté ces offices dans les six mois, le Roi par une ordonnance du 8 novembre 1772, nomma lui-même le corps municipal.

Conformément à une délibération de la municipalité du 25 octobre 1774, un arrêt du Conseil, en date du 15 décembre 1775, prescrivit aux officiers, corps et communauté de Montreuil d'acquérir ces offices dans les trois mois pour la somme de 4.000 livres.

Mais cette demande n'eût pas de suite et c'est le 19 avril 1777[1], *que le Conseil du Roi rendit un arrêt portant règlement pour l'administration de la Ville. Un édit royal du 29 mai 1778*[2] *régla aussi la forme des élections qui eurent lieu le 25 novembre suivant. Le comte d'Artois nommé par lettresdu 31 octobre 1773, en qualité d'apanagiste, choisissait les officiers municipaux sur une liste de candidas présentée par la ville.*

Un nouvel arrêt du 5 avril 1782[3] *réglementa la nomination du corps échevinal et voulût que dans le nombre des maire, lieutenant de maire, échevins ou assesseurs, il y eût toujours trois gentilshommes ou militaires retirés du service avec la croix de Saint-Louis ou avec pension, mais maintint la composition antérieure de la municipalité. Les élections devaient avoir lieu chaque année le 1er juin.*

À partir de la loi du 14 décembre 1789, Montreuil cessa d'avoir une organisation particulière. Sa municipalité se composa d'un maire, de huit officiers municipaux et de dix-huit notables. La loi du 5 fructidor an III (22 août 1795) supprima les maires et établit des municipalités non plus par commune mais par

1. *Arch. Nat., E., 2529.*
2. *Id., E., 2543, folio 241.*
3. *Id., E., 2581, folio 59.*

canton. Celle du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) enleva au canton tout caractère de subdivision administrative et ne le considéra plus que comme circonscription judiciaire. Dans chaque commune fut nommé un maire, mais à la nomination élective des assemblées primaires, on substitua le choix direct du Gouvernement. Cette loi ne fut modifiée que par celle du 21 mai 1831.

Par cette loi, les maire et adjoints étaient nommés par le Roi ou en son nom par le préfet dans les communes de 3.000 âmes et au dessus et dans les chefs-lieux d'arrondissement quelle que soit la population. Montreuil avait un maire, deux adjoints et vingt et un conseillers. Quelques modifications y furent apportées sous l'Empire et au cours des dix premières années de la République. La loi du 5-6 avril 1884 ne changea pas le nombre des officiers municipaux, mais décida que les maires et les adjoints seraient nommés par les conseils municipaux eux-mêmes.

Cette dernière loi nous régit encore.

Ce travail est le résultat de nos recherches dans les principales bibliothèques de Paris, du Nord de la France et de l'étranger, et dans quelques archives particulières. Malheureusement l'énumération que nous publions est bien incomplète et quelquefois inexacte, mais les archives de Montreuil ayant été brûlées en 1537, nous n'avons pu faire une reconstitution plus parfaite de la liste de ces officiers municipaux.

Avant de terminer nous voulons adresser nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont bien voulu nous aider dans notre tâche, à M. Giry, membre de l'Institut [1], à nos cousins Paul de Lhomel et Cyrille Quenson de la Hennerie, à notre ami Camille Enlart, à M. R. Rodière, qui, pour la partie comprise entre 1550 et 1600 nous a fourni de nombreux renseignements, à M. Plesse, notaire, dont l'obligeance nous a permis de parcourir toutes les anciennes minutes dont son étude est dépositaire et à l'administration municipale de la Ville de Montreuil, qui a bien voulu faciliter nos recherches dans ses archives.

1. Depuis la rédaction de cette introduction, nous avons eu le regret d'apprendre la mort de M. Giry.

Maires, Échevins et Conseillers

DE LA VILLE

Vers 1140

Mayeur : Ingelrannus, filius Amnetis [1].

1. Gui, comte de Ponthieu, voulait empêcher les religieux de Saint-Saulve de bâtir un moulin sur un vivier appelé Squiriolum, mais étant sur le point de partir pour le voyage à Saint-Jacques, il laissa les religieux en paix et leur promit de les protéger contre ceux qui les troubleraient injustement. Nous reproduisons cette pièce, copiée sur l'original, qui se trouve à la bibliothèque de Metz :

Vers 1140. — Lettre du don du vivier d'Escuroel : Ne forte labente longi temporis spacio rei geste veritas latere posteros queat, idcirco futurorum memorie cirographo intimare curavimus donum quod a domino Guill. de Monsterolo ecclesie beati Salvii concessum est. Prefata enim ecclesia quoddam vivarium nomine squiriolum et super ipsum sedem molendini jure hereditario diu possederat, cumque molendinum edificare vellet, predictus Guillelmus sedem illam esse suam calumpnians molendinum fieri prohibuit, qui cum peregre apud Sanctum Jacobum profecturus esset abejusdem ecclesie monachis devotissime requisitus, calumniam illam in pace remittens et donum pro Dei amore et suorum remissione peccatorum, super altare ferens, etiam contra omnes qui deinceps ecclesie aversarentur, auxilium suum pepigit ; eoque presente et suadente, multis astantibus, quorum nomina subscripta sunt : Walterus prior, omnes qui amodo super hoc ecclesiam inquietarent nisi resipiscerent, perpetuo excommunicavit. Nomina vero circumtantium sunt hec : Ingelrannus, sacerdos, Arnulfus Coturnix, sacerdos, Guillelmus de Sietrudi, Walterus Rufus de Crechi, Ramerus Fosset, Ingelrannus filius Amnetis, qui tunc temporis erat maior communie, Magister Erardus, Rogerus Maco, Rogerus filius Wasonis, Eustachius Gernier, Arnulfus, prepositus de Ais, Wido de Widehem, Hugo filius Tesis, Paganus, Giroldus filius Fulconis, Herbertus de Platea, Johannes filius Asseler, Benedictus filius Fulberti, Walterus Seger, Alelmus filius Rotrudis, Hugo de Mares et Oilardus filius ejus, Arnulfus filius Heldiardis de Novavilla, Hugo Strabo.

Sans date.

Sur le revers : Lettre du vivier d'Escuroel. — Pièce unique côtée D. Orig. parchemin.

1143 [1] et 1144 (février) [2]

MAYEUR : Ingelrannus, filius Agnetis (Amnetis).

1148

MAYEUR : Amelius Warinus [3].

1159

MAYEUR : Robertus [4].

1. *Cart. Dommartin,* folio 506 ; qualifié maior de Monsteriolo.

2. *Cart. Valloires.* Arch. Dép. de la Somme, ch. LXVIII, p. 126. — Guillaume de Montreuil, seigneur de Maintenay, abandonne au couvent de Balance tout ce qu'il possède « apud Potellas et in terris de Praels » (Préaux), le château excepté, et trois parts du moulin, sous la réserve d'un boisseau de froment de cens annuel. Il reçoit « de caritate fratrum » 35 livres, monnaie de Montreuil, en reconnaissance de cette donation qui est solennellement affirmée « apud « Monsteriolum, in domo petrina Wascelini [a] cujusdam burgensis », le deux des nones du mois de février 1144, et confirmée ce jour-là « in domo lignea jamdicti Willelmi « que est in « castello ante turrem, Ymberga uxore ejus presente et hæc omnia laudante cum subscriptis « testibus : Urso, monacho. — Roberto, converso Cisterciensis ordinis. — Magistro Airardo. — « Willelmo, milite de Loyru (Sorus). — Eustachio, milite de Scuir (Ecuires). — Fulcone de « Nenpont. — Guermundo de Santo Judoco, militibus. — Ingelranno maiore, Eustachio « monetario, Wasselino filio Hermangardis, Roberto filio Ade, Walterio Pagano, Giroldo Capelet, « Roberto Vivian, Roberto Matun, Walterio filio Durant, Roberto filio Alolf, Walterio Ceco, « Adelino Rossel. » Étant qualifiés burgenses, mais ni jurati ni scabini, nous n'avons pas cru pouvoir les faire figurer dans notre livre d'or.

3. *Cart. d'Auchy,* n° XII, p. 57, imprimé en 1788 par Dom Bétencourt. Accord entre l'abbé de Saint-Saulve de Montreuil et Bernard, comte d'Hesdin, Mathilde, sa femme, et Guy, leur fils. — Chirographe « coram Amelio Warino, majore ». L'original était, en 1776, aux Archives de Saint-Saulve à Montreuil, et au bas il ne restait que l'ouverture par où passait le lacs du sceau. (Note manuscrite Henneguier.) Mais Warin n'était-il pas maire d'Hesdin ?

4. Orig. parchemin. Concession du comte de Ponthieu à l'abbaye de Saint-Josse au Bois. — Bibl. de Metz. Il n'est pas le même que le mayeur de 1173, car ce dernier est cité dans une charte de cette époque après Robertus, le mayeur de 1159.

a. Dans le *Cartulaire d'Auchy,* on trouve, en 1090, parmi les témoins de la fondation du prieuré de Saint-Georges, par Enguerrand, comte d'Hesdin : Nicholaus Wascelinus, et en 1100, dans une charte de Gui, comte de Ponthieu, Wascelinus qui tunc temporis erat vice-comes Monsteroli. (Dom Grenier, vol. 46.) Le même est aussi qualifié de vice-comes dans une charte d'Eustache III, confirmant la possession de la bergerie de Neuenna, le 16 juillet 1113. (Société Académique de Boulogne. Mémoires, 12. *Cartulaire de Samer,* page 116.)

1167

MAYEUR : Ramerus [1].

1173

MAYEUR : Robertus, filius Hereberti.

ÉCHEVINS : Alexander, clericus qui cartulam composuit; Robertus Alulfus qui domum tunc procuravit; Geroldus de Marle, Paganus de Foro, Everardus Faber, Fulco Matun, Auginus Féré, Odo de Marle, Walterus Pharamus, Rambertus Bachelle, Renoldus Sancte, Everardus Hulée, Everardus Grossus, Hubertus, Hugo Aluter, Laurentius Parvus, Balduinus Tres-Supes, Albertus Campeinnoles et alii [2].

1182

MAYEUR : Eustachius.

ÉCHEVINS : Girardus de Botin et Eustachius frater ejus; Hugo Gobet, Vasselinus Dangars, Robertus Gerboldus, Framericus Rufus [3].

Vers 1188-1190

MAYEUR : Ernulfus Abbas.

ÉCHEVINS : Ernulfus du Pan, Galterus Pingehans, Johannes Rusticus, Guerardus de Boetin, Robertus de Barra, Senoldus Gafel (Gafiaus), Eustachius Caignart [4].

1. *Cart. Saint-Saulve.*

2. Chartes de la maladrerie du Val. Original parchemin, Archives des Hospices de Montreuil. D'après une note de M. Henneguier, il est probable que sur les dix-huit noms cités, il y a six anciens échevins. Mais pourquoi ne pas admettre qu'ils sont tous échevins de l'année ? Donation de la terre du Halloy, faite aux lépreux du Val, par Guillaume, comte de Montreuil, aieul de Gauthier de Montreuil, le 11 septembre 1173.

3. Probablement écheeins. — *Cart. Saint-Saulve,* I, f° 295.

4. Arch. de l'Hôtel de Ville de Montreuil, liasse renfermée dans un coffre, pièce cotée 1. — Charte d'Ide, comtesse de Boulogne, abandonnant à la ville de Montreuil ses droits de travers à Boulogne et de tonlieu à Wissant. L'acte n'est pas daté, mais la comtesse Ide a gouverné le Boulonnais de 1173 à 1216, et les noms des échevins cités sont ceux que nous retrouvons dans toutes les chartes de la fin du XIIe et du commencement du XIIIe siècles. — Il ne reste de cette charte, à la mairie de Montreuil, qu'une traduction du XVIIe siècle. Une copie de cette charte se trouve dans la collection Moreau, XCIII, 155, et dans Dom Grenier, vol. CCLVIII, page 215 v°.

1202

MAYEUR : Senoldus Gafiaus.

ÉCHEVINS : Hugo Lisas, Giroldus Peseaus, Galterus Pingehans, Fulco de Baion, Robertus de Foro, Huedebertus de Bolengel [1].

1205

MAYEUR : Hugo de Beutin.

D'argent à l'orle de huit merlettes à pieds [2].

ÉCHEVINS : Walterus de Pingehans, Girardus de Villari, Heudebertus de Bolugel, Baldevinus de Heubecort, Albertus de Campenoles, Walterus de Beccerel, Gosso de Porta, Robertus de Foro et Petrus Clericus, tunc temporis procuratores leprosorum [3].

1207

MAYEUR : Hugo de Beutin.

ÉCHEVINS : Senoldus Gafiaus, Robertus Juvenis, Fulcho Bibensvinum, Girardus de Villari, Johannes Moistes, Gualterus de Beccerel, Arnulfus de Belrain, Egidius de Rumilli, Aboudus de Cuc, Willelmus Ruffus, Ingirannus Dangars, Baldevinus de Heubecort, Henricus de Platea, Thomas Del Pan, Freboudus de Platea, Hugo Limas, Matheus Daix, Robertus de Foro et Petrus Clericus tunc temporis procuratores leprosorum [4].

1208 (décembre)

MAYEUR : Hugo de Beutin [5].

1. Chartes du Val. Orig. Bibl. de Saint-Omer. Mss. 872. — Après ces noms, le manuscrit porte la mention : et multi alii.

2. Charles Deschamps de Pas. Armes de Jacques de Beutin, maire de Saint-Omer, en 1441, 1443 et 1445.

3. Ch. du Val. Orig. Arch. hospit. — Ils sont témoin d'une donation de Blichilde de Bloville aux lépreux du Val.

4. Ch. du Val. Orig. Arch. hospit. — Ils apparaissent dans une donation de Gauthier de Montreuil, sire de Maintenay, aux lépreux du Val.

5. Note Henneguier et *Cart. de Montreuil.* Charte de Guillaume, comte de Ponthieu et de Montreuil.

1210 (janvier)

MAYEUR : Senoldus Gafiaus.

ÉCHEVINS : Hugo de Botin, Girardus Peseius (Peseaux), Robertus Juvenis, Thomas Del Pan, Arnulfus de Belloramo, Ingelrannus Dangears, Egidius de Rumelli, Rodbertus de Foro, Girardus Saumons, Guido Merchennarius, Gualterus de Bekerel, Arnulfus de Botin, Baldevinus de Helbecort, Henricus Baiars, Fulcho Boivins, Fulcho de Baione, Baldevinus de Campinoles, Fulcho li Trencans, Henricus de la Place, Renerus Rideaus, Auboudus de Cuc, Girardus de Verton, Oylardus Carnifex, Fremericus, clericus communie et plures alii [1].

1215 (juillet)

MAYEUR : Geroldus Piesax [2].

ÉCHEVINS : Hugo de Beutin, [Sen]oldus Gaffiax, Ernulfus de Bialrem (Beaurain), Henricus de Platea, Goufridus Pialreis, Guido li Mercer, Walterus de Beckerel, Alardus de Peronne, Egidius de Rumelli, Wiber de Valoiles [3].

1237 (11 octobre)

ÉCHEVIN : Arnoult le Poictevin [4].

1. Orig. Arch. Nat. J. 236, nº 83. Accord du mois de janvier 1209 (v. st.) entre la commune de Montreuil et le comte Guillaume de Ponthieu. — Une copie de la charte de janvier 1210, se trouve à la Bibliothèque Nationale, Fonds Latin. Vol. 17.146.

2. On trouve Arnoul Peziel, bourgeois de Montreuil et Jean de Florival, clerc pour une information sur le droit de garde de Blendecques, novembre 1335. (Arch. Départementales du Pas-de-Calais. Arch. Civiles, série A. Tome II, nº 552.) — Ernoul Pesel, abbé de Saint-Josse-sur-Mer, le 3 février 1388. (Id., nº 729.)

3. Chartes du Val. — Original. Arch. hosp. de Montreuil. — Donation d'Eustache, boutillier de Selles et de sa femme aux lépreux du Val. (Juillet 1215.)

4. Lettres de la comtesse Mahaut, réglant les limites du franc-marais de Montreuil vers la seigneurie de Marles. Orig. parchemin. Arch. de la Ville.

1245

MAYEUR : Jean de Beaurain [1].

ÉCHEVINS : Michel Taukars et Arnould de Beutin [2].

1255

MAYEUR : Jean de Chambaudon [3].

1257-1258

MAYEUR : Arnould le Poictevin [4].

1258-1259

MAYEUR : Jean de Beaurain [5].

1259

MAYEUR : Mikiex Taukars [6].

1270

MAYEUR : Lœuren du Pen [7].

Deux têtes d'aigle, au franc canton chargé d'un limaçon dans une étoile [8].

1. Arch. de l'Hôtel-Dieu de Montreuil ; il est appelé de Belrem.

2. *Cart. Saint-Saulve,* JJ. fol. 37. 24 décembre 1245.

3. Arch. du Pas-de-Calais, série C. 247. Nommé par brevet du roi. Le même, pensons-nous, fut nommé à la mairie de Compiègne en 1259. Il était prévôt de Paris en 1258 et 1259 et originaire de Pierrefonds. (Borelli de Serres. *Recherches sur les différends services publics,* pp. 546 et 563 et Arch. Nat., J. 385.) — Un Philippe de Chambaudon, était à la même époque bourgeois de Crépy et agent de l'administration royale. (Id.) — On trouve en juin 1326, Marie de Chambaudon, femme de Jean de Rameru, demeurant à Compiègne et Colart de Chambaudon et Julianne, sa femme, à Pierrefonds. (Arch. Nat., JJ. 64, p. 196.)

4. *Cart. Saint-Saulve,* I. f°s 113-134. Le même est cité en mars 1250 « Arnulfus dictus Pictavensis, burgensis Monsteroli ». (Id.)

5. Arch. de l'Hôtel-Dieu de Montreuil.

6. Arch. Nat., J. 385, p. 33. Mikiex Taukars entra en la mairie après Jehan de Belraim, anno Domini 1259.

7. *Cart. Saint-Saulve,* II, fol. 184.

8. Armes incertaines ; ce sont les armes d'Etienne du Pen, bourgeois d'Arras, le 8 juillet 1371. (Demay, n° 1148.)

1276 (5 février)

MAYEUR : Arnould de Beaurain [1].

1314-1315

MAYEUR : Gillon de Bayonne (première mairie) [2].

1319

MAYEUR : Mathieu dit de Beutin [3].

1336

MAYEUR : Jean Dangeart de Darnestal (première mairie) [4].

1348

MAYEUR : Regnault Cointerel (seconde mairie) [5].
D'azur à une tête de lion arrachée d'or, au chef cousu de gueules chargé de trois étoiles d'or [6].

1354-1355

ÉCHEVINS : Jean Taucars, Enguerran de Saissy, Guillaume Lespissier et Jean Bouquedepois [7], Mahieu Nazart [8].

1. D. Grenier, vol. XLVI. C'est peut-être une erreur. 5 février 1275 (v. st.).

2. *Cart. Saint-Saulve,* fol. 185. Entré en sa première mairie le jour de Saint-Simon Saint-Jude, 1314.

3. Bibl. de Metz. Orig. parchemin.

4. Id.

5. *Cart. Saint-Saulve,* 28 octobre 1348.

6. Armes de Jean-Baptiste Cointerel, procureur en parlement en 1698. — On trouve en 1478, Mikiel Cointrel, lieutenant général du bailli de Mantes, qui devait être originaire de Montreuil. (X^{ia} 1488. 20 janvier 1477.) (v. st.)

7. *Cart. de Montreuil ;* qualifiés burgenses et jurati le 13 janvier 1354. Le 28 mars 1355, le roi Jean II est à Montreuil (joyeux avènement) et il y séjourne les 29 et 30. — Le 30 mai 1329, le roi d'Angleterre, Edouard III, était dans cette ville qu'il quittait le 1er juin pour se rendre à Amiens.

8. *Écu penché engrelé, au lion issant.*

1355-1356

MAYEUR : Sire Jean de la Vacquerie [1].
Échiqueté d'argent et d'azur.
ÉCHEVINS : Jean Bouquedepois, Oudart le Cordier, Jacques le Fée [2].

1356-1357

MAYEUR : Sire Jean de Saint-Remy [3].
ÉCHEVINS : Guillaume Lespissier et Jean Pourchier [4], Mahieu de Beaucorroy et Mahieu Nazart [5].

1359-1360

MAYEUR : Sire Jean de Saint-Jean [6].
ÉCHEVINS : Michel de Fauquembergue, Jacques Baine et Guérard de Saissy [7].

1360-1361

MAYEUR : Sire Fremin Cointerel [8].
ÉCHEVINS : Michel de Fauquembergue, Jacques Baine, Jean Cointrel, Hues Aubaut, Guillaume Lespissier, Henry de Frencq [9].

1. Arch. Charles Henneguier. Feuille originale arrachée du livre servant aux enregistrements des actes de ventes passés devant l'échevinage, 4 mai 1356.

2. Id.

3. Arch. Charles Henneguier, avril 1357.

4. Id.

5. Mahieu de Beaucorroy et Mahieu Nazart, administrateurs du Val, le 5 juillet 1357. *(Cart. de Montreuil.)*

6. *Cart. de Montreuil.*

7. Id.

8. *Cart. Saint-Saulve.*

9. *Cart. de Montreuil.* Accord entre la ville de Montreuil et les religieux de Saint-Saulve. — On trouve en 1355 et 1356, Jacques de Frencq, procureur des comtes d'Artois et de Boulogne en la prévôté de Montreuil. (Pas-de-Calais. Arch. civiles, série A., tome II, nº 682.) — Le 22 mai 1384, une quittance de Pierre Baine comme prévôt de Saint-Martin d'Hesdin (Id., nº 799) et une autre de Jacques de Frencq, le 22 février. (Id., nº 729.)

1361-1362

MAYEUR : Sire Fremin Cointerel[1].

Avant le 3 août 1365

MAYEURS : Sire Mahieu de Beaucorroy, sire Hues Aubaut, sire Miquiel de de Saissy, dit *le Cras*[2].

1364-1365

MAYEUR : Sire Guérart le Chirier[3].

Écu portant trois tourteaux au bâton brochant daus une étoile[4].

1365-1366

ÉCHEVINS : Jean de Mieurre[5], Gilles le Conte, Jacques Goudin, Guillot de la Motte[6], Gilles Gollain, Willaume de Mieurre, Jean de Vironchaux, Tassin Raimbert, Miquiel Gollain, Pierre Courtois[7].

1. Arch. Départementales du Nord. Fonds Saint-Saulve.

2. Xic 15 b, p. 199. Ils ont dans un acte du 3 août 1365, la qualification de sire, qui indiquait leur ancienne fonction de maire. — Ce qualificatif fut remplacé plus tard par celui d'honorable homme, appliqué même aux échevins de la ville au XVIe siècle.

3. *Cart. de Montreuil*, le 14 novembre 1364.

4. Armes de Arnoul le Cirier, bourgeois d'Hesdin, le 22 novembre 1370. (Demay, n° 1501.)

5. Porte : *Écartelé d'azur et d'or à trois hures de sanglier de sable, brochant sur le tout.* (Riestap.)

6. Un Baudoin de la Motte est bailli de Waben en 1495, il est qualifié écuyer et commis du receveur du Ponthieu à Rue, en 1506. Il portait *d'argent à l'aigle éploiée d'azur, becquée et onglée de gueules*. Supports : *deux lions ;* cimier : *un lyon naissant*. (D. Grenier, vol. LXXXIII, p. 246.)

7. Xic 17, pièce 14. Arrêt du Parlement qui homologue une transaction entre la gueude marchande et la ville, le 13 janvier 1366 (v. st.).

1366-1367

MAYEUR : Sire Mahieu de Beaucorroy (quatrième mairie)[1].

D'argent à trois lions de sable.

1370-1371

MAYEUR : Sire Mahieu de Beaucorroy (cinquième mairie)[2].

1373-1374

MAYEUR : Sire Jean Cadel[3].

ÉCHEVINS : Mahieu de Beaucorroy, Jacques de Frencq, Henry de Frencq, Enguerran Cécille, Vincent de Hersenville, Jean Ricart, Gauthier le Pesqueur[4].

1376-1377

ÉCHEVINS : Miquiel de Fauquembergue, Ansel de la Porte[5], Jacques le Cas, Jean de Lannoy, Henry de Frencq, Guérart Dangeart, Jacques Alerie[6].

1377-1378

MAYEUR : Sire Miquiel de Fauquembergue[7] (première mairie).

ÉCHEVINS : Guérart Dangeart, Henry de Frencq, Jacques le Cas, Ansel de le Porte, Jacques de Saissy, Jacques de Bours, Robert Alerie, Jean Tabine,

1. Arch. de l'Hôtel-Dieu.
2. Arch. Charles Henneguier.
3. X1c 28, p. 43, 8 février 1373 (v. st.).
4. *Cart. de Montreuil.* Accord entre Baudoin, sieur de Heuchin et Jeanne d'Esquincourt, sa femme, et la ville de Montreuil, le 2 mars 1373 (v. st.) et Bibl. Nat., Fonds Latin, vol. 17.146.
5. Porte : *D'argent à la croix de gueules.*
6. Cités comme échevins de l'an passé dans la charte qui suit.
7. *Cart. Saint-Saulve.*

Thomas de Colemberc [1], Jean le Canu, Jean de Saissy, Henry de Quillem, Willaume Erembault, Jean Dorion.

1378-1379

MAYEUR : Sire Miquiel de Fauquembergue (deuxième mairie) [2].

1381

MAYEUR : Sire Jacques le Fée [3].

Une croix anchrée, à la bande brochant dans un quadrilobe.

ÉCHEVINS : Miquiel de Fauquembergue, Jean de Fauquembergue [4].

1382-1383

MAYEUR : Sire Jean de Fauquembergue [5].

1385-1386

MAYEUR : Sire Jean de Fauquembergue [6].

1386-1387

MAYEUR : Sire Jacques le Fée [7].

1. Porte : *D'argent au lion de sable, au lambel de gueules.* — On trouve en 1339, Mahaut de Colemberc, veuve de Gilles d'Ais. (Arch. civiles du Pas-de-Calais, tome II, série A, n° 51.)

2. Arch. de l'Hôtel-Dieu de Montreuil, le 16 novembre 1378.

3. Arch. Départementales du Nord. Fonds Sainte-Austreberthe.

4. *Cart. Saint-Saulve.*

5. Xic 46, p. 98. — 9 mars 1382. — Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, couche à Montreuil, le 3 août 1384.

6. Arch. Nat., JJ. 129, pièce 150. — Jean de Fauquembergue est exécuteur des dernières volontés de Robert Alerie, le 14 septembre 1388. (Xic 57, p. 106.) — Le lundi 19 mars 1386 (n. st.) le roi Charles VI est à Montreuil.

7. Arch. du Pas-de-Calais. Fonds Saint-Saulve.

1388-1389

MAYEUR : Sire Tassart le Courbe (première mairie) [1].
ÉCHEVINS : Willaume Erembault et Jacques Batel [2].

1389-1390

MAYEUR : Sire Jean de Fauquembergue (cinquième mairie) [3].

1391-1392

MAYEUR : Sire Jean Pocholle.

De gueules à la croix d'or, accompagnée au 1 et 4 d'un épervier sessorant d'or et aux 2 et 3 d'un licorne d'or [4].

1393-1394

MAYEUR : Sire Jean de Fauquembergue (sixième mairie) [5].

1394-1395

MAYEUR : Sire Jacques le Fée [6].

1395-1396

MAYEUR : Sire Jean Pocholle [7].

1. Tierny. *La Prévôté de Montreuil,* p. 82.

2. Arch. de l'Hôtel-Dieu de Montreuil.

3. Note Braquehay. Arch. hospit. A. 2, C. I. 3e dossier et Arch. de Rouen, Délibérations, série A. I. 3 juin 1390.

4. Bibl. Nat., Pièces originales, no 2307. Au mot Pocholle.

5. Vente par Henri Alais, faite le 13 août 1394, pour 9 francs à Jacques Le Fée et damoiselle Isabelle, sa femme, de la moitié d'une grange assise à Montreuil, sous « le VIe mairie sire Jehan de Fauquembergue, en laquel il entra le jour Saint-Simon Saint-Jude, 1393. » Signé : Durand. Bibl. Nat., Fonds Français, no 20599, pièce 84. — Le Duc de Bourgogne est à Montreuil les vendredi 24 avril 1394, lundi 21 juillet et vendredi 25 juillet 1399. Il y revient le mardi 26 juillet 1401, y couche et en repart le lendemain.

6. X1c 69, pièce 180. 14 décembre 1394.

7. *Cart. Saint-Saulve.*

1396-1397

MAYEUR : Sire Jean de le Desurenne (Desvres) [1].

Écartelé aux 1 et 4 d'or à trois alérions de sable 2 et 1 et aux 2 et 3 vairé d'or et d'azur.

1414-1415

ÉCHEVIN : Jean de Sains [2].

1417-1418 [3]

MAYEUR : Sire Jean Pocholle [4].

ÉCHEVINS : Baudoin de Londeffort, Me Jean de France, Willaume Erembault, Jean de Verton, Me Jacques de Saissy, Michel de Saissy, Jean de Bécourt [5].

1418-1419

MAYEUR : Sire Miquiel de Fauquembergue.

ÉCHEVINS : Sire Jean de Hezecques, Willaume Erembault [6], Jean le Fée, Martin le

1. Arch. de l'Hôtel-Dieu, B. 3, C. 1. (mai 1397.)

2. Arch. Départementales du Nord. Fonds Saint-Saulve. — Porte : *Papelonné à un petit écu, au premier canton chargé de deux fasces.* (Bibl. de l'Arsenal, vol. 5261.) On trouve Colart de Sains, dit *l'Aigle*, châtelain d'Hesdin, 1390 et 1391. (Ch. des Comptes de Lille, B. 1849.)

3. D. Grenier, vol. XLVI, p. 7.

4. Arch. particulières. La date de cet échevinage n'est pas certaine. Dans la note qui nous a été donnée, ces échevins sont mentionnés par erreur de 1497-1498, car Baudoin de Londeflort était mayeur de Montreuil en 1428 ; Michel de Saissy, père de Jean, était mort avant 1453, Willaume Erembault vivait au commencement du xve siècle, et Me Jean de Franche était auditeur du roi, en 1397 et 1406. (Mss. Marquis Le Ver.)

5. *Cart. Saint-Saulve*, 5 mai 1418. Porte : *De ..... au chevron de ..... accompagné en chef de deux têtes d'aigle arrachées ; celle de senestre contournée ; en pointe une pièce ? héraldique impossible à lire.* (Bibl. de l'Arsenal. Mss. 4653, p. 63 verso.) — On trouve dans les pièces originales 261, Jean de Bécourt, l'un des gentilshommes de la faulconnerie du roi, 13 juillet 1561 et Jean de Bécourt, écuyer, sieur dudit lieu, capitaine du château Gaillaud. (Nouveau d'Hozier, 167.)

6. *Cart. Saint-Saulve.*

Viezier, Fremin le Brasseur, Jean le Bailli, Ernould de Hesmon [1], Jean de Fauquembergue, Boudoin de Londeffort, Me Jean de France, Pierre Pocholle [2].

1419-1420

MAYEUR : Me Jean de France (première mairie) [3].

1420-1421

MAYEUR : Sire Jean de la Fontaine [4].

Une grue tenant un serpent dans son bec, accompagnée d'une étoile.

ÉCHEVINS : Jean Erembault et Me Jean de France [5].

1422-1423

MAYEUR : Sire Pierre Pocholle [6].

ÉCHEVINS : Jean de Cocquerel [7] et Jean Bailli [8].

1. *Échiqueté d'or et de gueules au franc quartier d'hermines. (Armorial colorié de Picardie.* Bibl. de l'Arsenal, 5042.) — *Échiqueté d'or et de gueules (6 sur 10) au franc quartier d'hermines.* (D. Grenier, vol. CXXXIII, p. 446.) — On trouve Josse de Hémon, sieur de Dalles, vivant en 1550 et 1560. *(Dict. hist. du Pas-de-Calais. Boulogne,* t. I, p. 341.) — Baudoin de Hesmond, fieffé de la prévôté de Montreuil, le 24 août 1337.

2. Transaction entre la ville et Andrieu, abbé de Saint-Saulve, le 5 mai 1419. Andrieu ou André de Milly est cité comme abbé en 1415 et 1437. *(Gallia Christiana.)* On trouve encore comme mayeur le 5 mai 1419, sire Pierre Pocholle, dans Dom Grenier, vol. XLVI. C'est une erreur, car il remplit seulement les fonctions de maire en son absence. *(Cart. Saint-Saulve.)*

3. Arch. Henneguier.

4. Note manuscrite Braquehay.

5. Arch. Nat., J. 646, p. 17 ; ils sont commis le 30 novembre par les mayeur, échevins et communauté de Montreuil pour promettre et jurer la paix entre le roi de France et le roi d'Angleterre ; qualifiés « compaignons desquevinaige » (échevinage).

6. Charte aux Arch. de l'Évêché d'Arras. Culte de Notre-Dame de Grâce, 28 avril 1423. (Note Rodière.)

7. De Coquerel porte : *De gueules au chevron d'argent, à trois étoiles d'argent 2 et 1.* (De Rosny. *Rech. gén.,* p. 391.) — On trouve dans le *Trésor des Chartes* (1339-1343) l'anoblissement de P. de Cocquerel.

8. Charte aux Arch. de l'Évêché d'Arras. Culte de Notre-Dame de Grâce, 28 avril 1423. (Note Rodière.)

1423-1424

MAYEUR : Me Jean Pocholle, lieutenant du bailli d'Amiens, à Montreuil [1].

1427-1428

MAYEUR : Sire Baudoin de Londeffort [2].

D'hermine à un lion de sinople armé et lampassé de gueules.

ÉCHEVINS : Thomas Cointerel, Jean de Cocquerel, Robert de la Motte, Jacques de Saissy, Robert le Vasseur [3].

Avant 1433

MAYEUR : Sire Guy de Hezecques [4].

D'argent au lion de sinople lampassé, auné et couronné de gueules.

1433-1434

MAYEUR : Me Jacques de Saissy [5] (deuxième mairie).

Écu à trois bandes de ..... au franc quartier semé d'hermines ; cimé d'une tête d'ange.

1434-1435

ÉCHEVINS : Sire Pierre Pocholle, sire Guy de Hézecque, à leur tour mayeurs, Jean Érembaut [6], Jean de Hémond, dit *Lalemant*, Robert Le Vasseur, Fremin

1. Dom Ducrocq, 3 juin 1424.

2. Arch. de l'Hôtel-Dieu, 9 février 1427 (v. st.). — Le 28 mai 1426, Philippe de Bourgogne est à Montreuil.

3. Note Braquehay.

4. Arch. Charles Henneguier.

5. Id.

6. Ses armes sont : *Un écu de sable à une fasce d'or, surmonté de deux fleurs de lis d'argent ; timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'or, de sable et d'argent.* (Bibl. Nat., Mss. Pièces orig. 1053.) C'est la confirmation de la noblesse d'Ignace Eirambault *(sic)*, écuier, seigneur de Beaurepaire, fils de feu Gilles, aussi écuyer, sieur de la Haie, député pour la noblesse du

le Brasseur, Martin Le Viezier[1], Jean de Sains, Jean le Bailli, Jean du Puch, Jacques Dangeart[2], Guillaume Hourdel[3], Jean de Brimeu[4].

1435-1436

MAYEUR : Sire Thomas Cointerel (deuxième mairie)[5].

ÉCHEVINS : Maistre Jacques de Saissy, à son tour maïeur, Jean Pocholle, Robert de la Motte, Robert de Quillen, Ernoul de Hémond, Jehan de Bécond (Bécourt), Willaume Hourdel, Ector de Verchocq[6], Nicase de Noïelle, Pierre Jolly et Jean Bouquedepois[7].

Tournaisis, en août 1699. Dans cette pièce, Ignace Eirembault prouve sa noblesse depuis plus de 250 ans et rapporte des actes de 1440, dans lesquels Colart Erembaut et Guillaume, son fils, et autres descendants sont qualifiés écuyers. — Son aïeul, Gilles Erembault, était écuyer, sieur de Brency. (Id.) — On trouve Gilles Erembault, notaire à Tournay, le 23 juillet 1640. (Bibl. Nat., Fonds Français, nº 33075, page 99.) — Colart Erembaut, écuyer, conseiller du duc de Bourgogne et bailli de Saint-Bertin, en 1460 et 1461. (Arch. Départementales du Nord, série B. nº 2044.) — La seigneurie de Fauquembergue à Montreuil a été acquise le 7 septembre 1475, par Mᵉ Guillaume Poullain, maître de l'Hôtel-Dieu de Montreuil, à Guillaume Erembault, demeurant à Saint-Omer, ainsi que trois fiefs, situés à Campigneulles, relevant de la seigneurie de Fauquembergue. Ledit Guillaume était le fils et héritier de Colart Erembault, écuyer, demeurant à Saint-Omer, en 1460 et 1461.

1. D'après le Mss. du Marquis Le Ver, Martin Le Viezier portait : *Écartelé aux 1 et 4 de ..... à la croix alesée de ..... ; aux 2 et 3 de ..... à trois croissants renversés de ..... posés 2 et 1.* 30 avril 1476. (D'après un sceau appendu à un acte de l'Hôtel-Dieu de Montreuil) S. JEHAN LE VIEZIER. (Mss. Marquis Le Ver.) — Martin Le Viezier, écuyer, sieur de la Croix en 1487. (Arch. Ch. Henneguier.)

2. Livre de la Fourme. Orig. parchemin. Arch. Charles Henneguier.

3. Braquehay. *Abbaye de Sainte-Austreberthe*, p. 39.

4. Dom Ducrocq, p. 519. — De Brimeu porte : *D'or a trois aigles de gueules, membrées d'azur.*

5. Livre de la Fourme.

6. Porte : *Écu penché à trois doloires 2 et 1 et brisé d'un lambel à trois pendants ; timbré d'un heaume ; cimé d'un vol.* LÉG. : S. ARNOVL (SIRE) DE VERCHOC. Le 7 novembre 1398. C'est le sceau d'Arnoul de Verchoc, capitaine d'Ardres. (Bibl. Nat., Pièces orig. 2961.) — On trouve le même Arnoul, chevalier, capitaine d'Ardres à partir du 21 mars 1389. (Id.)

7. Livre de la Fourme, 1435.

1437-1438

ÉCHEVIN : Jean le Bailli [1].

1441-1442

MAYEUR : Sire Jean Pocholle [2].

1447-1448

ÉCHEVIN : Baudin Gallebart [3].

1452-1453

MAYEUR : Me Jean de Bours, avocat, licencié-ès-lois [4].
D'or à la croix anchrée de gueules.

1456-1457

ÉCHEVIN : Jean d'Arques [5].

1458-1459

MAYEUR : Me Jean de Bours, avocat, licencié-ès-lois [6].

1461-1462

ÉCHEVINS : Jean Hulot [7], Jean d'Arques [8].

1. Arch. hospit., A. 2, C. I.

2. Arch. part.

3. Henneguier. Dossier de la léproserie du Val-les-Montreuil.

4. Arch. Charles Henneguier. — Le comte de Charolais soupe et couche à Montreuil le mardi 14 novembre 1452 (Arch. Départementales du Nord, B. 3417); il y était déjà venu le vendredi 6 juillet 1451. (Id., B. 3416.)

5. Note Braquehay. — On trouve Jean d'Arques, lieutenant du prévôt de Montreuil, le 17 mars 1465. *(Cart. de Gosnay.)* — Porte : *D'azur à trois étoiles d'or, à la bordure engrelée d'or.*

6. Braquehay. *Et. hospit.*, p. 119. Le 2 mai 1459.

7. Arch. de la ville de Montreuil. 3 octobre 1462.

8. Arch. de l'Hôtel-Dieu.

1463-1464

ÉCHEVINS : Jean de Ternois [1], Jean d'Arques.

1464 (8 août) [2]

MAYEUR : Me Gilbert Dausque [3].

D'argent à la quintefeuille de sable.

MAYEUR SECOND : Maître Jean Le Brun.

D'argent au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de nègre de sable, 2 et 1.

MAYEUR TIERS : Porus de Hodicq.

D'or à la croix anchrée de gueules.

ÉCHEVINS : Anthoine de Béthencourt, Jean de Romily [4] (de Rumilly), Jean Palète [5], Anthoine Galebart [6], Jean Hulot, Jean de Noyelle [7], Jean de Cocquerel, Colart de Pardieu et Guillaume Godeffroy.

CONSEILLERS : Me Jean de Bours, Me Loys Le Mire [8], Mathieu du Bos [9], Gilles

1. Arch. de l'Hôtel-Dieu ; juin 1464. — Porte : *Coupé au 1 d'azur à trois branches de noyer d'or, fruitées du même, posées en bandes ; au 2 d'or à un cheval courant de sable.* (Riestaps.) On trouve Jean de Ternois, lieutenant du châtelain d'Hesdin en 1410 et 1411. (Ch. des Comptes de Lille. Série B. 1891 et en 1490 ? Id., no 2141.)

2. Nommés pour trois ans par lettres patentes du roi Louis XI. (Trésor des Chartes, 199, pièce 420.)

3. Guilbert ou Gilbert Dausque, conseiller du duc de Bourgogne, en 1453. (Ch. des Comptes de Lille. Série B. no 2013.) Le même bailli d'Étaples, en 1455. (Id., no 2021.) — Claude Dausque, est bailli général du marquisat de Renty et de la terre et seigneurie d'Assonval, le 5 septembre 1564. (Arch. part.)

4. Porte : *Écu penché au chevron accompagné de trois clefs, 2 et 1.*

5. Porte : *D'azur à trois marteaux d'or, 2 et 1.* (Waignart.)

6. Mss. de Van der Haër, on trouve Marie de Canteleu, fille du seigneur de Huranville, mariée vers 1530 à Antoine Galbart, seigneur de Courcelles. — Qualifié lieutenant du capitaine et échevin en 1464, dans les notes Braquehay.

7. Porte : *D'or à trois bandes d'azur, au quartier de gueules, au croissant montant d'or.* (De Rosny.)

8. Maître Loys le Vasseur, dit le Mire, licencié-ès-lois et Anthoine de la Potterie, écuyer, son gendre, habitaient la ville de Boulogne, le 28 mars 1494 (v. st.). (Xic 229, p. 235.)

9. Mathieu du Bos est qualifié sieur de Machy, en 1486. (Arch. Départementales du Pas-de-Calais. Fonds Saint-Firmin.)

de Camiers, Robert Le Vasseur[1], Jean le Viezier, Charles du Crocq, Jean Gorguète[2], Jacques Hasterel[3], Fremin de Le Rest, Guillaume Hourdel et André Davenes[4].

1466-1467

MAYEUR : Me Jean de Bours, licencié-ès-lois (troisième mairie)[5].

1467-1468

MAYEUR : Me Jean de Bours, licencié-ès-lois (quatrième mairie)[6].

1468-1469

MAYEUR : Me Jean de Bours, licencié-ès-lois (cinquième mairie)[7].
ÉCHEVINS : Fremin de Le Retz[8], Colart de Pardieu[9].

1. Porte : 1° *D'argent à la fasée de sable surmontée d'un lion naissant de sable, à trois croissants de sable en pointe, 2 et 1.* (De Rosny. p. 1475 ; 2° *de sable à la fasce d'argent surmonté d'un lion naissant de même accompagné de trois croissants aussi d'argent en pointe.* Supports : *Deux lions.* Cimier : *Un bras armé tenant une épée nue.* (Le Vasseur d'Hiermont.) — D. Grenier, vol. CXXXIII. p. 401.

2. Gorguette. *D'argent à la hure de sanglier de sable, accompagnée de trois croissants de gueules.*

3. Porte : *D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux molettes d'éperon de même et en pointe d'uue tête de lévrier d'argent accollée de gueules.* (Bibl. Nat., Pièces orig. 1489.) — Les Hasterel étaient seigneurs de Preaux, Mangeron, des Fossés, de Grésolles, etc. (Id.) — Dans Demay, *Sceaux de Picardie*, n° 387, on trouve Haterel, chevalier en 1216, ayant *un écu au chef d'hermines.*

4. Porte : *D'argent à trois fasces de gueules à trois merlettes de sable en chef* (du Cange) ; Robert d'Avesnes, écuyer en 1383 porte : *Une croix accompagnée de quatre tourteaux.* (De Rosny.)

5. Arch. Charles Henneguier. Élections faites le 26 novembre 1466.

6. Arch. Charles Henneguier.

7. Id.

8. Arch. de l'Hôtel de Ville de Montreuil, le 16 octobre 1469.

9. Arch. Départementales du Nord. Fonds Sainte-Austreberthe. Qualifié gouverneur et gardien de l'hôpital Notre-Dame. Porte : 1° *D'azur au chevron d'or accompagné de trois molettes de même.* (D. Grenier, vol. CI, p. 229.) 2° *D'or à un lion de gueules, écartelé ..... losangé d'argent et de gueules.* (Carrés de d'Hozier. Fonds Français, 30349.)

1469-1470

MAYEUR : Me Jean de Bours, licencié-ès-lois (sixième mairie)[1].
ÉCHEVIN : Simon de la Rue[2].

1470-1471

MAYEUR : Me Jean de Bours, licencié-ès-lois (septième mairie)[3].
ÉCHEVINS : Fremin de Le Retz[4], Jean d'Arques[5].

1471-1472

MAYEUR : Me Jean de Bours, licencié-ès-lois (huitième mairie)[6].

1472-1473

MAYEUR : Me Jean de Bours, licencié-ès-lois (neuvième mairie)[7].
ÉCHEVINS : Simon de la Rue[8] et Fremin de le Retz.

1473-1474

MAYEUR : Me Jean de Bours, licencié-ès-lois (dixième mairie)[9].
MAYEUR TIERS : Jean d'Arques.
ÉCHEVIN : Simon de la Rue[10].

1. Arch. Charles Henneguier.
2. Id. Le 4 mai 1470. — Porte : *D'argent à trois fasces de gueules*. Supports : *Deux sauvages*. Cimier : *Un lion naissant*. (D. Grenier, vol. CXXXIII, p. 332.)
3. Arch. Charles Henneguier.
4. Arch. de l'Hôtel de Ville de Montreuil, le 2 janvier 1470.
5. *Cart. Saint-Saulve.*
6. Arch. Charles Henneguier.
7. Id.
8. Arch. de l'Hôtel-Dieu. Qualifié échevin le 3 septembre 1473.
9. Arch. Charles Henneguier.
10. Id.

1474-1475

MAYEUR : Me Jean de Bours, licencié-ès-lois (onzième mairie)[1].
MAYEUR TIERS : Jean d'Arques[2].
ÉCHEVINS : Jacques Broustel et Jean le Viezier[3].

1475-1476

MAYEUR : Me Jean de Bours, licencié-ès-lois (douzième mairie)[4].
ECHEVINS : Fremin de le Retz[5] et Simon de la Rue.

1476-1477

MAYEUR : Me Jean Danel (première mairie)[6].

Une fasce chargée d'une étoile entre deux quartefeuilles et accompagnée de quatre annelets, trois en chef et un en pointe.

ÉCHEVINS : Jean de Ternois[7] et Jean le Viezier[8].

1477-1478

ÉCHEVINS : Jean de Lannoy[9] et Jean le Viezier[10].

1. Arch. de l'Hôtel-Dieu.
2. Qualifié tiers mayeur, le 19 janvier 1474 (v. st.). Pièce orig. Charles Henneguier.)
3. Note Braquehay.
4. Arch. de l'Hôtel-Dieu, le 31 juillet 1476. En décembre 1475, Jean de Bours, mayeur, comparaît à la cour de Colart Hourdel, seigneur du fief de Fauquembergue en Montreuil. (Henneguier.)
5. Arch. de l'Hôtel-Dieu ; 3 mai 1477.
6. Id., 31 juillet 1476.
7. Id.
8. Id.
9. *Cart. Saint-Saulve*, le 22 mars 1477.
10. Arch. de l'Hôtel-Dieu de Montreuil.

1480-1481

MAYEUR : Sire David le Burier[1].

De … au chevron de … accompagné de trois roses ou trèfles de … 2 et 1[2].

1481-1482

MAYEUR : Sire David le Burier[3].

1482-1483

MAYEUR : Me Nicole de Bours, licencié-ès-lois, sieur d'Yvregny et de Montfelon[4].

1483-1484

MAYEUR : Me Nicole de Bours, licencié-ès-lois, sieur d'Yvregny et de Montfelon[5].
ÉCHEVIN : Anthoine Galbart[6].

1484-1485

MAYEUR : Me Nicole de Bours, licencié-ès-lois, sieur d'Yvregny et de Montfelon[7].

1485-1486

MAYEUR : Me Nicole de Bours, licencié-ès-lois, sieur d'Yvregny et de Montfelon[8].

1. Édits de la ville de Montreuil, 1419-1519. — On trouve Girard le Burier qui épousa Bertraim ? de laquelle il eût des enfants, dans une reconnaissance de mai 1270. (Bibl. Nat., Fonds Français, 33052, p. 937.)
2. Arch. de l'Hôtel-Dieu de Montreuil.
3. Arch. Charles Henneguier. Édits de la ville de Montreuil.
4. Id.
5. Id.
6. Arch. hospit. de Montreuil, sans jour et sans mois.
7. Arch. Charles Henneguier. Édits de la ville de Montreuil.
8. Arch. Charles Henneguier.

1486-1487

ÉCHEVIN : Guillaume de Le Retz [1].
CONSEILLER : Adam Destrées [2].

1489-1490

MAYEUR : Me Nicaise Hourdel, licencié-ès-lois, sieur de Bertronval (première mairie) [3].

De gueules à un chevron fascé d'argent et d'azur de six pièces.

1490-1491

MAYEUR : Me Nicaise Hourdel, licencié-ès-lois, seigneur de Bertronval [4].

1491-1492

MAYEUR : Me Nicole de Bours, sieur d'Yvregny et de Monfelon (neuvième mairie) [5].

1497-1498

MAYEUR : Me Nicaise Hourdel, licencié-ès-lois, sieur de la Motte et de Bertronval [6].
ÉCHEVINS : Andrieu d'Avesnes et Jean le Vasseur [7].

1. *Cart. Saint-Saulve,* le 28 mars 1486.
2. Qualifié, le 1er mai 1487, l'un des conseillers et contrôleur de la ville. (Note Charles Henneguier.)
3. Arch. Charles Henneguier.
4. Arch. hospit. B. 99, C. 8, 2e l.
5. Arch. Charles Henneguier.
6. Arch. du château d'Airon-Saint-Vaast.
7. 14 septembre 1498. Procès entre ces deux échevins et Raoul de Bernâtre, sieur de Nempont. *(Cart. de Montreuil.)*

1498-1499

MAYEUR : Me Nicaise Hourdel, licencié-ès-lois, sieur de la Motte, Bertronval, du Fay et de Sainte-Gertrude (septième mairie)[1].

1499-1500

MAYEUR : Sire David le Burier (troisième mairie).
MAYEUR SECOND : Andrieu d'Avesnes.
ÉCHEVIN : Anthoine Loisel.
CONSEILLERS : Nicolas de Bours et Me Guilbert d'Ostrel[2].

1500-1501

MAYEUR : Sire David le Burier (quatrième mairie)[3].
ÉCHEVIN : Jacques Robert.

1501-1502

MAYEUR : Sire Esmond de Hezecque, sieur du Bus et de Machy (première mairie)[4].

Avant le 4 mars 1507

ÉCHEVIN : Guillebert Broullin[5].

1. Arch. Charles Henneguier.

2. Arch. Départementales du Nord. Fonds Saint-Saulve. Ils sont qualifiés conseillers et faisant partie du corps de la ville.

3. Arch. Charles Henneguier.

4. Id.

5. A son tour échevin. *Cart. Saint-Saulve.*

1506-1507 [1]

Mayeurs : Sires Esmond de Hézecque et David le Burier (cinquième mairie).

Mayeur second : Me Simon de la Rue.

Mayeur tiers : Nicolas Desplanques.

Échevins : Me Nicole Hourdel, sieur du Fay et de Sainte-Gertrude, Jean de Licques [2], sieur des Osteux et d'Allennes, J. Cambier, Ferry de Gouy [3], sieur de Maigremont, A. de Bachimont, Andrieu d'Avesnes [4], sieur d'Avesnes, G. Gloryant, Jean de Crendalle [5], Nicolas Goffette, David de Guisy.

Conseillers : Guillaume Meignot, de la Porte, G. de Le Retz, Pasquier, Pierre Noël, Benoît Roussel, Widecocq, de Bulleux [6], Jean Le Gay, Nicolas Poullet.

1508-1508

Mayeur : Sire David le Burier (sixième mairie) [7].

1511-1512

Mayeur : Me Jean Le Noir, licencié-ès-lois, avocat du Roi, sieur de la Wastine et de Wits (quatrième mairie) [8].

D'or au chevron de gueules surmonté en chef de deux quintefeuilles de sinople et d'une en pointe [9].

1. Arch. Départementales de la Somme, série B. 236. En plus de ces signatures, on trouve celles de : Jehennet Brienchon, Paperet, Crespin Aillet, Tellier. David le Burier remplace de Hezecque après le 21 juin 1507. Les échevins et conseillers n'étant pas qualifiés, cette liste peut être inexacte.

2. Porte : *Bandé d'or et d'azur.*

3. Porte : *Parti d'or et d'azur à trois fleurs de lys au pied coupé de gueules, 2 et 1.*

4. *D'argent à trois fasces de gueules, à trois merlettes de sable en chef,* vers 1350. (Du Cange.)

5. *D'or au lion de sable à deux merlettes de sable en pointe.*

6. *D'azur au chef d'or.*

7. Arch. Charles Henneguier.

8. Arch. Charles Henneguier. Édits de la ville de Montreuil.

9. Armorial de Scotté.

1512-1513

Mayeur : Me Nicole Hourdel, licencié-ès-lois (première mairie)[1].

1513-1514

Mayeur : Me Nicole Hourdel, licencié-ès-lois (deuxième mairie)[2].

1514-1515

Mayeur : Me Nicole Hourdel, licencié-ès-lois (troisième mairie)[3].

1515-1516

Mayeur : Me Nicole Hourdel, licencié-ès-lois (quatrième mairie)[4].

1516-1517

Échevin : Josse le Marchant[5].

Entre 1516-1519

Mayeur : Sire Andrieu de Bachimont, écuyer, sieur de Braulcourt et de Fontaines en partie (première mairie).

De gueules à trois chevrons de vair.

1518-1519

Mayeur : Me Nicole Hourdel, licencié-ès-lois (sixième mairie)[6].
Échevin : Guillaume Meignot.

1. Arch. Charles Henneguier. Édits de la ville de Montreuil.
2. Id.
3. Id.
4. Id. — Le 30 juin 1515 François Ier est à Montreuil.
5. Note Braquehay. Et. hospit., B. 99, C. 8, 3e liasse.
6. Dans les Édits de police de Montreuil, Hourdel est qualifié, par erreur, mayeur de 1519-1520. Il faut lire de 1518-1519.

1519-1520

MAYEUR : Sire Adrien Hertaut [1].
MAYEUR SECOND : Me Jacques Guérard.
ÉCHEVINS : Pierre Violier, Gilles de Sarton, hospitalier, Jacques de Lhomel [2].

1521-1522

MAYEUR SECOND : Fremault de le Retz [3].

1524-1525

ÉCHEVIN : Guillaume Hourdel [4].

Avant 1538

MAYEUR : Sire Henry Lamyrant [5].

1. Arch. Charles Henneguier. Compte que « fait et rend le 30 octobre 1520 à Messieurs les Mayeurs et Eschevins de la ville de Monstrœul, Gilles de Sarton, échevin commis à la recepte et revenu appartenant à la chapelle et hôpital N.-D. en la ville de Monstrœul, pour deux ans à partir de Saint-Simon et Saint-Jude 1518 et finissant à Saint-Simon et Saint-Jude 1520 ». — François Ier séjourne à Montreuil les 24, 25, 26, 27 et 28 mai 1520.

2. Bien que son prénom ne soit pas inscrit dans le compte, nous pensons qu'il s'agit de Jacques de Lhomel qui, d'après une note manuscrite d'Auguste Braquehay, était redevable d'une rente envers l'Hôtel-Dieu de Montreuil en 1529 pour la maison du Lion d'Or, sise au grand marché, entre la Tête d'Or et l'Écu de Bretagne. — Jacques de Lhomel n'est pas le même échevin que celui nommé le 28 octobre 1547, puisque ce dernier fut reçu bourgeois de la ville, par son entrée à l'Échevinage.

3. Arch. de l'Hôtel-Dieu de Montreuil.

4. Id. Le 26 novembre 1524.

5. Arch. Départementales du Pas-de-Calais. Fonds Sainte-Austreberthe. Le 3 mars 1565, « Jehan Lamyrant, tuteur de Nicolas Lamyrant son fils et héritier en partie de feu Henry Lamyrant, à son tour mayeur de Monstrœul ».

1512-1513

MAYEUR : Me Nicole Hourdel, licencié-ès-lois (pren

1513-1514

MAYEUR : Me Nicole Hourdel, licencié-ès-lois (d

1514-1515

MAYEUR : Me Nicole Hourdel, licencié-ès-lois

1515-1516

MAYEUR : Me Nicole Hourdel, licencié-ès-l

1516-

ÉCHEVIN : Josse le Marchant 5.

Ent

MAYEUR : Sire Andrieu de B
Fontaines en partie (premi
De gueules à trois ch

MAYEUR : Me Nicole Ho
ÉCHEVIN : Guillaume M

1. Arch. Charles H
2. Id.
3. Id.
4. Id. —
5. Not
6. Da
1519-15

1533-1534

1538-1539

…umet, licencié-ès-lois, seigneur de Buscamp et de … mairie)[2].

…olettes d'éperon d'argent.*

…nyrant, argentier, Simon des Essars[3].

1539-1540

…çois Rumet, licencié-ès-lois, seigneur de Buscamp et de …uxième mairie).

… Wllard, argentier[4].

1540-1541

…Anthoine de Héghes, conseiller au bailliage (première mairie)[5].

…icolas Wllard, argentier.

1541-1542

… Noble homme Me Pierre de Wavrans, écuyer, seigneur de Jumelles …mière mairie).

D'or à trois fleurs de lys au pied coupé de gueules.

… 21 février 1533, (v. st.) Arch. de l'Hôtel-Dieu.

… Il était père de Nicolas Rumet, sieur de Buscamp, marié comme avocat à Montreuil en …56 à Louise Le Blond, et lieutenant général à Montreuil avant le 23 mars 1556. (Bibl. Nat., Mss. D. Grenier, vol. LXXXIII, p. 300.)

3. Arch. du château d'Airon-Saint-Vaast. Communication de M. Camille Enlart. Compte de l'Échevinage, « en la première mairie, après la fortune et ruine de ladite ville faicte par les ennemys du royaulme, de Monsieur maistre François Rumet, etc. » Les gages du mayeur étaient de 60 livres parisis ; ceux de l'argentier : 15 livres 16 deniers oboles parisis.

4. Id.

5. Id.

Mayeur second : Ernoul Le Marchant [1].
Échevins : Nicolas de Le Retz, argentier, Me François d'Ostrel [2].

1542-1543

Mayeur : Noble homme Me Pierre de Wavrans, écuyer, seigneur de Jumelles (deuxième mairie) [3].
Échevin : Nicolas de Le Retz, argentier [4].

1543-1544

Mayeur : Me Anthoine de Héghes, conseiller au bailliage (deuxième mairie).
De gueules au lion d'or, entouré de huit besans de même.
Échevin : Nicolas de Le Retz, argentier.

1544-1545

Mayeur : Me Antoine de Héghes, conseiller au bailliage (troisième mairie).

1545-1546

Mayeur : Me François Rumet, licencié-ès-lois, seigneur de Buscamp et de Beaucorroy (troisième mairie).

1. Minutes de contrats devant l'Échevinage, 4 et 15 novembre 1541. (Note R. Rodière.)

2. Mêmes Minutes, 28 janvier 1541 (v. st.). Le compte de l'année est signé : P. de Wavrans, N. Bersin, procureur du roi, de Le Retz, argentier, de Héghes, Obert, Wllart, Hourdel, lieutenant général au bailliage.

3. Mêmes Minutes, 9 mars 1542 (v. st.).

4. Le compte est présenté le 28 octobre 1543 à Me Nicole Hourdel, écuyer, licencié-ès-lois, seigneur de Saint-Obin, lieutenant premier et général du bailli d'Amiens et à Nicolas Bersin, procureur du Roi, suivant les lettres d'octroy du roi Louis XI. Ont signé : P. de Wavrans, Hourdel, N. Bersin, Wllart, de Le Retz, Vellet. (Arch. du château d'Airon-Saint-Vaast.)

1546-1547

MAYEURS : Me François Rumet, licencié-ès-lois, seigneur de Buscamp et de Beaucorroy (quatrième mairie)[1] et Me Anthoine de Hêghes, conseiller au bailliage (quatrième mairie).

MAYEUR TIERS : Ernoul le Marchant[2].

ÉCHEVINS : Loys Le Wallois, argentier, Pierre Lesseline[3], Jean Guérard, Guillaume Hertault[4], Jean de Ray.

1547-1548

MAYEUR : Noble homme Me François d'Osterel, licencié-ès-lois, sieur de Barres et de Lincques.

D'azur à trois dragons d'or.

MAYEUR SECOND : Me Jean Guérard.

MAYEUR TIERS : Ernoul le Marchant.

ÉCHEVINS : Loys Le Wallois, argentier, Nicolas Esgret, Henry Lamyrant, Jacques de Lhomel, Anthoine Meignot, Guillaume Hertault, Jean de Saint-Jehan, Guillaume le Viel, Nicolas Belledame.

CONSEILLERS : Me Anthoine de Hêghes, Pierre Lesseline l'aîné, Jean Loisel, Jean de Ray, le jeune, Martin Lesseline, Robert Roussel, Jean Brienchon, François Bersin, Pierre Marchant, Robert Queval, Josse le Roy.

1548-1549

MAYEUR : Sire Nicolas de le Retz (première mairie).

MAYEUR SECOND : Henry Lamyrant.

ÉCHEVINS : Guillaume Le Viel[5], Ernoul le Marchant[6].

1. Mort en charge. — De Hêghes lui succède et commence ainsi sa quatrième mairie. (Arch. du château d'Airon-Saint-Vaast.)

2. Braquehay. *Étab. hospit.*, p. 101. — Août et septembre 1547.

3. Id., ibid.

4. Minutes de contrats passés devant l'Échevinage, 29 juillet et 1er août 1547.

5. Minutes précitées, 18 et 19 décembre 1548.

6. Id.

1549-1550

MAYEUR : Sire Nicolas de le Retz (deuxième mairie).
ÉCHEVIN : Henry Lamyrant[1].

1550-1551

MAYEUR : Noble homme Me Nicolas Le Tonnelier[2], écuyer (première mairie).
MAYEUR SECOND : Fremin de le Retz.
ÉCHEVINS : Henry Lamyrant[3], Jean Loisel, Guillaume Hertault, Jean de Ray.

1551-1552

MAYEUR : Noble homme Me Nicolas le Tonnelier, écuyer (deuxième mairie).
MAYEUR SECOND : Anthoine Meignot.
MAYEUR TIERS : Jean de Ray l'aisné.
ÉCHEVINS : Guillaume Hertault, argentier, Hues de Le Retz, Guillaume Le Viel, Andrieu de Sarthon, Jean Marissal, Jean de Saint-Jehan[4], Jean Brienchon[5], Jean Savereulx, Pierre Lesseline, Huchon Wllard, sieur de Romont[6].

1552-1553

MAYEUR : Noble homme Me Martin le Bon, écuyer, sieur de la Vacquerie. licencié-ès-lois (première mairie).
MAYEUR SECOND : Anthoine Meignot.
MAYEUR TIERS : Guillaume Hertault.

1. Minutes des Notaires, septembre 1550.

2. Nicolas le Tonnelier, écuyer, était contrôleur des réparations de la ville de Montreuil, le 24 août 1546. (Bibl. Nat., Fonds Français, 29.782, au mot Disquemue.)

3. Minutes des Notaires, 20 février 1550 (v. st.)

4. Id., 19 novembre 1551.

5. Id., 4 février 1551 (v. st.) — Il est dit administrateur de l'Hôpital N.-D., ainsi que A. Meignot et J. de Ray. (Note R. Rodière.)

6. Id., 20 octobre 1552. On remarquera qu'il y a dix échevins nommés au lieu de neuf. Cela tient à ce que l'un de ceux élus en 1551 mourut en charge et fut remplacé dans ses fonctions.

Échevins : Jacques de Lhomel, argentier, Jean Savereulx, Hues de le Retz, maître des ouvrages, Loys Denquin, Pierre Lesseline, Henry Lamyrant, Guillaume Le Viel, Jean Maréchal, Jean de Ray, le jeune.

Conseillers : Me Nicolas le Tonnelier, Fremin de le Retz, Nicolas de le Retz, Me Antoine Lamiable, Nicolas Belledame, Pierre Marchand, Jean du Fumier, Josse le Roy, Andrieu Clabault, Martin Lesseline, Robert Roussel, Jean Lamyrant.

1553-1554

Mayeur : Noble homme Me Martin le Bon, écuyer, sieur de la Vacquerie (deuxième mairie).

De sinople à l'écu échiqueté d'or et d'azur mis en cœur, accompagné de trois hérons d'argent becqués et membrés de gueules et posés 2 et 1.

Mayeur second : Guillaume Hertault.

Mayeur tiers : Jean de Ray l'aîné.

Échevins : Nicolas Belledame, argentier[1], Jacques de Lhomel, Jean Savereulx, Guillaume Le Viel, Jean Maréchal, Pierre Lesseline[2], maître des ouvrages, Loys Denquin, Andrieu de Sarthon, Pierre de Berry, Jean Caron.

Conseillers : Fremin de le Retz, Nicolas de le Retz, Jean Loisel, Jean Queval, Jean Fœullet, Hipolite Marchand, Pierre Marchand, Jacques Bellard, Flour de Lengaigne[3], Jean Brienchon, Robert Roussel, Guillaume de Frencq.

1554-1555

Mayeur : Noble homme Me Martin le Bon, écuyer, sieur de la Vacquerie. (troisième mairie).

Mayeur second : Guillaume Hertault.

Échevin : Hues de Le Retz.

1. Il mourut dans l'année et fut remplacé par Jacques de Lhomel.

2. Porte : *de sinople chargé de cinq larmes d'argent, 3, 2 et 1, au chef d'or chargé de trois tourteaux de gueules rangés en fasce.* (Chanoine Haigneré.)

3. *De... à la bande de... accompagné de six étoiles de... mises en orle.*

1555-1556

MAYEUR : Sire Nicolas de le Retz (troisième mairie).

MAYEUR SECOND : Guillaume Hertault.

MAYEUR TIERS : Anthoine Meignot.

ÉCHEVINS : Jacques de Lhomel, argentier, Jean Savereulx, Henry Lamyrant, Jean Caron, Jean Loisel, Robert Roussel.

CONSEILLERS : Me Martin le Bon, Jean de Ray l'aîné, Adrien le Bon, Jean Brienchon, Marcq Denquin, Jean Fœullet, Pierre Marchand, Josse Le Roy l'aîné, Jean Pappin, Pierre de Berry, Saulve le Borgne, Antoine le Bon.

1556-1557

MAYEUR : Sire Nicolas de le Retz (quatrième mairie).

MAYEUR SECOND : Henry Lamyrant.

MAYEUR TIERS : Jacques de Lhomel, sieur de Cauchie.

ÉCHEVINS : Jean Papin, argentier, Jean Savereulx, Hues Wllard, Jean Violier, Jean le Viel.

CONSEILLERS : Jean de Ray l'aîné, Jean Brienchon, Jean Maréchal, Pierre Lesseline, Jean Hommet, Josse le Roy, Jean Queval, Nicolas du Fumier, Flour de Lengaigne, Loys du Hamel, Antoine Pasquier, Pierre Moulliard.

1557-1558

MAYEUR : Noble homme Martin le Bon, écuyer, sieur de la Vacquerie (quatrième mairie).

MAYEUR SECOND : Henry Lamyrant.

MAYEUR TIERS : Hues de le Retz.

ÉCHEVINS : Jean Papin, argentier, Jean Savereulx, Hues Wllard, Pierre Marchand, Jean le Viel, Loys Denquin, Jean Queval, Jean Caron, Andrieu de Sarthon.

CONSEILLERS : Nicolas de le Retz, Guillaume Hertault, Anthoine Meignot, Jean de Ray, l'aîné, Guillaume le Viel, Jean Hommet, Jean d'Esquincourt, Pierre Lesseline, Nicolas Boullenger, Josse le Roy, l'aîné, Loys du Hamel et Martin Gallet.

1558-1559

ÉCHEVIN : Hues de le Retz [1].

1559-1560

ÉCHEVIN : Hues de le Retz.

1560-1561

MAYEUR : Noble homme Charles de Hodicq, sieur d'Enocq et de Voisins (première mairie).

D'or à la croix anchrée de gueules.

MAYEUR TIERS : Henry Lamyrant.

ÉCHEVINS : Andrieu de Sarton, argentier, Robert Violier [2].

Avant 1561

ÉCHEVIN : François Bersin [3].

1561-1562

MAYEUR : Honorable homme Guillaume Hertault (première mairie).

MAYEUR SECOND : Me Jean Guérard.

MAYEUR TIERS : Andrieu de Sarthon.

ÉCHEVINS : Jean Caron, argentier, Hues de le Retz, maître des ouvrages, Jean Queval, Jacques de Lhomel, sieur de Cauchie, Loys Denquin, Flour de Lengaigne, Henry Lamyrant, Jean d'Esquincourt, Jacques de la Motte [4].

CONSEILLERS : Noble homme Charles de Hodicq, sieur d'Anocq (Énocq), Philippe le Bon, Jean de Ray, Pierre de Berry, Loys du Hamel, Nicolas Boullenger, Jean Brienchon, Jean Savereulx, Jean Lesseline, Josse le Roy, Michel de Sains, Jean Loisel.

1. Arch. de l'Hôtel-Dieu, le 3 avril 1559.

2. Administrateur de l'hôpital Notre-Dame. (Archives de l'Hôtel-Dieu.)

3. Id.

4. Robert Roussel est cité comme échevin avec Hues de le Retz dans une minute du 28 septembre 1562.

Avant le 13 août 1562

MAYEUR : Anthoine Meignot.

D'or à trois hures de sanglier arrachées de sable, languées, éclairées de gueules et posées 2 et 1.

1562-1563

MAYEUR : Honorable homme Guillaume Hertault (deuxième mairie).

MAYEUR SECOND : Me Jean Guérard.

MAYEUR TIERS : Andrieu de Sarthon.

ÉCHEVINS : Hues Wllard [1], sieur de Romont, argentier, Jean Caron, Hues de le Retz, Jean de Ray, Robert Roussel, Jacques de la Motte, Jean d'Esquincourt, Josse le Roy, Jacques Hardy.

CONSEILLERS : Noble homme Charles de Hodicq, sieur d'Enocq, Henry Lamyrant, Jean Savereulx, Pierre de Berry, Jean Brienchon, Nicolas Boullenger, Philippe le Bon, Jean Lesseline, Saulve Broustal, Nicolas du Fumier, Josse de Quehen, Symon Queval.

1563-1564

MAYEUR : Noble homme Charles de Hodicq, sieur d'Enocq et de Voisins (deuxième mairie).

MAYEUR SECOND : Henry Lamyrant.

MAYEUR TIERS : Me Charles Cornaille.

ÉCHEVINS : Hues Wllard, argentier, Jean Caron, Hues de le Retz, Jean de Ray, Robert Roussel, Jean d'Esquincourt, François Prévost, Pierre Moulliard, Loys Denquin.

CONSEILLERS : Guillaume Hertault, Andrieu de Sarthon, Jean Savereulx, Philippe le Bon, Jean Queval, Jean Maréchal, Nicolas du Fumier, Jean Brienchon, Pierre Noel, Jean Lesseline, Simon Carpentier et Guillaume de Frencq.

1. Appelé aussi Huchon,

1564-1565

MAYEURS : Honorable homme Henry Lamyrant (première mairie)[1], et Me Jean Postel (première mairie).

MAYEUR SECOND : Jean Caron.

MAYEUR TIERS : Jacques de Lhomel, sieur de Cauchie[2].

ÉCHEVINS : Andrieu de Sarthon, argentier, Jean de Ray, Loys Denquin, Josse Le Roy, Robert Violier, Robert Roussel[3], Pierre Moulliard, Hues Wllard, sieur de Romont, François Prevost.

CONSEILLERS : Noble homme Charles de Hodicq, sieur d'Énocq, Guillaume Hertault, Jean Savereulx, Jean Lesseline, Jean Maréchal, Jacques Poullet, Gilles Le Bon, Jean Brienchon, Guilbert Broullin, Nicolas du Fumier, Anthoine Meignot, Jean Lamyrant.

1565-1566

MAYEUR : Jean Me Postel (deuxième mairie).

D'azur à la gerbe d'or liée de même, accostée de deux étoiles d'or.

MAYEUR SECOND : Jean Le Caron.

MAYEUR TIERS : Me Charles Cornaille.

ÉCHEVINS : Josse Le Roy, argentier, Robert Roussel, Hues Wllard, Pierre Moulliard, Jean d'Esquincourt, Andrieu de Sarthon, Anthoine le Bon, Guilbert Broullin, Simon Carpentier.

CONSEILLERS : Noble homme Charles de Hodicq, sieur d'Énocq, Guillaume Hertault, Jean Savereulx, Anthoine Meignot, Pierre de Berry, Flour de Lengaigne, Jean Lamyrant, Jean Lesseline, Nicolas du Fumier, François Hoyer, Robert Duflos, Jean Maréchal.

1. Mort le 28 mars 1565. — (Marquis Le Ver. *Extraits des Comptes des argentiers de Montreuil.)* Il fut remplacé par Jean Postel, qui est dit mayeur en sa première mairie dans un titre du 7 septembre 1565. (Minutes des Notaires.)

2. Qualifié administrateur du Val. (Note Braquehay.)

3. Qualifié échevin hospitalier en 1564. (Braquehay. *Hôpital Notre-Dame.)*

1566-1567

Mayeur : Me Jean Postel (troisième mairie).
Mayeur second : Hues Wllard.

D'argent à trois fers de moulin de sable, alias *de gueules*.

Mayeur tiers : Jacques de Lhomel.
Échevins : Loys Denquin, argentier, Josse Le Roy.

1567-1568

Mayeur : Sire Jean Caron (première mairie).
Mayeur second : Me Jean Petit.
Mayeur tiers : Jacques de Lhomel, sieur de Cauchie.
Échevins : Loys Denquin, argentier, Jean de Poilly, Jacques Hommet.
Conseillers : Guillaume Hertault, ancien mayeur, Me Jean Postel.

1568-1569

Mayeur : Sire Jean Caron (deuxième mairie).
Mayeur second : Jacques de Lhomel, sieur de Cauchie.

D'azur à trois pins d'argent sur une terrasse d'or.

Mayeur tiers : Andrieu de Sarthon.
Échevins : Antoine Pasquier, argentier, Josse Le Roy, Pierre de Berry, Jean Brienson, Gilles de Lhomel, Jacques Wllard, Jacques Bellard, maître des ouvrages, Simon Carpentier, François Guérard.
Conseillers : Guillaume Hertault, Hues Wllard, Jean Savereulx, Jean Maréchal, Jean Lesseline, Nicolas Lamyrant, Philippe Guillot, Flour de Lengaigne, Jean de Halingues, Wallery Boullenger, Gérard Boucher, Jacques Hardy, Loys Denquin.

1569-1570

Mayeur : Honorable homme Jean Caron (troisième mairie).
Mayeur second : Jean Postel.

MAYEUR TIERS : Anthoine de Sarthon [1].

ÉCHEVINS : Gilles de Lhomel, argentier, Anthoine Pasquier, Pierre de Berry, Jean de Poilly, Antoine Le Bon, Flour de Lengaigne, Simon Carpentier.

CONSEILLERS : Guillaume Meignot, Pierre Pellé.

1570-1571

MAYEUR : Me Jean Postel (quatrième mairie).

MAYEUR SECOND : Anthoine Pasquier.

MAYEUR TIERS : Josse Le Roy.

ÉCHEVINS : Jean de Poilly, argentier, Pierre de Berry, Gilles de Lhomel, Pierre Obert, Barthélemy de Baillon, Jean de Ray, Nicolas Carpentier, Guilbert Broullin.

1571-1572

MAYEUR : Me Jean Postel (cinquième mairie).

MAYEUR SECOND : Andrieu de Sarthon.

MAYEUR TIERS : Josse Le Roy.

ÉCHEVINS : Jean Caron, argentier, Pierre de Berry, Pierre Obert, Guilbert Broullin, Nicolas Hurtrel, Nicolas du Fumier, Jacques Wllard, Nicolas Lamyrant et Nicolas Le Roy.

CONSEILLERS : Jean Caron, Jean Maréchal, Jean Lamyrant, Jean Lesseline, Anthoine Pasquier le jeune, Jacques Bellard, Jacques Hommet [2].

1. Le 5 octobre 1570. Pièce originale. Arch. Charles Henneguier.

2. Minute du 12 décembre 1571 : procès-verbal de l'élection de J. Postel et J. Lesseline, députés vers le Roi « avec pouvoir tant de rendre raison de l'administration des munitions du Roy nostre dict seigneur estant en lad. ville, que pour les reprendre aux charges et conditions quy seront accordées ausd. majeur et eschevins au conseil privé. » A cette élection ont pris part les 3 mayeurs, les 9 échevins et les 8 conseillers ci-dessus, et en outre : Isacq Herbelle, Jehan Moricœul, André de Preure, Hubert du Mont, Loys Blandin, Nicolas Désérables, Mahieu du Castel, Anthoine Maisne, Jean Bultel, Guillaume Le Clercq, « prévostz jurés des mestiers de la ville et communaulté dud. Monstrœul » ; Me Pierre Tagault, Gilles de Lhommel, Jean de Ray, Jehan de Poilly, Anthoine Pasquier et François Hohier, « habitans d'icelle, faisans et représentans le corps et communaulté de lad. ville. » (Minutes P. de Héghes. — Note R. Rodière.)

1572-1573

MAYEUR : Me Jean Postel (sixième mairie).

MAYEUR SECOND : Josse le Roy.

MAYEUR TIERS : Andrieu de Béthencourt, écuyer, sieur de Montguillain.

D'argent à la bande de gueules chargée de trois coquilles d'or.

ÉCHEVINS : Gilles de Lhomel, sieur de Cauchie, argentier, Jean d'Esquincourt et Jean Lesseline, maîtres des ouvrages, Jacques Hurtrel, Nicolas du Fumier, Jacques Hommet, Guilbert Broullin, Anthoine Le Roy.

CONSEILLERS : Jean Caron, Andrieu de Sarthon, Pierre Moulliard, Fremin Esgret, Jacques Bellard, Guillaume Hertault, Philippe Guillot, Jean de Ray, Jean de Halinghes.

1573-1574

MAYEUR : Honorable homme Anthoine Pasquier, sieur du Rieu (première mairie).

D'or à un sautoir de gueules chargé en cœur d'une merlette d'argent.

MAYEUR SECOND : Josse Le Roy.

MAYEUR TIERS : Andrieu de Sarthon.

ÉCHEVINS : Gilles de Lhomel, argentier, Isaac Belledame et Jacques Wllard, maîtres des ouvrages, Jacques Hurtrel, Nicolas du Fumier [1], Pierre Caron, Fremin Esgret, Jacques Broustelles, Nicolas Le Roy [2].

CONSEILLERS : Me Jean Postel, Guillaume Hertault, Jean Caron, Loys Denquin, Jean de Ray l'aîné, Pierre Moulliard, Jean Maréchal, Thomas Prevost, Jean Brienson, Jean de Poilly, Jacques Bellard, François Meignot.

1574-1575

MAYEUR : Honorable homme Anthoine Pasquier, sieur du Rieu (deuxième mairie).

MAYEUR SECOND : Andrieu de Sarthon.

1. Échevin hospitalier à la date du 18 décembre 1573. (Minutes des Notaires.)

2. Les minutes de l'année mentionnent Gilles de Lhomel, Belledame, Wllard, du Fumier, Caron, et en outre, comme échevins : Jehan de Ray l'aîné et Pierre de Berry. (19 mai 1574. — Note R. Rodière.)

MAYEUR TIERS : Loys Denquin.

ÉCHEVINS : Jean de Ray le jeune, argentier, Isaac Belledame et Jacques Hommet, maîtres des ouvrages, Jean de Poilly, Jacques Hurtrel, Jean d'Esquincourt le jeune, Pierre Caron, Nicolas du Fumier, Nicolas le Roy.

CONSEILLERS : M[e] Jean Postel, Guillaume Hertault, Jean Caron, Wallery Boullenger, Thomas Prevost, Ansel Peudecœur, Jean de Ray l'aîné, Jean Lesseline, Pierre Moulliard, Nicolas Lamyrant, François Meignot, Jean Lobegeoys.

1575-1576

MAYEUR : Honorable homme Anthoine Pasquier, sieur du Rieu (troisième mairie)[1].

MAYEUR SECOND : Loys Denquin.

MAYEUR TIERS : Pierre Obert, sieur d'Avesnes.

ÉCHEVINS : Pierre Caron, argentier, Isaac Belledame et Jean de Poilly, maîtres des ouvrages, Wallery Boullenger, Jean de Ray le jeune, Thomas Prevost, Jacques Wllard, Nicolas Le Roy, Jean d'Esquincourt.

CONSEILLERS : M[e] Jean Postel, Guillaume Hertault, Jean Caron, Jean de Ray l'aîné, Jean Lesseline, Pierre Moulliard, Nicolas Lamyrant, François Meignot, Jean Maréchal, Jean de Saint-Jehan, Anthoine Le Roy, Philippe Guillot.

1576-1577

MAYEUR : Honorable homme Andrieu de Sarthon (première mairie).

Écu à cinq fusées en fasce accompagnées de trois coquilles, deux en chef et une en pointe.

MAYEUR SECOND : M[e] François de Héghes.

MAYEUR TIERS : Jean de Poilly.

ÉCHEVINS : Nicolas le Roy le jeune, argentier, Pierre Caron, Jean d'Esquincourt, Anthoine Maisne, maître des ouvrages, Jean de Halingues, Jean de

1. Mort en charge après le 13 avril 1576. (Note R. Rodière.)

Ray le jeune, Adrien du Saulthoyr, Hubert du Mont[1], Loys Denquin, Thomas Prevost[2].

Conseillers : Me Jean Postel, Jean Caron, Anthoine Wllard, sieur de Romont, Jean Maréchal[3].

1577-1578

Mayeur : Noble homme François de Hèghes (première mairie).

Mayeur second : Jean Meignot, écuyer, sieur de Campaignes.

Mayeur tiers : Thomas Prevost[4].

Échevins : Isaac Belledame, argentier, Jacques Broustel, Jean d'Esquincourt, Jean de Ray le jeune, Hubert du Mont, Nicolas Le Roy, Philippe Guillot, Wallery Boullenger, Anthoine Maisne, Jacques Hommet.

Conseillers : Andrieu de Sarthon, Me Jean Postel, Jean Caron, anciens mayeurs, Jean Maréchal, Michel Maisnart, Anthoine Wllard.

1578-1579

Mayeur : Noble homme François de Hèghes (deuxième mairie).

Mayeur second : Loys Denquin.

D'argent à trois molettes de sable au lambel de gueules.

Mayeur tiers : Jean de Ray l'aîné[5].

Échevins : Fremin Esgret, argentier, Jacques Hommet, Jean Lesseline et Jean d'Esquincourt[6], maîtres des ouvrages, Hubert du Mont, Isaac Belledame,

1. Qualifié dans un acte : fermier et garde du magasin et grenier à sel, conseiller de ville.

2. Minute du 13 mai 1577.

3. En septembre 1577. Gilles de Lhomel est député par l'Échevinage pour rendre à Paris les comptes de la ville et obtenir la continuation des don et octroy des tailles et aides de la ville. (Archives de famille.)

4. Minutes des 27 janvier et 19 septembre 1578. Baux des fermes de la ville. Les notes Henneguier mentionnent Andrieu de Sarthon, mayeur tiers, le 5 octobre 1578. C'est une erreur, car nous le voyons repris comme conseiller le 29 septembre.

5. Administrateur de l'hôpital N.-D.

6. Il remplace Jean Lesseline mort en exercice.

Walery Boullenger, Anthoine Maisne, Philippe Guillot, Adrien du Saulthoyr [1], Simon Queval.

CONSEILLERS : Jean Caron, Jean Postel, Andrieu de Sarthon, anciens mayeurs.

1579-1580

MAYEUR : Noble homme François de Hêghes (troisième mairie).

MAYEUR SECOND : Thomas Prevost.

MAYEUR TIERS : Jacques Hommet.

ÉCHEVINS : Michel Maisnart, argentier, Anthoine Hurtrel, Jean Lesseline, Jean d'Esquincourt, Jean de Saint-Jehan, Walêry Boullenger.

CONSEILLERS : Me Jean Postel, Me Jean Pellet, avocat, sieur de la Beausse, Jean Caron, ancien mayeur.

1580-1581

MAYEUR : Honorable homme Thomas Prevost (première mairie).

MAYEUR SECOND : Me Jean Pellet, sieur de la Beausse.

D'azur à la fleur de lys d'or, à la bordure engrelée de même.

MAYEUR TIERS : Gilles de Lhomel, sieur de Cauchie.

ÉCHEVINS : Guillaume Pasquier, argentier, Wallery Boullenger, Fremin Esgret, Jean de Saint-Jehan [2], Jean de Ray le jeune, Robert le Roy.

CONSEILLERS : Loys Denquin, Jacques Hommet.

1581-1582

MAYEURS : Honorable homme Thomas Prevost (deuxième mairie), et honorable homme Jean de Poilly (première mairie) [3].

1. Il remplace Philippe Guillot, décédé en exercice.

2. Une Minute du 1er août 1581 cite demoiselle Marie Bellard, veuve de Robert Viollier, bourgeois et à son tour argentier. Il faut que ce dernier ait été argentier avant 1564, puisque nous avons les noms de tous ceux qui ont rempli ces fonctions depuis cette époque.

3. Élu mayeur en février 1582 à la place de honorable homme sire Thomas Prevost, décédé. (Marquis Le Ver. Reg. de l'Échevinage.)

MAYEURS SECONDS : Jean de Poilly et Me Pasquier Allain [1].

MAYEUR TIERS : Jacques Hommet.

De sinople à la bande d'argent chargée de trois hachettes de gueules.

ÉCHEVINS : Guillaume Eurin, argentier, Isaac Belledame, Jean de Ray le jeune, Antoine Maisne, maître des ouvrages, Fremin Esgret, Wallery Boullenger, Adrien du Saulthoyr, Hubert du Mont, Me François Guérard [2].

CONSEILLERS : Me François de Héghes, Me Jean Postel, Jean Caron l'aîné, Andrieu de Sarthon, Jean Maréchal, Marand du Muret, Loys Denquin, Jean de Ray l'aîné, Ansel Hesdoul, Guillaume Pasquier, Jean d'Esquincourt, Guillaume Enlart.

1582-1583

MAYEUR : Honorable homme Jean de Poilly (deuxième mairie).

D'azur au chevron d'or surmonté en chef de deux roses feuillées et tigées de sinople, à une étoile de gueules au milieu et un lion d'argent en pointe.

MAYEUR SECOND : Me Pasquier Allain.

MAYEUR TIERS : Jean de Ray l'aîné.

ÉCHEVINS : Marc Pasquier, argentier, Ansel Hesdoul, Robert Le Roy, Jean de Saint-Jehan et Adrien du Saulthoyr, maîtres des ouvrages, Henry Lamyrant, Me Jean du Mont, Me François Guérard, Philippe Lambert [3].

CONSEILLERS : Me François de Héghes, Jean Caron, Jean Postel, Andrieu de Sarthon, Loys Denquin, Jean Maréchal, Marand du Muret, Guilbert Broullin, Jean d'Esquincourt, Pierre Moulliard, Jacques Poullet, Guillaume Boullenger.

1. Élu mayeur second en remplacement de Jean de Poilly, nommé mayeur. (Marquis Le Ver. Reg. de l'Échevinage.)

2. On trouve les 4 janvier et 15 avril 1582, Jean Caron le jeune, comme échevin. (Marquis Le Ver. Reg. de l'Échevinage et Minutes des Notaires.)

3. On trouve encore Jean de Ray le jeune, échevin, 1er septembre 1583. (Minutes des Notaires.)

1583-1584

MAYEUR : Honorable homme Jean de Poilly (troisième mairie).

MAYEUR SECOND : Jean Courtret.

MAYEUR TIERS : Jean de Ray l'aîné.

D'azur au chevron d'argent accompagné de deux étoiles d'or en chef et d'un fer de moulin en pointe.

ÉCHEVINS : Henry Lamyrant, argentier, Guilbert Broullin, maître des ouvrages, Robert le Roy, Guillaume Eurin, Adrien du Saulthoyr, Jean de Saint-Jehan, Jean du Mont, Me Loys du Cay, Anthoine Le Roy [1].

CONSEILLERS : Jean de Poilly, Me François de Héghes, Andrieu de Sarthon, Jean Meignot, sieur de Campagnes, Jean de Ray l'aîné, Antoine Hurtrel, Me Jean Postel, Me Pasquier Allain, Jacques Hommet, Isaac Belledame, Guillaume Boullenger, Oudart Lambert, Jacques Poullet.

1584-1585

MAYEUR : Honorable homme Jean Caron (quatrième mairie) [2].

MAYEUR SECOND : Me Anthoine de Héghes.

MAYEUR TIERS : Jean d'Esquincourt.

Écartelé aux 1 et 4 de gueules à trois tours d'or, aux 2 et 3 d'argent à trois fleurs de lys au pied coupé de gueules.

ÉCHEVINS : Nicolas Gloriand, argentier, Guilbert Broullin, Robert Le Roy, maître des ouvrages, Adrien du Sauthoyr, Me Loys du Cay, Jean de Saint-Jehan, Ansel Hesdoul, Jacques Poullet, Philippe Lambert [3].

CONSEILLERS : Jean de Poilly, Me François de Héghes, Andrieu de Sarthon, Jean Meignot, sieur de Campaignes, Jean de Ray l'aîné, Anthoine Hurtrel, Me Pasquier Allain, Jacques Hommet, Isaac Belledame, Guillaume Boullenger, Oudart Lambert, Me Jean Postel.

1. Échevin de la basse ville.

2. Probablement dans sa quatrième mairie, mort le 24 août 1601. (Reg. de catholicité, paroisse Notre-Dame.)

3. Les deux premiers mayeurs, ainsi que J. Poullet et Ansel Hesdoul, sont cités à la date de 1585 par M. Braquehay, *Hist. des Étab. hosp.*, p. 128.

1585-1586

MAYEUR : Honorable homme Anthoine de Hėghes (première mairie).

MAYEUR SECOND : Isaac Belledame.

D'azur à un chevron d'or accompagné de deux étoiles d'argent et en pointe d'un lion armé et lampassé de gueules. Supports : *Deux lions* alias *deux sauvages.* Cimier : *Un lion d'argent.*

MAYEUR TIERS : Guillaume Eurin.

ÉCHEVINS : Jean de Saint-Jehan, argentier, Guilbert Broullin, Michel Maisnard et Robert Le Roy, maîtres des ouvrages, Adrien du Saulthoyr, Guillaume Boullenger, Jean Moulliard, Me Loys du Cay.

CONSEILLERS : Jean Caron, Me François de Hėghes, Jean de Poilly, Andrieu de Sarthon, Me Jean Postel.

1586-1587

MAYEUR : Honorable homme Anthoine de Hėghes (deuxième mairie).

MAYEUR SECOND : Isaac Belledame.

MAYEUR TIERS : Guillaume Eurin.

ÉCHEVINS : Robert Le Roy, argentier, Jean de Saint-Jehan. Loys Denquin, Jacques Poullet, Me Loys du Cay, Nicolas Gloriand, maître des ouvrages, Michel Maisne, Jean Moulliard, Guillaume Boullenger.

CONSEILLERS : Me François de Hėghes, Jean Caron, Jean de Poilly, Andrieu de Sarthon, anciens mayeurs.

1587-1588

MAYEUR : Honorable homme Anthoine de Hėghes (troisième mairie).

MAYEUR SECOND : Me Nicolas Pellet, licencié-ès-lois.

MAYEUR TIERS : Guillaume Eurin.

ÉCHEVINS : Jean Moulliard, argentier, Guillaume Boullenger et Henry Lamyrant, maîtres des ouvrages, Ansel Hesdoul, Nicolas Bellin, Robert Le Roy, Anthoine Hurtrel, Jean de Saint-Jehan, Adrien du Saulthoyr.

CONSEILLERS : Me François de Hėghes, Jean Caron, Andrieu de Sarthon, Jean de Poilly, Jean d'Esquincourt, Jacques Hommet, Me Pasquier Allain, Jean de Ray, Me Loys du Cay, Anthoine Le Roy, Loys Denquin.

1588-1589

MAYEUR : Honorable homme Jean de Poilly (quatrième mairie).

MAYEUR SECOND : Me Jean Courtret.

MAYEUR TIERS : Jacques Hommet.

ÉCHEVINS : Jacques Poullet, argentier, Henry Lamyrant et Guillaume Boullenger, maîtres des ouvrages, Jean Moulliard, Nicolas Gloriand, Loys Denquin, Ansel Hesdoul, Nicolas Le Noir, Philippe Lambert [1], Nicolas Bellin [2].

CONSEILLERS : Me Anthoine de Héghes, Me François de Héghes, Jean Caron, Andrieu de Sarthon, Me Nicolas Pellet, Guillaume Eurin, Jean d'Esquincourt, Isaac Belledame, Jean de Ray, Anthoine Le Roy, Jacques Raoult, Anthoine Hurtrel.

1589-1590 [3]

MAYEUR : Honorable homme Jean de Poilly (cinquième mairie).

MAYEUR SECOND : Me Pasquier Allain.

MAYEUR TIERS : Jean d'Esquincourt.

ÉCHEVINS : Charles Lamyrant, argentier, Jean Moulliard et Loys Denquin, maîtres des ouvrages, Philippe Lambert, Me Nicolas Bellin, Nicolas Gloriand, Jacques Poullet, Jean de Saint-Jehan, Isaac de Lengaigne.

CONSEILLERS : Me François de Héghes, Andrieu de Sarthon, Jean Caron, Fremin Esgret, Anthoine Le Roy, Oudart Lambert, Jean de Ray, Me Jean Courtret, Pierre Moulliard, Me Robert Le Porcq, Marand du Muret, Isaac Belledame.

1. Dans une Minute du 3 décembre 1588, Robert Le Roy est qualifié échevin.

2. Nommé le 4 janvier 1589.

3. Le 18 mars 1590, Anthoine Le Roy, conseiller de la ville, est nommé échevin de la ville-basse en remplacement de Philippe Lambert, décédé, et Jacques Raoult, conseiller à la place d'Anthoine Le Roy. (Marquis Le Ver. Extraits des registres des délibérations de l'échevinage de Montreuil.)

1590-1591 [1]

MAYEUR : Honorable homme Jean de Poilly (sixième mairie).

MAYEUR SECOND : Me Pasquier Allain.

D'azur au croissant d'argent, au chef d'or chargé d'une merlette de sable accostée de deux tourteaux de gueules.

MAYEUR TIERS : Jean d'Esquincourt.

ÉCHEVINS : Adrien de Saulthoir, argentier, Ansel Hesdoul et Jean Moulliard, maîtres des ouvrages, Jacques Poullet, Guillaume Boullenger, Charles Masson, Henry Lamyrant, Anthoine Le Roy, Me Nicolas Bellin.

CONSEILLERS : Me François de Héghes, Jean Caron, Andrieu de Sarthon, Isaac Belledame, Jean de Ray, Jacques Hommet, Jean de Saint-Jehan, Jacques Raoult, Gilles de Lhomel, Guilbert Broullin, Guy Parmentier, Anthoine Lamyrant.

1591-1592

MAYEUR : Honorable homme Jean de Poilly (septième mairie).

MAYEUR SECOND : Jacques Hommet.

MAYEUR TIERS : Jacques Poullet.

ÉCHEVINS : Ansel Hesdoul, argentier, Adrien du Saulthoir, Henry Lamyrant, Guillaume Boullenger, Me Adrien du Jardin, Guy Parmentier, Charles Lamyrant, Charles Masson, Anthoine Le Roy [2].

CONSEILLERS : Jean Caron, ancien mayeur, Me Robert Le Porcq, Guilbert Broullin, Gilles de Lhomel, Jean de Saint-Jean, Nicolas Gloriand, Nicolas Courtret, Andrieu de Sarthon, Pierre Meignot, Me Nicolas Denquin.

1. Me Anthoine de Héghes, ancien mayeur de Montreuil et damoiselle Adrienne de Lhomel, sa femme, sont réfugiés à Cassel en Flandres à cause des troubles, le 3 juillet 1591. (Archives de Romont, titres de Riencourt.)

2. Nicolas Gloriand est cité comme échevin dans une minute du 25 mai 1592 et Jean Moulliard, échevin, 1591-92. (Arch. particulières.)

1592-1593

MAYEUR : Honorable homme Jean de Poilly (huitième mairie).
MAYEUR SECOND : Me Pasquier Allain.
MAYEUR TIERS : Me Henry Lamyrant.
ÉCHEVINS : Barthélemy de Baillon, argentier, Adrien du Jardin, Ansel Hesdoul, Jean Moulliard, Guillaume Boullenger, Guy Parmentier, Barthélemy Cordoing, Anthoine Le Roy, Jean Hertault, Charles Lamyrant [1].
CONSEILLER : Jean Caron.

1593-1594

MAYEUR : Honorable homme Me Jean Hertault (première mairie) [2].
MAYEUR SECOND : Nicolas Denquin [3].
MAYEUR TIERS : Henry Lamyrant.
ÉCHEVINS : Me Nicolas Bellin, argentier, Ansel Hesdoul, Jean Moulliard, Anthoine Le Roy, Charles Lamyrant, Michel Maisnard, Gilles Caron, Anthoine Lamyrant, Guillaume Boullenger.
CONSEILLERS : Jean de Poilly, Jean Caron, Guillaume Eurin, Jacques Poullet.

1594-1595

MAYEUR : Honorable homme Me Jean Hertault (deuxième mairie).
MAYEURS SECONDS : Nicolas Denquin [4] et Me Pasquier Allain.
MAYEUR TIERS : Jean Moulliard.

1. Charles Lamyrant est cité comme échevin dans une minute du 8 mars 1593.

2. Jean Hertault alla au siège de Laon, avec Jean de Poilly et Me Pasquier Allain, faire à Henri IV la reddition de la ville de Montreuil en 1594. (Note Henneguier.)

3. Il est qualifié licencié-ès-lois, avocat en ce siège, *mayeur* dans une Minute du 23 avril 1594. Il faut lire *mayeur second*.

4. Nicolas Denquin, nommé bailli de Fiennes, quitte Montreuil et est remplacé le 6 février 1595 par Pasquier Allain, lieutenant de l'amirauté de France. (Marquis Le Ver. Extraits des délibérations de l'échevinage de Montreuil.)

ÉCHEVINS : Barthélemy Cordoing, argentier, Michel Maisnard et Loys Denquin, maîtres des ouvrages, Jacques Moulliard, Me Nicolas Bellin, Guillaume Boullenger, Me Jacques Poullet, Charles Lamyrant, Barthélemy de Baillon [1], Ansel Hesdoul.

CONSEILLERS : Jean de Poilly, Jean Caron, Me François de Héghes, Jacques Hommet, Me Pasquier Allain, Anthoine Le Roy, Me Adrien du Jardin, Nicolas Gloriand, Me Claude Heuzé, Nicolas d'Esquincourt, Firmin Esgret, François de Saint-Jehan.

1595-1596

MAYEUR : Honorable homme Anthoine de Héghes (quatrième mairie).

MAYEUR SECOND : Me Pasquier Allain.

MAYEUR TIERS : Nicolas Gloriand.

ÉCHEVINS : Jean Pasquier, argentier, Ansel Hesdoul, Me Nicolas Bellin, Guillaume Boullenger, Me Jean Poullet, Loys Denquin, Me Claude Heuzé, Nicolas d'Esquincourt, Anthoine Hurtrel, Barthélemy Cordoing [2].

CONSEILLERS : Jean Caron, ancien mayeur, Guillaume Eurin.

1596-1597

MAYEUR : Honorable homme Anthoine de Héghes (cinquième mairie).

MAYEUR SECOND : Henry Lamyrant.

MAYEUR TIERS : Anthoine Le Roy l'aîné.

ÉCHEVINS : Charles Masson, argentier, Guillaume Boullenger et Jean Pasquier, maîtres des ouvrages, Nicolas d'Esquincourt, Anthoine de Ray, François de Saint-Jehan, Barthélemy de Baillon, Jean d'Esquincourt, Jacques Wllart [3].

1. Qualifié échevin de la ville-basse, dans une minute des Notaires.

2. Minute du 30 janvier 1596.

3. Les Minutes de l'année mentionnent Masson, J. et N. d'Esquincourt, de Ray, de Baillon, Wllart, Boullenger, et en outre : noble homme Loys Denquin (3 janvier 1597), Jehan de Saint-Jehan et Gilles de Lhomel. (Note R. Rodière.)

CONSEILLERS : Me François de Héghes, Jean Caron, Jean de Poilly, Guillaume Eurin, Me Nicolas Denquin, Me Claude Heuzé, Me Nicolas Pellet, Charles Lamyrant, Jean Moulliard, Me Loys du Cay, Anthoine de Boullongne, Andrieu Hurtrel.

1597-1598

MAYEUR : Noble homme Anthoine de Héghes, sieur de Franclieu, procureur du Roy au siège de Montreuil (sixième mairie).

MAYEUR SECOND : Me François Guérard.

MAYEUR TIERS : Anthoine Le Roy.

ÉCHEVINS : Anthoine Hurtrel, argentier, Guillaume Boullenger et François de Poilly, maîtres des ouvrages, Barthélemy de Baillon, Nicolas d'Esquincourt, Me Jean Allard, Robert de Berry, Jacques de Boullongne, Jean d'Esquincourt.

CONSEILLERS : Me François de Héghes, Jean Caron[1], Jean de Poilly, Henry Lamyrant, Jean Moulliard, Nicolas Gloriand, Me Pasquier Allain, Me Claude Heuzé, Loys Denquin, Guillaume Eurin, Jacques Raoult, Jean de Saint-Jehan.

1598-1599

MAYEUR : Noble homme Anthoine de Héghes, sieur de Franclieu, procureur du Roy au siège de Montreuil (septième mairie).

MAYEUR SECOND : Me François Guérard.

MAYEUR TIERS : Jean Moulliard.

ÉCHEVINS : Anthoine Enlart[2], argentier, Robert de Berry[3] et Guillaume Boullenger, maîtres des ouvrages, Barthélemy de Baillon, Anthoine Hurtrel, Nicolas d'Esquincourt, François de Saint-Jehan, Anthoine de Ray le jeune, Anthoine de Boullongne, François de Poilly.

1. En 1598, Jean Caron avait 51 ans, Louis Denquin, ancien second mayeur, 61 et Jean de Ray, ancien échevin, 62 ans.

2. On trouve encore Anthoine Le Roy le jeune, comme échevin.

3. Robert de Berry, se fixant à Montcavrel, donne sa démission d'échevin et est remplacé par François de Poilly le 5 février 1599. (Marquis Le Ver. Extraits des délibérations de l'Échevinage.)

Conseillers : Me François de Héghes, Jean Caron, Jean de Poilly, Me Pasquier Allain, Henry Lamyrant, Nicolas Gloriand, Charles Lamyrant, Anthoine de Ray, Jacques Wllart[1], Me Simon de Leaue, Philippe Hertault, Gilles de Lhomel.

1599-1600

Mayeur : Me Pasquier Allain (première mairie).

Mayeur second : Henry Lamyrant.

Mayeur tiers : Anthoine Le Roy.

Échevins : Adthoine de la Hodde, argentier, Guillaume Boullenger et François de Poilly, maîtres des ouvrages, Anthoine Hurtrel, Nicolas d'Esquincourt, Anthoine de Boullongne, Anthoine Enlart, Anthoine Queval, François de Saint-Jehan.

Conseillers : Me Anthoine de Héghes, Jean Caron, Jean de Poilly, Me François Guérard, Guillaume Eurin, Nicolas Gloriand, Charles Lamyrant, Jacques Wllart, Gervais du Muret, Gilles de Lhomel, Gilles le Roy, Hugues Fiérard.

1600-1601

Mayeur : Me Pasquier Allain (deuxième mairie).

Mayeur second : Me François Guérard.

Mayeur tiers : Barthélemy de Baillon.

Échevins : Anthoine Queval, argentier, Anthoine Hurtrel, Nicolas d'Esquincourt, Anthoine Enlart et François de Poilly, maîtres des ouvrages, Anthoine de Boullongne, Me Simon de Leaue, Anthoine Le Roy le jeune, Gilles de Lhomel, sieur de Cauchie.

Conseillers : Me Anthoine de Héghes, Jean Caron[2], Jean de Poilly, Guillaume Eurin, Nicolas Gloriand, Jean Moulliard, Jean de Saint-Jehan, Charles Lamyrant, Jacques Wllart, Robert de Berry, Gervais du Muret, Philippe Caudavaine.

1. Ou Wllard.
2. Mort le 24 août 1601. (Reg. de la paroisse Notre-Dame.)

1601-1602

MAYEUR : Noble homme François Guérard, sieur de Sorrus, de Campigneulles et de Fernehen (première mairie).

De gueules à trois croissants d'argent.

MAYEUR SECOND : Jean Moulliard.

MAYEUR TIERS : Barthélemy de Baillon.

ÉCHEVINS : Anthoine de Boullongne, argentier, Nicolas d'Esquincourt, Anthoine Enlart, Gilles de Lhomel, Me Simon de Leaue, Loys de Lengaigne, Gervais du Muret, Jacques Raoult, Anthoine Hurtrel [1], Anthoine Queval [2].

CONSEILLERS : Jean de Poilly, ancien mayeur, Guillaume Eurin, Nicolas Gloriand, Anthoine Le Roy.

1602-1603

MAYEUR : Noble homme François Guérard, sieur de Sorrus, de Campigneulles et de Fernehen (deuxième mairie).

MAYEUR SECOND : Nicolas Gloriand.

MAYEUR TIERS : Charles Lamyrant.

ÉCHEVINS : Jacques Raoult, argentier, Jacques Wllart et Gilles de Lhomel, maîtres des ouvrages, Me Anthoine Foiart, François de Poilly, Me Simon de Leaue, Gervais du Muret, Anthoine de Boullongne, Anthoine Enlart [3], Antoine Queval.

CONSEILLERS : Noble homme Anthoine de Héghes, Jean de Poilly, Guillaume Eurin, Jean Moulliard, Barthélemy de Baillon, Anthoine Hurtrel, Guillaume Boullenger, Jean d'Esquincourt, Anthoine Le Roy, Robert de Berry, Marc Hertault, Gérard Lesseline.

1. François de Poilly est cité comme échevin le 30 juillet 1602. (Minutes des Notaires.)

2. Minute du 23 janvier 1602.

3. Les Minutes de Lengaigne mentionnent également le 11 juillet 1603 Gervais du Muret et le 15 décembre 1602 Charles Heuzé.

1603-1604

MAYEURS : Noble homme François Guérard[1], sieur de Sorrus, de Campigneulles et de Fernehen (troisième mairie), et honorable homme Jean de Poilly (neuvième mairie).

MAYEUR SECOND : Nicolas Gloriand.

MAYEUR TIERS : Guillaume Boullenger.

ÉCHEVINS : Me Simon de Leaue, argentier, Jacques Wllart, Robert de Berry, Anthoine de Boullongne, Gilles de Lhomel, Jacques Raoult, Me Anthoine Foiart, François Lesseline, Henry Lescot[2].

CONSEILLERS : Anthoine Hurtrel, noble homme Anthoine de Héghes.

1604-1605

MAYEUR : Honorable homme Jean de Poilly (dixième mairie).

MAYEUR SECOND : Guillaume Boullenger.

MAYEUR TIERS : Anthoine Hurtrel.

ÉCHEVINS : Me Anthoine Foiart, argentier, Gilles de Lhomel[3] et Anthoine de Boullogne[4], maîtres des ouvrages, Jean d'Esquincourt, Me Simon de Leaue, Jacques Raoult, Gervais du Muret, Charles Heuzé, Me François Sallé, François de Poilly.

CONSEILLERS : Noble homme Antoine de Héghes, Me Nicolas Gloriand, Jean Moulliard, Guillaume Eurin, Charles Lamyrant, Anthoine de Ray, Anthoine Queval, Anthoine Enlart, Anthoine Le Roy, Gilles le Roy, Pierre Moulliard, Flourens de la Tour.

1. Mss. Marquis Le Ver.

2. Jacques de Boullongne est cité avec Antoine, comme échevins, le 23 juillet 1604 ; Jehan d'Esquincourt, le 16 octobre. (Minutes des Notaires.)

3. Maître des ouvrages pour tenir le livre.

4. Maître des ouvrages pour assister. — Anthoine de Boullongne va habiter Abbeville, donne sa démission d'échevin de Montreuil et est remplacé par François de Poilly. (Marquis Le Ver.)

1605-1606

MAYEUR : Noble homme Anthoine de Hèghes, sieur de Franclieu, procureur du Roy au siège de Montreuil (huitième mairie)[1].

MAYEUR SECOND : Me Nicolas Gloriand.

MAYEUR TIERS : Me Simon de Leaue.

ÉCHEVINS : Robert de Berry, argentier, Gilles de Lhomel et Me François Sallé, maîtres des ouvrages, François de Poilly, Jacques Wllart, Jacques Raoult, Me Anthoine Foiart, Me Philippe de Lengaigne, Pierre Moulliard.

CONSEILLERS : Jean de Poilly, ancien mayeur, Guillaume Boullenger, Guillaume Eurin, Jean Moullart, Barthélemy de Baillon, Charles Lamyrant, Anthoine Enlart, Nicolas d'Esquincourt, Anthoine Queval, Anthoine Le Roy, François Lesseline, Jean Postel.

1606-1607

MAYEUR : Noble homme Anthoine de Hèghes, sieur de Franclieu, procureur du Roy au siège de Montreuil (neuvième mairie).

MAYEUR SECOND : Anthoine Hurtrel.

MAYEUR TIERS : Barthélemy de Baillon.

ÉCHEVINS : François de Poilly, argentier, Jacques Wllart et Pierre Moulliard, maîtres des ouvrages, Nicolas d'Esquincourt, Me Philippe de Lengaigne, Me Anthoine Foiart, Gilles de Lhomel, Jean Postel, Jacques Raoult[2].

CONSEILLERS : Jean de Poilly, ancien mayeur, Jean Moullart, Guillaume Boullenger, Guillaume Eurin, Charles Lamyrant, Anthoine Enlart, Anthoine Queval, Anthoine Le Roy, François Lesseline, Anthoine de Ray, Charles Heuzé, Flourens de la Tour.

1. Il avait 57 ans le 23 juillet 1605. (Minutes des Notaires.)

2. Les Minutes des Notaires signalent, en outre, comme échevins : François Lesseline et Nicolas du Fumier (23 octobre 1607) ; Jehan d'Esquincourt (8 juin 1607).

1607-1608

MAYEUR : Noble homme Anthoine de Héghes, sieur de Franclieu, procureur du Roy en la justice royale de Montreuil (dixième mairie).

MAYEUR SECOND : Anthoine Hurtrel.

MAYEUR TIERS : Barthélemy de Baillon.

ÉCHEVINS : Nicolas d'Esquincourt, argentier, Me François Lesseline et Me Philippe de Lengaigne, maîtres des ouvrages, François de Poilly, Robert de Berry, Gervais du Muret, Charles Heuzé, Jean Postel, Jacques Raoult.

CONSEILLERS : Jean de Poilly, ancien mayeur, Jean Moullart [1], Guillaume Boullenger, Guillaume Eurin, Charles Lamyrant, Me Simon de Leaue, Me François Sallé, Anthoine Queval, Me Hector Le Tellier, Jean Allain, Jean Esgret, Henry Lescot.

1608-1609

MAYEUR : Honorable homme Jean Moullart, sieur de Séhen et du Marets (première mairie).

D'or au lion de vair, armé et lampassé de gueules.

MAYEUR SECOND : Guillaume Boullenger.

MAYEUR TIERS : Me Nicolas Bellin.

ÉCHEVINS : Jacques Wllart, argentier, Me François Lesseline et Me Philippe de Lengaigne, maîtres des ouvrages, Gilles de Lhomel, Jean d'Esquincourt, Robert de Berry, Anthoine de la Hodde, Charles Heuzé, Jean Postel.

CONSEILLERS : Noble homme Anthoine de Héghes, ancien mayeur, Jean de Poilly, Me Nicolas Pellet, Me François de Héghes, Me Nicolas Gloriand, Anthoine Hurtrel, Me Simon de Leaue, Jean de Saint-Jehan, Anthoine Queval, Anthoiue Le Roy, Marcq Hertault, Jean de Ray.

1. Nous croyons que c'est le premier membre de cette famille qui ait écrit son nom Moullart au lieu de Moulliard.

1609-1610

MAYEUR : Honorable homme Jean Moullart, sieur de Séhen et du Marest (deuxième mairie).

MAYEUR SECOND : Me Simon de Leaue.

MAYEUR TIERS : Anthoine Enlart[1].

ÉCHEVINS : Me François Lesseline, argentier, Loys Denquin et Robert de Berry, maîtres des ouvrages, Jean d'Esquincourt, François de Poilly, sieur de Maresville, Gilles de Lhomel, Anthoine de la Hodde, Me Loys de Lengaigne, Jean Postel.

CONSEILLERS : Noble homme Anthoine de Héghes, ancien mayeur, Jean de Poilly, Me François Guérard, Me Nicolas Pellet, Me Nicolas Gloriand, Guillaume Boullenger, Anthoine Hurtrel, Barthélemy de Baillon, Nicolas d'Esquincourt, Anthoine de Ray, Me Anthoine Foiart, Henry Lescot.

1610-1611

MAYEUR : Honorable homme Jean Moullart, sieur de Séhen et du Marest (troisième mairie).

MAYEUR SECOND : Me Simon de Leaue.

MAYEUR TIERS : Jacques Wllart.

ÉCHEVINS : Charles Heuzé, argentier, Robert de Berry et Jean Postel, maîtres des ouvrages, Jean d'Esquincourt, Gilles de Lhomel, Me François Lesseline, Anthoine de la Hodde, Me Philippe de Lengaigne, Philippe de Poilly.

CONSEILLERS : Noble homme Anthoine de Héghes, ancien mayeur, Jean de Poilly[2], ancien mayeur, Me François Guérard, Me Nicolas Pellet, Me Nicolas Gloriand, Guillaume Boullenger, Anthoine Hurtrel, Barthélemy de Baillon, Me François de Héghes, Me Claude Heuzé, Marc Hertault, Jean Enlart.

1. Les manuscrits de M. de Baizieux indiquent par erreur Anthoine Hurtrel mayeur second et Me Nicolas Bellin, procureur notaire, mayeur tiers, le 13 septembre 1610.

2. Mort le 20 avril 1611. (Reg. de la paroisse Notre-Dame.)

1611-1612

MAYEUR : Noble homme François Guérard, sieur de Sorrus et de Campigneulles (quatrième mairie).

MAYEUR SECOND : Nicolas Gloriand.

MAYEUR TIERS : Barthélemy de Baillon.

ÉCHEVINS : Gilles de Lhomel, sieur de Coulombier, argentier, Loys Denquin, Jean d'Esquincourt, François de Poilly, Anthoine de la Hodde, Philippe de Lengaigne, Jean Postel, sieur de Saint-Éloy, Philippe de Poilly, Me François Lesseline [1].

CONSEILLERS : Jean Moullart, noble homme Me Anthoine de Héghes [2], Me Nicolas Pellet, Anthoine Hurtrel, Guillaume Boullenger, Me Claude Heuzé, Anthoine Enlart, Anthoine Queval, Nicolas d'Esquincourt, Me Anthoine Foiart, Anthoine Le Roy, Marcq Hertault.

1612-1613

MAYEUR : Noble homme François Guérard, sieur de Sorrus et de Campigneulles (cinquième mairie).

MAYEUR SECOND : Me Nicolas Gloriand.

MAYEUR TIERS : Claude Heuzé.

ÉCHEVINS : Marcq Hertault, argentier, Gilles de Lhomel, sieur du Coulombier, et Philippe de Poilly, maîtres des ouvrages, Robert de Berry, Jacques Raoult, Anthoine du Crocq, Josse Dailly, Anthoine de Saint-Jehan, Jean Allain.

1. Le compte de l'argentier, conservé à la Bibliothèque de Saint-Omer (Mss. 872) est signé de tous les mayeurs et échevins. La cloche actuelle du tocsin de la ville de Montreuil, datée de 1612, porte une inscription rappelant les noms des trois mayeurs. Barthélemy de Baillon y est qualifié « maieux du Val » et Guérard y est dit « en sa quatriesme mairie ».

2. Protestation de Anthoine de Héghes, disant que « noble homme François Guérard n'était pas dans sa quatrième mairie, puisqu'il n'avait pas terminé sa troisième mairie pour remplir la place de lieutenant général civil et criminel au bailliage souverain d'Ardres et comté de Guisnes, nommé par Sa Majesté (21 octobre 1612). » (Marquis Le Ver. Reg. de l'Échevinage.)

CONSEILLERS : Noble homme Me Anthoine de Héghes, Jean Moullart, Me Nicolas Pellet, Guillaume Boullenger, Anthoine Enlart, Jacques Wllart, Anthoine de Ray, Henry Lescot, Anthoine Queval, Me Nicolas Wallois, Claude Warnier, Louis Bonnier.

1613-1614

MAYEUR : Noble homme Anthoine de Héghes, sieur de Franclieu, secrétaire de la chambre du Roi (onzième mairie).

MAYEUR SECOND : Guillaume Boullenger.

MAYEUR TIERS : François de Poilly, sieur de Maresville.

ÉCHEVINS : Me Jean Postel, argentier, Jean d'Esquincourt, Jacques Raoult, Gilles de Lhomel, sieur du Coulombier, François Lesseline, Charles Heuzé, Philippe de Poilly, Marcq Hertault, Anthoine de Saint-Jehan, Robert de Berry.

CONSEILLERS : Jean Moullart, Me Simon de Leaue, Anthoine Hurtrel, Barthélemy de Baillon, Anthoine Enlart, Me Claude Postel, Me Nicolas Pellet.

1614-1615

MAYEUR : Noble homme Anthoine de Héghes, sieur de Franclieu, secrétaire de la chambre du Roi (douzième mairie).

MAYEUR SECOND : Claude Heuzé.

MAYEUR TIERS : François Lesseline.

ÉCHEVINS : Philippe de Poilly, argentier, Gilles de Lhomel, Jacques Raoult, Charles Heuzé, maître des ouvrages, Anthoine de Saint-Jehan, Flourens de la Tour, Pierre Moullart, Isaac Belledame, Jean Hertault.

CONSEILLERS : Jean Moullart, ancien mayeur, Me Nicolas Pellet, Me Nicolas Gloriand, Anthoine Enlart, Me François Hertault, Me Claude Postel.

1615-1616

MAYEUR : Noble homme Anthoine de Héghes, sieur de Franclieu, secrétaire de la chambre du Roi (treizième mairie).

MAYEUR SECOND : Nicolas Gloriand.

MAYEUR TIERS : François de Poilly.

ÉCHEVINS : François du Muret, argentier, Charles Heuzé, maître des ouvrages, Jacques Raoult, Jean Postel, Isaac Belledame, Flourens de La Tour, Pierre Moullart, Hugues Fiérard, Anthoine Enlart [1], Anthoine de Ray, Marcq Hertault.

CONSEILLERS : Barthélemy de Baillon, Jean Moullart, ancien mayeur, Guillaume Boullenger, Nicolas Wallois, Me Nicolas Pellet, Jacques Wllart.

1616-1617

MAYEUR : Honorable homme Nicolas Gloriand [2].

MAYEUR SECOND : Me Claude Heuzé, licencié-ès-lois, bailli de Waben.

MAYEUR TIERS : Loys de Lengaigne.

ÉCHEVINS : Anthoine du Crocq, argentier, Jacques Raoult, Isaac Belledame, Gilles de Lhomel, Flourens de la Tour, Me Claude Postel, Philippe de Poilly, Robert de Berry [3], Anthoine du Crocq [4].

CONSEILLERS : Jean Moullart, Guillaume Boullenger, Me Anthoine de Hérghes, Barthélemy de Baillon, Anthoine Enlart, Nicolas Wallois, Me Nicolas Pellet, Jacques Wllart.

1617-1618

MAYEUR : Noble homme Anthoine de Héghes, sieur de Franclieu, secrétaire de la chambre du Roi (quatorzième mairie).

MAYEUR SECOND : François de Poilly.

MAYEUR TIERS : Anthoine Enlart.

1. Ces neuf échevins signent, avec les trois mayeurs, le compte d'argentier de 1615-1616, conservé à la Bibliothèque de Saint-Omer, (Mss. 872). Les Minutes des Notaires mentionnent Heuzé, Belledame, Postel, de La Tour, Moullart, et en outre Antoine de Ray, Marc Hertault, Guillaume Boullenger, Jehan Moullart. Ces deux derniers sont repris ailleurs comme conseillers.

2. Mort en charge, après le 30 avril 1617.

3. On trouve aussi comme échevin, à la date du 25 septembre 1617, François du Muret. (Minutes de Bellin.)

4. Cousin de l'argentier. (Note Ch. Henneguier.)

Échevins : Jean Hertault, argentier, Jacques Raoult, François du Muret et Charles Heuzé, maîtres des ouvrages, Pierre Moullart, sieur de Vilmarest, Flourens de la Tour, Hugues Fiérard, Nicolas Queval, Anthoine du Crocq, Gilles de Lhomel, Isaac Belledame[1], Philippe de Poilly.

Conseillers : Me François Guérard, ancien mayeur, Guillaume Boullenger, Me François Hertault, Me François Lesseline, Barthélemy de Baillon, Me Loys de Lengaigne, Me Nicolas Pellet, Jacques Wllart, Nicolas Wllart.

1618-1619

Mayeur : Noble homme Anthoine de Héghes, sieur de Franclieu, secrétaire de la chambre du Roi (quinzième mairie)

Mayeur second : François de Poilly.

Mayeur tiers : Anthoine Enlart.

Échevins : Me Philippe de Lengaigne, argentier, Charles Heuzé et Hugues Fiérard, maîtres des ouvrages, Me Anthoine Foiart, Flourens de la Tour, Gilles Le Roy, Grégoire de Boullongne, Jacques de Lattre, Me Charles Lambert, Gaspard du Crocq.

Conseillers : Jean d'Esquincourt, Gilles de Lhomel, Anthoine de Ray, Anthoine de Saint-Jehan, Barthélemy de Baillon, Me François Lesseline, Anthoine de La Hodde.

1619-1620

Mayeur : Noble homme Anthoine de Héghes, sieur de Franclieu, secrétaire de la chambre du Roi (seizième mairie).

Mayeur second : Barthélemy de Baillon.

Mayeur tiers : François du Muret.

Échevins : Anthoine de Saint-Jehan, argentier, Charles Heuzé et Hugues Fiérard, maîtres des ouvrages, Anthoine Foiart, Philippe de Lengaigne, Grégoire de Boullongne, Gilles Le Roy, Me Jean du Crocq, adjoint du procureur du roi, Jean Esgret.

1. Février 1618. (Minutes des Notaires.)

CONSEILLERS : Noble homme François Guérard, ancien mayeur, Me Nicolas Pellet, Guillaume Boullenger, François de Poilly, Anthoine de Ray, Robert de Berry, Gilles de Lhomel, Henry Lescot, Marcq Hertault, Me Claude Postel, Nicolas Queval, Nicolas Wallois.

1620-1621

MAYEUR : Honorable homme François de Poilly, sieur de Maresville (première mairie) [1].

MAYEUR SECOND : Anthoine Enlart.

MAYEUR TIERS : Charles Heuzé.

ÉCHEVINS : Grégoire de Boullongne, argentier, Philippe de Lengaigne et Hugues Fiérard, maîtres des ouvrages, Robert de Berry, Gilles de Lhomel, Anthoine de Saint-Jehan, Me Charles Lambert, Gilles Le Roy, Me Anthoine Foiart le jeune, Me Claude Postel, Jean Esgret [2].

CONSEILLERS : Noble homme Anthoine de Héghes, noble homme François Guérard, Me Nicolas Pellet, Guillaume Boullenger, François du Muret, Anthoine de Ray, Anthoine de la Hodde, Jean Postel, Marcq Hertault, Jacques de Lattre, Nicolas Lamyrant, Gilles Gloriand, Jean Allain.

1621-1622

MAYEUR : Noble homme François Guérard, sieur de Sorrus et de Campigneulles (sixième mairie).

MAYEUR SECOND : François du Muret.

MAYEUR TIERS : Anthoine de Ray, sieur d'Auxy.

ÉCHEVINS : Gilles le Roy, argentier, Robert de Berry, Me Anthoine Foiart l'aîné, Pierre Moullart, Hugues Fiérard, maître des ouvrages, Me Claude Postel, Grégoire de Boullongne, Jean du Crocq, Jean Esgret, Isaac Belledame.

1. Député au-devant du Roi le 20 décembre 1620, avec de Héghes, Heuzé et de Berry.

2. Le 5 août 1621, Me Claude Postel et Jean Esgret sont nommés échevins en remplacement de Me Philippe de Lengaigne et de Anthoine de Saint-Jehan, décédés. (Marquis Le Ver. Reg. de l'Échevinage.) Le 10 avril, François de Poilly, mayeur est envoyé à Paris pour les affaires et les privilèges de la ville. (Id.)

CONSEILLERS : Noble homme Anthoine de Héghes, François de Poilly, Me Nicolas Pellet, Guillaume Boullenger, Barthélemy de Baillon, Charles Heuzé, Marcq Hertault, Flourens de la Tour, Nicolas Lamyrant.

1622-1623

MAYEUR : Noble homme François Guérard, sieur de Sorrus et de Campigneulles (septième mairie).

MAYEUR SECOND : Charles Heuzé.

MAYEUR TIERS : Robert de Berry.

ÉCHEVINS : Pierre Moullart, argentier, Gilles de Lhomel, Philippe de Poilly, Claude Postel, Grégoire de Boullongne, Charles Lambert, Gilles le Roy, Jacques de Lattre, Jean Esgret.

CONSEILLERS : François de Poilly, ancien mayeur, François du Muret, Anthoine Enlart, Me Loys de Lengaigne, Me Nicolas Pellet, Jacques Thorel, Robert de Berry, Me Anthoine de Héghes, Guillaume Boullenger, Barthélemy de Baillon.

1623-1624

MAYEUR : Honorable homme François de Poilly, sieur de Maresville (deuxième mairie).

MAYEUR SECOND : Charles Heuzé.

MAYEUR TIERS : Anthoine de Ray.

ÉCHEVINS : Jean Esgret, argentier, Me Anthoine Foiart l'aîné, Pierre Moullart, premier maître des ouvrages, Jean Hertault, Hugues Fiérard, Nicolas Queval, Me Charles Lambert, deuxième maître des ouvrages, Me Jean du Crocq, Louis Nicquet, Jacques de Lattre [1].

CONSEILLERS : Guillaume Boullenger, François du Muret, Me Loys de Lengaigne, Gilles Gloriand, noble homme Anthoine de Héghes, Me Nicolas Pellet, Barthélemy de Baillon, Jacques Thorel, François de Poilly, Loys Nicquet, Anthoine Hurtrel, Gilles de Lhomel, Anthoine Enlart.

1. Jacques de Lattre est dénommé échevin dans une Minute du 23 octobre 1624 ; Grégoire de Boullongne et Emmanuel Cardon, dans une autre du 15 octobre 1624. (Note R. Rodière.)

1624-1625

MAYEUR : Honorable homme François de Poilly, sieur de Maresville (troisième mairie).

MAYEUR SECOND : François du Muret.

MAYEUR TIERS : Noble homme Jean Allard, procureur du roi.

ÉCHEVINS : Me Claude Postel, argentier, Loys Nicquet, Hugues Fiérard, Me Jean du Crocq, Nicolas Lamyrant, Me Charles Lambert, Me Anthoine Foiart l'aîné, Jean Esgret, Jean Hertault.

CONSEILLERS : Me Nicolas Pellet, Guillaume Boullenger, Me Loys de Lengaigne, Me Jean le Pottier, Anthoine Enlart, Robert de Berry, Gilles de Lhomel, Grégoire de Boullongne, Me Nicolas Wallois, noble homme Anthoine de Héghes, Me François Guérard, Jean Moullart.

1625-1626

MAYEUR : Honorable homme François de Poilly, sieur de Maresville (quatrième mairie).

MAYEUR SECOND : Charles Heuzé.

MAYEUR TIERS : Jean Hertault.

ÉCHEVINS : Me Jean du Crocq, argentier, Me Anthoine Foiart l'aîné, Hugues Fiérard, Me Claude Postel, Grégoire de Boullongne, Loys Nicquet, Me Jean Le Pottier, Emmanuel Cardon, Nicolas Queval [1], Charles Lamyrant.

CONSEILLERS : Gaspard du Crocq, Gilles Gloriand, Anthoine Enlart, Gilles de Lhomel, Robert de Berry, Guillaume Boullenger, Gilles Le Roy, Me Jean Hertault, Me Nicolas Pellet, Jean Esgret, Anthoine de Ray.

1626-1627

MAYEUR : Noble homme Claude Heuzé, sieur de Hurtevent, lieutenant particulier au bailliage de Montreuil (première mairie).

D'azur à trois étoiles d'or posées 2 et 1.

MAYEUR SECOND : François du Muret.

1. Le 16 juin 1626, est repris comme échevin Jean Esgret ; et, le 29 janvier, Me Charles Lambert, procureur notaire, échevin maître des ouvrages, dans les Minutes des Notaires.

MAYEUR TIERS : Jean Postel.

ÉCHEVINS : Me Jacques Patté, argentier, Me Anthoine Foiart, Jean Esgret, Emmanuel Cardon, Philippe de Poilly, écuyer, sieur de Tateville et du Chocquel, Jacques Hochedé.

CONSEILLERS : Gaspard du Crocq, Gilles Gloriand, Me Nicolas Pellet, Anthoine du Crocq, Jean Moullart.

1627-1628

MAYEUR : Noble homme Claude Heuzé, sieur de Hurtevent, lieutenant particulier (deuxième mairie).

MAYEUR SECOND : Jean Postel.

MAYEUR TIERS : Gilles de Lhomel, sieur du Coulombier.

ÉCHEVINS : Florent de la Tour, argentier, Me Anthoine Foiart l'aîné, Grégoire de Boullongne, Nicolas Lamyrant, Hugues Fiérard, Gaspard du Crocq, Emmanuel Cardon, Me Anthoine Lyonard, Me Jacques Patté.

CONSEILLERS : Me Nicolas Pellet, avocat, Guillaume Boullenger, Anthoine Enlart, Anthoine de Ray, Robert de Berry, Me Jean Allard, Me Jean Hertault, Claude Warnier, Me Pierre Savereulx, Gilles Le Roy, Isaac Queval, Gilles Gloriand.

1628-1629

MAIRIE vacante [1].

MAYEUR SECOND : François du Muret.

MAYEUR TIERS : Me Anthoine Foiart l'aîné.

ÉCHEVINS : Gaspard du Crocq l'aîné, argentier, Jean Esgret [2], Me Claude Postel, notaire et procureur, Me François de Lengaigne, Grégoire de Boullongne, Loys Nicquet, Gilles de Lhomel.

CONSEILLERS : Isaac Queval, Claude Warnier, Bertrand de Baillon, Gilles Gloriand, Anthoine du Crocq, Me Nicolas Pellet, Jean Moullart.

1. Nous pensons que la mairie a été vacante, car nous n'avons pas trouvé de mayeur de 1628-1629.

2. Échevin de la ville-basse.

1629-1630

Mayeur : Honorable homme François du Muret (première mairie).

D'or à la bande de gueules chargée d'une merlette d'argent.

Mayeur second : Jean Allard.

Mayeur tiers : Marcq Hertault.

Échevins : Claude Warnier, argentier, Me Claude Postel, maître des ouvrages, Jean Esgret, Me Anthoine Lyonard, Nicolas Lamyrant, Marc Fiérard, Isaac Queval, Emmanuel Cardon, Anthoine du Crocq.

Conseillers : Noble homme Claude Heuzé, sieur de Hurtevent, Jean Moullart [1], Me Nicolas Pellet, Anthoine Enlart, Anthoine de Ray, Anthoine Queval, Gilles le Roy, Anthoine du Crocq, François Thorel.

1630-1631

Mayeur : Honorable homme François du Muret (deuxième mairie).

Mayeur second : Marcq Hertault.

Mayeur tiers : François Hurtrel.

Échevins : Me Antoine Lyonard, argentier, Marcq et Hugues Fiérard, maîtres des ouvrages [2], Gilles Le Roy, Me Pierre Savereulx, procureur et notaire, Isaac Queval, Anthoine du Crocq, Bertrand de Baillon, Pierre Lovergne, Gilles Gloriand, Grégoire de Boullongne.

Conseillers : Me Claude Heuzé, sieur de Hurtevent, Jean Moullart, Me Nicolas Pellet, Robert de Berry, Jean Patté, François Thorel, Anthoine Enlart, Gilles de Lhomel, Guillaume Boullenger, Josse Dailly.

1631-1632

Mayeur : Honorable homme François du Muret (troisième mairie).

Mayeur second : Jean Hertault.

1. Jean Moullart obtient, le 5 décembre 1630, les trois offices de receveur ancien, alternatif et triennal des deniers communs patrimoniaux et d'octroy de la ville de Montreuil, créé par édit de juin 1621, « auquel n'a pas encore été pourvu, avec attribution des 4 deniers pour livre du montant de sa recette pour forme de gages. » (Dom Grenier, vol. LXXIV.)

2. Ainsi qualifiés dans deux actes des 17 février et 28 avril 1631.

MAYEUR TIERS : M[e] Claude Postel.

ÉCHEVINS : M[e] Pierre Savereulx, argentier, Guillaume du Crocq et Marcq Fiérard, maîtres des ouvrages, Pierre Lovergne, Gilles Gloriand, Isaac Queval, Jacques Robert, François Raoult, Bertrand de Baillon.

CONSEILLERS : Noble homme Claude Heuzé, sieur de Hurtevent, Jean Moullart, M[e] Nicolas Pellet, Guillaume Boullenger, Anthoine de Ray, Robert de Berry, Pierre Pasquier.

1632-1633

MAYEUR : Noble homme Anthoine de Lumbres, sieur d'Herbinghem, lieutenant général au bailliage (première mairie).

De... à la bande de... chargé de trois lionceaux debout de...

MAYEUR SECOND : Anthoine de Ray.

MAYEUR TIERS : Gilles de Lhomel, sieur du Coulombier.

ÉCHEVINS : Marcq Fiérard, argentier, Antoine Lyonard, Pierre Lovergne, Bertrand de Baillon, Gilles Gloriand, Charles de Lattre, Isaac Queval, Gaspard du Crocq, Charles Lamyrant, Louis Nicquet.

CONSEILLERS : Anthoine Enlart, Marcq Hertault, Pierre Pasquier, M[e] Claude Heuzé, Jean Moullart, M[e] Nicolas Pellet, Guillaume Boullenger, Robert de Berry.

1633-1634

MAYEUR : Noble homme Anthoine de Lumbres, sieur d'Herbinghem, lieutenant général au bailliage (deuxième mairie).

MAYEUR SECOND : Anthoine Enlart.

MAYEUR TIERS : Gilles de Lhomel, sieur du Coulombier.

ÉCHEVINS : Nicolas Lamyrant, argentier, M[e] Pierre Savereulx, Guillaume du Crocq, Isaac Queval, Pierre Lovergne, Gilles Gloriand, maître des ouvrages, Jacques Robert, Jean Desprez, Anthoine Pasquier, Guillaume Boullenger.

CONSEILLERS : Me Nicolas Pellet, Jean Allard, Anthoine de Ray, Anthoine Foiart, Gilles Le Roy, Marcq Hertault, Bertrand de Baillon, Claude Postel, Gaspard Carpentier, Loys Nicquet, François du Muret, Robert de Berry, Guillaume Boullenger, Jean Hertault.

1634-1635 [1]

MAYEUR : Noble homme Anthoine de Lumbres, sieur d'Herbinghem, lieutenant général au baillage (troisième mairie) [2].

ÉCHEVINS : Jean Hertault, premier échevin, Me Henry Heuzé, sieur de Hurtevent, conseiller du roi, assesseur civil et criminel, Gilles Gloriand, maître des ouvrages, Jean Moullart, sieur du Mottoy, argentier.

1635-1636

MAYEUR : Honorable homme François du Muret (quatrième mairie).

ÉCHEVINS : François Hurtrel, premier échevin, Me Claude Postel, deuxième échevin, Gaspard du Crocq, troisième échevin et maître des ouvrages, Noël Le Roy, échevin de la ville-basse.

1636-1637 [3]

MAYEUR : Honorable homme Anthoine Enlart [4].

ÉCHEVINS : Jean Allard, premier échevin, Me Jacques Patté, deuxième échevin, Marcq Fiérard, troisième échevin, Bertrand de Baillon, échevin de la ville-basse.

1. Par un arrêt du Conseil d'État du Roi tenu à Paris, le 23 septembre 1634, l'Échevinage de Montreuil n'est plus composé que d'un mayeur et de quatre échevins.

2. Étant à la fois mayeur et lieutenant général, Antoine de Lumbres esf appelé *prætor et major* dans les Actes de l'Interdit de 1634.

3. Dans les Mss du Marquis Le Ver, on trouve des conseillers, c'est une erreur.

4. Il était syndic des sœurs du couvent de Saint-François, le 17 mai 1640. (Note Henneguier)

1637-1638

MAYEUR : Honorable homme François Hurtrel, avocat en la cour du parlement (première mairie).

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois tours aussi d'or, maçonnées de sable.

ÉCHEVINS : Me Jacques Patté, premier échevin, Charles de Lattre et Me Jean Desprez, maîtres des ouvrages, Simon Queval, échevin de la ville-basse.

1638-1639

MAYEUR : Honorable homme François Hurtrel, avocat en la cour du parlement (deuxième mairie).

ÉCHEVINS : Me Marand François du Muret, premier échevin, Me Pierre Savereulx et Noël Queval, maîtres des ouvrages, Nicolas Le Roy, échevin de la ville-basse.

1639-1640

MAYEUR : Honorable homme François Hurtrel, avocat en la cour du parlement (troisième mairie).

ÉCHEVINS : Me Pierre Savereulx, premier échevin, administrateur de la maison du Val, François Enlart et Gaspard du Crocq, maîtres des ouvrages, Anthoine Pasquier, échevin de la ville-basse.

1640-1641

MAYEUR : Noble homme Me Marand François du Muret [1], avocat en parlement (première mairie).

1. François du Muret, avocat de la ville, étant retenu prisonnier à Paris pour les 2000 livres que Montreuil doit payer, les échevins décident qu'on lui fournira caution pour l'en faire sortir. (Extraits des Reg. aux délibérations de l'Échevinage, Marquis Le Ver.)

ÉCHEVINS : Noble homme Me Henry Heuzé, écuyer, seigneur de Hurtevent, conseiller du roi, son lieutenant assesseur civil et criminel au siège de Montreuil, Nicolas Le Roy, échevin de la basse-ville, Me Gérard Boucher et Grégoire de Boullongne, maîtres des ouvrages.

1641-1642

MAYEUR : Noble homme Me Marand François du Muret, avocat en parlement (deuxième mairie).

ÉCHEVINS : Nicolas Lamyrant, premier échevin, Anthoine Pasquier, deuxième échevin, Me Philippe Lovergne, troisième échevin, Jacques Hurtrel, quatrième échevin [1].

1642-1643

MAYEUR : Noble homme Me Marand François du Muret, avocat en parlement (troisième mairie).

ÉCHEVINS : Me Jacques Patté, premier échevin, administrateur de la maison du Val, Nicolas Le Roy, échevin de la ville-basse, Me François de Lengaigne, maître des ouvrages, Noël Queval, maître des ouvrages et administrateur de l'hôpital.

1643-1644

MAYEUR : Noble homme Jean Allard, sieur du Plouy, procureur du roi (première mairie).

ÉCHEVINS : Gaspard du Crocq, premier échevin, Jean Esgret, échevin de la ville-basse, Charles de Lattre, maître des ouvrages, Jacques Patté, maître des ouvrages.

1644-1645

MAYEUR : Noble homme Jean Allard, sieur du Plouy, procureur du roi (deuxième mairie).

ÉCHEVINS : Charles de Lattre, sieur de Termes, premier échevin, Me François de Lengaigne, Jacques Hurtrel, Nicolas Le Roy.

1. Ainsi qualifiés dans un compte échevinal.

1645-1646

Mayeur : Noble homme Jean Allard, sieur du Plouy, procureur du roi (troisième mairie).

Échevins : Me Philippe de Lengaigne, premier échevin, Me François Allard, Anthoine Pasquier, Nicolas Roussel.

1646-1647

Mayeur : Noble homme Me Marand François du Muret, avocat en parlement (quatrième mairie).

Échevins : Gaspard du Crocq, premier échevin, administrateur du Val, Nicolas Le Roy, Me François Allard, Anthoine de Saint-Jehan, maître des ouvrages.

1647-1648

Mayeur : Noble homme Me Marand François du Muret, avocat en parlement (cinquième mairie).

Échevins : Me François Allard, Anthoine Pasquier, Jacques Hurtrel, maître des ouvrages, Jacques Ancquier.

1648-1649

Mayeur : Noble homme Me Marand François du Muret, avocat en parlement (sixième mairie).

Échevins : Charles de Lattre, sieur des Termes, premier échevin, Nicolas Le Roy, Noël Queval, maître des ouvrages et Adrien Bocquillon.

1649-1650

Mayeur : Noble homme Me Marand du Muret (septième mairie).

Échevins : Claude Patté, Nicolas Le Roy, Gaspard du Crocq, Jean Eurin[1].

1650-1651

Mayeur : Noble homme François Hurtrel, avocat en parlement (quatrième mairie).

1. Note manuscrite Charles Henneguier.

Échevins : Me Jacques Patté, Nicolas Le Roy, Me Gérard Boucher, Anthoine de Crocq.

1651-1652

Mayeur : Noble homme François Hurtrel, avocat en parlement (cinquième mairie).

Échevins : Me Philippe Lovergne, Nicolas Le Roy, Jean Eurin, Gaspard du Crocq.

1652-1653

Mayeur : Noble homme François Hurtrel, avocat en parlement (sixième mairie).

Échevins : Gaspard du Crocq, sieur d'Imbretun, premier échevin, Antoine Prestault, Me Charles Roussel, Jean Esgret, hospitalier.

1653-1654

Mayeur : Noble homme François Hurtrel, avocat en parlement (septième mairie).

Échevins : Noble homme Jean Allard, Nicolas Hardy, Me Philippe Lovergne, Jacques de la Motte, maître des ouvrages.

1654-1655

Mayeur : Noble homme François Hurtrel, sieur d'Arboval, conseiller et avocat du roi (huitième mairie).

Échevins : Me Jacques Patté, Me Pierre Lovergne, Jacques de la Motte, Nicolas Hardy.

1655-1656

Mayeur : Noble homme Jean Allard, sieur du Plouy, procureur du roi (quatrième mairie).

Échevins : Noble homme Jean Le Noir, sieur de Dignopré, Nicolas Le Roy, Me Adrien Bocquillon, Jacques Monbailly.

1656-1657

Mayeur : Noble homme Jean Allard, sieur du Plouy, procureur du roi au siège (cinquième mairie).

Échevins : Me Jacques Patté [1], premier échevin, Nicolas Le Roy, échevin de la ville-basse, Me Adrien Bocquillon, premier maître des ouvrages, Jacques du Crocq, deuxième maître des ouvrages et hospitalier.

1657-1658

Mayeur : Noble homme Jean Allard, sieur du Plouy, procureur du roi au siège (sixième mairie).

Échevins : Me Jacques Patté, premier échevin, Nicolas Le Roy, deuxième échevin, pour la ville-basse, Me Philippe de Lovergne, maître des ouvrages, Josse Hochedé, deuxième maître des ouvrages et hospitalier.

1658-1659

Mayeur : Noble homme Jean Allard, sieur du Plouy, procureur du roi au siège (septième mairie).

Échevins : Noble homme Jean Le Noir, écuyer, sieur de Dignopré, avocat en parlement, premier échevin, Me Gérard Boucher, procureur et notaire, maître des ouvrages, Jean Eurin, deuxième maître des ouvrages, Charles Esgret, échevin de la ville-basse et hospitalier.

1659-1660

Mayeur : Noble homme Jean Allard, sieur du Plouy, avocat en parlement, naguère procureur du roi (huitième mairie) [2].

Échevins : Noble homme Me Philippe de Lengaigne, écuyer, sieur de Galbart, conseiller du roy, lieutenant criminel au bailliage de Montreuil, premier échevin, Me Adrien Bocquillon, premier maître des ouvrages, Me Anthoine Prestault, deuxième maître des ouvrages, Jacques Pollet, échevin de la ville-basse et administrateur de l'hôpital Notre-Dame.

1. Jacques Patté et Adrien Bocquillon furent envoyés, par l'Échevinage, vers Louis XIV à Abbeville, le 22 mai 1657, pour l'assurer de la fidélité de la ville de Montreuil, qu'il était sur le point de visiter. (Note Ch. Henneguier.)

2. Mort en exercice le 15 août 1660.

1660-1661 [1]

MAYEUR : Honorable homme Gaspard du Crocq, sieur de Framezelles et d'Imbretun (première mairie).

D'azur au chevron d'or, accompagné de trois macles d'argent.

ÉCHEVINS : Charles de Lattre, sieur de Termes, premier échevin, Anthoine Prestault, premier maître des ouvrages, Josse Hochedé, deuxième maître des ouvrages, Jacques Pollet, échevin pour la ville-basse et hospitalier.

1661-1662 [2]

MAYEUR : Honorable homme Gaspard du Crocq, sieur de Framezelles et d'Imbretun (deuxième mairie).

ÉCHEVINS : Noble homme Me François Le Pottier, écuyer, sieur de la Hestroye, lieutenant particulier au siège de Montreuil, Me Adrien Bocquillon, premier maître des ouvrages, Jacques Pollet, deuxième maître des ouvrages, Godefroy Lobegeois, hospitalier.

1662-1663

MAYEUR : Noble homme Jean Le Noir, sieur de Dignopré, écuyer, avocat en parlement, vicomte héréditaire de Montreuil (première mairie).

ÉCHEVINS : Me Adrien Bocquillon, procureur et notaire, premier échevin, Josse Hochedé, premier maître des ouvrages, Philippe de Lattre, sieur du Rozel, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Guillaume Le Roy, échevin de la ville-basse.

1663-1664

MAYEUR : Noble homme Jean Le Noir [3], sieur de Dignopré, écuyer, avocat en parlement (deuxième mairie).

ÉCHEVINS : Me Adrien Bocquillon, premier échevin, Jean Eurin, premier maître des ouvrages, Jacques Pollet, échevin de la ville-basse, Me Jacques Patté, deuxième maître des ouvrages et hospitalier.

1. Le renouvellement de la mairie a lieu seulement le 2 novembre à cause du retard « par l'empêchement pour les offices ».

2. Renouvellement de la mairie le 14 novembre.

3. Le mayeur est renommé, quoique absent pour les « affaires de la ville ».

1664-1665

MAYEUR : Noble homme Jean Le Noir, sieur de Dignopré [1], écuyer, avocat en parlement, vicomte héréditaire de Montreuil (troisième mairie).

ÉCHEVINS : Jean Eurin, premier échevin, Me Gérard Boucher, premier maître des ouvrages, Jacques Pollet, échevin de la ville-basse, Louis Thorel, deuxième maître des ouvrages et administrateur de l'hôpital Notre-Dame.

1665-1666

MAYEUR : Noble homme Jean Le Noir, sieur de Dignopré, vicomte héréditaire de Montreuil, écuyer, avocat en parlement (quatrième mairie).

ÉCHEVINS : Josse Hochedé, premier échevin et administrateur de la maison du Val, Jacques Monbailly, premier maître des ouvrages, Nicolas Hardy, échevin de la ville-basse, deuxième maître des ouvrages, Anthoine Hurtrel, hospitalier et argentier [2].

1666-1667

MAYEUR : Noble homme Jean Le Noir, sieur de Dignopré, vicomte héréditaire de Montreuil, écuyer, avocat en parlement (cinquième mairie).

ÉCHEVINS : Josse Hochedé, premier échevin, administrateur du Val, Jacques Pollet, premier maître des ouvrages, Jacques de la Motte l'aîné, deuxième maître des ouvrages et argentier, Gilles de Lhomel, sieur du Coulombier, hospitalier.

1667-1668

MAYEUR : Noble homme Jean Le Noir, sieur de Dignopré, vicomte héréditaire de Montreuil, écuyer, avocat en parlement (sixième mairie).

1. Il est qualifié mayeur, de présent commandant la ville.

2. Au mois de juin 1665, l'office d'argentier de la ville est réuni au domaine de la ville, au moyen d'une transaction passée avec Jean Moullart, sieur du Mottoy. L'Échevinage arrête que les comptes seront réglés et qu'il sera nommé un argentier à la pluralité des voix. (Extrait des Reg. des délibérations de l'Échevinage. Marquis Le Ver.)

ÉCHEVINS : M[e] Gérard Boucher, procureur notaire, premier échevin et administrateur du Val, Anthoine Hurtrel, premier maître des ouvrages, Philippe Esgret, deuxième maître des ouvrages et argentier, Claude Hochedé, hospitalier.

1668-1669

MAYEUR : Noble homme Jean Le Noir, sieur de Dignopré, vicomte héréditaire de Montreuil, écuyer, avocat en parlement (septième mairie).

ÉCHEVINS : Jean Eurin, Jacques Pollet, échevin de la ville-basse, Philippe Thorel, argentier et Anthoine Hurtrel.

1669-1670

MAYEUR : Noble homme François Le Pottier, sieur de la Hestroye, conseiller du roi, lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au siège de Montreuil (première mairie).

Écartelé au 1 d'argent au lion de gueules, l'écu billeté de même ; au 2 d'or à trois chevrons de gueules ; au 3 d'azur au poisson d'argent mis en pal et vivré, la tête en bas, accompagné de deux croissants d'or ; au 4 d'azur au jars (?) d'argent ailé de sable.

ÉCHEVINS : Jacques Pollet, premier échevin, Anthoine Hurtrel, premier maître des ouvrages, Denis Coupier, deuxième maître des ouvrages, Gilles de Lhomel, sieur du Coulombier, argentier.

1670-1671

MAYEUR : Noble homme François Le Pottier, sieur de la Hestroye, conseiller du roi, lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au siège de Montreuil (deuxième mairie).

ÉCHEVINS : François Enlart, Anthoine Hurtrel, Charles Boudou, Jean Esgret, argentier.

1671-1672

MAYEURS : Noble homme François Le Pottier, sieur de la Hestroye, conseiller du roi, lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au siège de Montreuil (troisième mairie).

ÉCHEVINS : Noël Queval, docteur en médecine, Dénis Coupier, Claude Hochedé, Jean de Lattre, argentier.

1672-1673

MAYEUR : Noble homme Jean Le Noir, écuyer, sieur de Dignopré, vicomte héréditaire de Montreuil, avocat en parlement (huitième mairie).

ÉCHEVINS : Jacques Pollet, Anthoine Hurtrel, Philippe de Lattre, sieur du Rozel, Philippe Thorel, sieur de Campigneulles [1], argentier.

1673-1674

MAYEUR : Noble homme Jean Le Noir, écuyer, sieur de Dignopré, vicomte héréditaire de Montreuil, avocat en parlement (neuvième mairie).

ÉCHEVINS : Jacques Pollet, Philippe de Lattre, sieur de Bréxent, Claude Jacquemin, Grégoire Hacot, argentier.

1674-1675 [2]

MAYEUR : Noble homme Jean Le Noir, écuyer, sieur de Dignopré, vicomte héréditaire de Montreuil, avocat en parlement (dixième mairie).

ÉCHEVINS : Jean Eurin, premier échevin, Gilles Le Roy, premier maître des ouvrages, Jacques de la Motte le jeune, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Anthoine Cailleu, sieur du Frien, argentier.

1. *D'or au chevron d'azur chargé d'une étoile d'argent et accompagné de trois roses de gueules.*

2. Renouvellement des offices le 5 novembre.

1675-1676

Mayeur : Noble homme Jean Le Noir, écuyer, sieur de Dignopré, vicomte héréditaire de Montreuil, avocat en parlement (onzième mairie).

Échevins : Me François Enlart, procureur du roi, premier échevin, Anthoine Cailleu, sieur du Frien, premier maître des ouvrages, noble homme Noël Queval, docteur en médecine, deuxième maître des ouvrages et argentier, Louis Queval, échevin de la ville-basse.

1676-1677 [1]

Mayeur : Noble homme Jean Le Noir, écuyer, sieur de Dignopré, vicomte héréditaire de Montreuil, avocat en parlement (douzième mairie).

Échevins : Jean Eurin, premier échevin, Gilles Le Roy, premier maître des ouvrages, Jean Hurtrel, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Louis Boudou, argentier.

1677-1678

Mayeur : Noble homme François Enlart, sieur de La Salle-Gambier et Vernipré, conseiller du roi, lieutenant général au siège de cette ville (première mairie).

D'azur au chevron d'or surmonté de trois croissants de même montants vers le chef et une croix anchrée en pointe.

Échevins : Noble homme Antoine Walloy Hurtrel, sieur d'Arboval, conseiller et avocat du roi, premier échevin, Louis Boudou, premier maître des ouvrages, Jean Demizel, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Nicolas Hardy, argentier.

1. Renouvellement des offices le 7 décembre.

1678-1679 [1]

MAYEUR : Noble homme François Enlart, sieur de La Salle-Gambier, conseiller du roi, lieutenant général au siège de cette ville (deuxième mairie).

ÉCHEVINS : Noble homme Antoine Walloy Hurtrel, conseiller et avocat du roi, premier échevin, Grégoire Hacot, premier maître des ouvrages, Louis Queval, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jean Bocquet, argentier.

1679-1680

MAYEUR : Noble homme François Enlart, sieur de la Salle-Gambier, lieutenant général au siège de cette ville (troisième mairie).

ÉCHEVINS : Noble homme Antoine Walloy Hurtrel, conseiller et avocat du roi, premier échevin, Grégoire Hacot, premier maître des ouvrages, Louis Queval, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jean Bocquet, argentier.

1680-1681 [2]

MAYEUR : Noble homme François Le Pottier, sieur de la Hestroye, conseiller du roi et lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au siège de cette ville (quatrième mairie).

ÉCHEVINS : Anthoine Hurtrel, premier échevin, François de Lattre, sieur de Terme, avocat en parlement, premier maître des ouvrages, Me François Le Roy, procureur et notaire, deuxième maître des ouvrages, Jacques Queval, argentier et échevin de la ville-basse.

1681-1682

MAYEUR : Noble homme François Le Pottier, sieur de la Hestroye, conseiller du roi et lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au siège de cette ville (cinquième mairie).

1. Les échevinages de 1678-1679 et 1679-1680 se trouvent dans les notes Henneguier.

2. Renouvellement des offices les dimanche 15 et lundi 16 décembre 1680. (Marquis Le Ver.)

ÉCHEVINS : Antoine Hurtrel, premier échevin, Gilles Le Roy, premier maître des ouvrages, Jean Bermon, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Nicolas Coupier, argentier.

28 octobre 1682 — 4 janvier 1683 [1]

MAYEUR : Noble homme François Le Pottier [2], sieur de la Hestroye, conseiller du roi et lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au siège de cette ville (sixième mairie).

ÉCHEVINS : Antoine Hurtrel, premier échevin, Gilles Le Roy, premier maître des ouvrages, Jean Bermon, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Nicolas Coupier, argentier.

28 janvier 1683 — 28 octobre 1683

MAYEUR : Noble homme François Enlart, sieur de La Salle-Gambier, conseiller du roi et son lieutenant général au siège (quatrième mairie).

ÉCHEVINS : Noble homme Éloy Lamirand, sieur de Genville [3], écuyer de la grande écurie du roi, Claude Jacquemin, premier maître des ouvrages, Jacques Roussel, maître apothicaire, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Philippe Havet, argentier.

1683-1684

MAYEUR : Noble homme François Enlart, sieur de la Salle-Gambier, conseiller du roi et son lieutenant général au siège (cinquième mairie) [4].

ÉCHEVINS : Claude Jacquemin, premier maître des ouvrages, Jacques Roussel, deuxième maître des ouvrages, Me Claude Bocquillon, procureur, Philippe Havet, argentier.

1. Le mayeur, les échevins Gilles Le Roy et Jehan Bermon sont destitués par ordre du roi, le 4 janvier 1683, pour avoir négligé le service des étapes des troupes et sont condamnés à 300 livres d'amende. (Marquis Le Ver.)

2. Le carillon actuel de la ville de Montreuil, datant de 1682, porte les noms du mayeur Le Pottier et de Gilles Le Roy, premier maître des ouvrages.

3. *De... au chevron écimé de... accompagné en pointe d'un cerf ailé passant tourné à senestre ; au chef de... ; heaume de trois quarts à senestre.*

4. Il n'y a pas de renouvellement de mairie pendant l'année 1683-1684. — Le corps échevinal ci-dessus indiqué est nommé d'office.

1684-1685

MAYEUR : Noble homme François Enlart, sieur de La Salle-Gambier, conseiller du roi et son lieutenant général au siège (sixième mairie).

ÉCHEVINS : Noble homme Éloy Lamirand, seigneur de Genville, écuyer de la grande écurie du roi [1], Claude Jacquemin, lieutenant des chirurgiens, premier maître des ouvrages, Jacques Roussel, deuxième maître des ouvrages, Philippe Havet, échevin de la basse-ville et argentier [2].

1685-1686

MAYEUR : Noble homme Antoine Walloy Hurtrel, sieur d'Arboval, conseiller et avocat du Roi (première mairie).

ÉCHEVINS : Noble homme Me Jacques du Muret, avocat en parlement et subdélégué de l'intendant, Me François Le Roy, notaire et procureur du Roi au bailliage de Waben, premier maître des ouvrages, Philippe Havet, deuxième maître des ouvrages, échevin de la basse-ville et hospitalier, Nicolas Monsigny, argentier.

1686-1687 [3]

MAYEUR : Noble homme Antoine Walloy Hurtrel, sieur d'Arboval, conseiller et avocat du roi (deuxième mairie).

ÉCHEVINS : Noble homme Me Jacques du Muret, avocat en parlement et subdélégué de l'intendant, Philippe Havet, premier maître des ouvrages, Claude Monbailly, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Denis Warnier, argentier [4].

1. Le roi lui donne le brevet d'écuyer de la grande écurie, le 26 juin 1678 et l'Échevinage l'enregistre le 26 octobre suivant. (Marquis Le Ver.)

2. Archives de l'Hôtel de Ville. Philippe Havet est dit argentier au bureau de l'Échevinage.

3. Renouvellement des offices le 20 novembre 1686.

4. Il est qualifié argentier et receveur des deniers patrimoniaux.

1687-1688

MAYEUR : Noble homme Antoine Walloy Hurtrel, sieur d'Arboval, conseiller et avocat du roi (troisième mairie).

ÉCHEVINS : Philippe Havet, premier échevin, Jacques Carpentier, premier maître des ouvrages, Me Louis Le Roy, procureur et notaire, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Denis Fauchâtre, échevin de la basse-ville et argentier.

1688-1689

MAYEUR : Noble homme Antoine Walloy Hurtrel, sieur d'Arboval, conseiller et avocat du roi (quatrième mairie).

ÉCHEVINS : Noble homme Me Adrien Boucher, avocat en parlement, premier échevin, Claude Monbailly, premier maître des ouvrages, Denis Fauchâtre, échevin de la basse-ville, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jacques Hertault[1], sieur du Cléty, argentier.

1689-1690

MAYEUR : Noble homme Me Adrien Boucher, sieur de Longville, avocat en parlement (première mairie).

D'azur à un pal d'argent chargé d'une merlette de gueules.

ÉCHEVINS : Me Louis Le Roy, notaire et procureur, premier échevin, Nicolas Coupier, premier maître des ouvrages, Étienne Lhostillier, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Claude Bultel, argentier.

1690-1691[2]

MAYEUR : Noble homme Me Adrien Boucher, sieur de Longeville, avocat en parlement (deuxième mairie).

ÉCHEVINS : Me Louis Le Roy, notaire et procureur, premier échevin, Denis Fauchâtre, premier maître des ouvrages, Me Nicolas Lovergne, notaire et procureur, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Me Antoine de la Marre, procureur et notaire, argentier.

1. *D'or à un sautoir de sable chargé de cinq billettes d'argent.*

2. Renouvellement des offices le 2 novembre.

1691-1692 [1]

MAYEUR : Noble homme Me Adrien Boucher, sieur de Longville, avocat en parlement (troisième mairie).

ÉCHEVINS : Jean Demizel, premier échevin, Me Nicolas Lovergne, procureur et notaire, premier maître des ouvrages, François Desfontaines, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Firmin Fiérard, argentier.

28 octobre 1692 — 29 octobre 1693 [2]

MAIRIE vacante.

ÉCHEVINS : Jean Demizel, premier échevin, Me Nicolas Lovergne, procureur et notaire, premier maître des ouvrages, François Desfontaines, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Firmin Fiérard [3], argentier.

21 août, 9 et 18 septembre 1693

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel [4].
D'argent fretté d'azur.

ASSESSEURS : Charles de la Fresnais [5], et Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, conseillers du roi [6].

1. L'Échevinage est renouvelé le 27 novembre.

2. Les charges de maire deviennent vénales en août 1692.

3. *D'or à un chef de sinople chargé d'une macle d'argent.* — L'Échevinage est le même, du 28 octobre 1692-29 octobre 1693, le Roi ayant défendu de renouveler la mairie jusqu'à la levée des charges de maire perpétuel.

4. Enregistrement à l'Échevinage le 21 août 1693, du brevet du roi de « la charge de maire créée en office héréditaire perpétuel pour François Becquet, conformément à l'édit du mois d'août 1692 ». François Becquet est installé maire le 21 août 1693, aux appointements de 165 livres. (Ch. Henneguier.) — La quittance d'achat porte 4000 livres pour finances de la charge et 10 livres pour celle du marc d'or. (Extraits des délibérations de l'Échevinage.)

5. Prov. d'assesseur héréditaire à l'Hôtel de Ville, le 3 septembre 1693. (Arch. Nat., V^1 83.)

6. Les provisions de conseillers du roi assesseurs à titre héréditaire, créés par édit d'août 1692, ont été enregistrées à l'Échevinage pour Charles de la Fresnais et Antoine Cailleu du Frien, les 9 et 18 septembre 1693. (Marquis Le Ver.)

29 octobre 1693 — 12 novembre 1693

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

ÉCHEVINS : Me François Le Roy, notaire et procureur, premier échevin, Gabriel Duquesnel, premier maître des ouvrages, Josse Hochedé, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Marc Le Blond, argentier.

ASSESSEURS : Charles de la Fresnais et Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, conseillers du roi.

12 novembre 1693 — 28 octobre 1694[1]

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

ÉCHEVINS : Charles de la Fresnais, conseiller assesseur, premier échevin, Gabriel Duquesnel, premier maître des ouvrages, Marc Le Blond, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, conseiller assesseur et argentier.

1694-1695

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

ÉCHEVINS : Me François Le Roy, notaire et procureur, premier échevin, Jacques Roussel, premier maître des ouvrages, Me Antoine Martin, deuxième maître des ouvrages, Jean-Baptiste Bruslé, argentier.

ASSESSEURS : Charles de la Fresnais et Me Antoine Cailleu[2], sieur du Frien, procureur et notaire, conseillers du roi.

1695-1696

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

ÉCHEVINS : Me Claude Patté, bailli de Waben, premier échevin, Me Antoine Martin, premier maître des ouvrages, Nicolas Grandsire, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Charles Breffort, argentier.

1. Le maire étant perpétuel, il est procédé seulement à l'élection des autres membres de l'Échevinage. — Les deux conseillers assesseurs sont nommés échevins.

2. *De sinople à une croix anchrée d'or, à la terrasse ondée d'argent.*

ASSESSEURS : Charles de la Fresnais et Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, procureur et notaire, conseillers du roi.

1696-1697[1]

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

ÉCHEVINS : Me François Siriez, sieur de Bergues, avocat en parlement, premier échevin, Josse Hochedé, premier maître des ouvrages, Jacques de la Hodde, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Charles Le Roux, argentier.

ASSESSEURS : Charles de la Fresnais et Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, procureur et notaire, conseillers du roi.

1697-1698

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

ÉCHEVINS : Me Charles Wyart, sieur des Rohart, avocat en parlement, premier échevin, Nicolas Grandsire, médecin, premier maître des ouvrages, Antoine Cloquette, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Nicolas Caroulle, argentier.

ASSESSEURS : Charles de la Fresnais et Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, procureur et notaire, conseillers du roi.

1698-1699

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

ÉCHEVINS : Me Pierre Pasquier, premier échevin, Jacques de la Hodde, premier maître des ouvrages, Godefroy de la Motte, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, François Bigourd, argentier.

ASSESSEURS : Charles de la Fresnais et Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, procureur et notaire, conseillers du roi.

1. Nomination des échevins, le 10 novembre.

1699-1700

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

ÉCHEVINS : Nicolas Grandsire, docteur en médecine, premier échevin, Denis Fauchâtre, premier maître des ouvrages, Jacques Hurtrel, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Claude Cloquette, argentier.

ASSESSEURS : Charles de la Fresnais et Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, procureur et notaire, conseillers du roi [1].

1700-1701 [2]

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

ÉCHEVINS : Me Claude Patté, bailli de Waben, premier échevin, Jean le Prestre, premier maître des ouvrages, Charles Boudou, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jacques Queval, argentier, Olivier Thiébaut, argentier [3].

ASSESSEURS : Charles de la Fresnais et Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, procureur et notaire, conseillers du roi.

1701-1702

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

ÉCHEVINS : Philippe Havet, premier échevin, Charles Boudou, premier maître des ouvrages, Louis Lhostillier, second maître des ouvrages et hospitalier, Pierre Ohier, argentier.

ASSESSEURS : Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, procureur et notaire, et Charles de la Fresnais, conseillers du roi.

1. Par arrêt rendu le 14 juillet 1699, l'office de maire est réuni à la ville. (Procès-verbal de l'Échevinage, le 7 novembre 1700. Mss. Marquis Le Ver.)

2. Réunion de l'office de maire au corps de la ville contre le remboursement de 4000 livres. (Marquis Le Ver.)

3. Nommé le 15 mars, en remplacement de Jacques Queval, décédé en charge le 11 février 1701.

1702-1703

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

LIEUTENANT DE MAIRE : Me Claude de Poilly [1], notaire et procureur.

ÉCHEVINS : Me Pierre Pasquier, premier échevin, Grégoire Hacot, premier maître des ouvrages, Pierre Cailleu, second maître des ouvrages et hospitalier, Hiérosme Lhostillier, argentier.

ASSESSEURS : Me Antoine Cailleu, sieur du Frien et Charles de la Fresnais, conseillers du roi.

1703-1704 [2]

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

LIEUTENANT DE MAIRE : Me Claude de Poilly, notaire et procureur.

ÉCHEVINS : Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, notaire et procureur, premier échevin, Pierre Tilliette, premier maître des ouvrages, Gérard Fauchâtre, second maître des ouvrages et hospitalier, Antoine Hacot, argentier.

ASSESSEUR : Charles de la Fresnais.

28 octobre 1704 — 14 juin 1705

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

LIEUTENANT DE MAIRE : Me Claudde de Poilly, notaire et procureur.

ÉCHEVINS : Pierre Cailleu, premier échevin, Grégoire de Lhomel [3], deuxième échevin, Philippe Havet, troisième échevin, François Sallé, argentier [4].

1. Reçu lieutenant de maire, « en raison de l'acquisition qu'il a faite de cet office », le 27 décembre 1702. (Mss. Marquis Le Ver.)

2. Arch. Départementales de la Somme, série C. 1988, fol. 204 vo. Provisions de lieutenant de maire pour François Enlart, données à Versailles, le 9 avril 1704.

3. Philippe Havet et Grégoire de Lhomel, sont reçus « en l'office d'échevins », créé par arrêt du Conseil du roi en janvier 1704 ; provisions des 23 mai et 23 juin 1704.

4. François Sallé est reçu échevin argentier, le 11 novembre 1704.

14 juin 1705 — 28 octobre 1705

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.
LIEUTENANT DE MAIRE : Me Claude de Poilly, notaire et procureur.
ÉCHEVINS : Pierre Cailleu, premier échevin, Grégoire de Lhomel, deuxième échevin, François Bigourd, troisième échevin [1], François Sallé, argentier.

1705-1706

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.
LIEUTENANT DE MAIRE : Me Claude de Poilly, notaire et procureur [2].
ÉCHEVINS : Charles Boudou, premier échevin, Me Antoine Martin, premier maître des ouvrages, Charles Breffort, second maître des ouvrages et hospitalier, François Enlart, argentier.

28 octobre 1706 [3] — 30 janvier 1707

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.
LIEUTENANT DE MAIRE : Charles Boudou.
ÉCHEVINS : Jacques de la Motte, premier échevin, Antoine Hacot, premier maître des ouvrages, Jean Nayet, deuxième maître des ouvrages, Jacques Thiébaut, argentier.

1. Le roi par son édit, réforme les charges d'échevins et les réunit aux corps de la ville. (Extraits des délibérations de l'Échevinage. Marquis Le Ver.)

2. Nous portons Me Claude de Poilly et François Enlart, comme lieutenants de maire, à cause de leurs nominations, mais ils ne comparaissent dans aucune séance de l'Échevinage. — Pendant plusieurs années, avec Charles Boudou, il y avait trois lieutenants de maire à Montreuil.

3. Le 30 novembre 1706, un arrêté du Conseil d'État du roi annule l'élection des échevins faite le 28 octobre 1706, parce qu'on a refusé voix délibérative à Charles Boudou, lieutenant de maire. Il est procédé à de nouvelles élections et en l'absence du maire, le sieur Charles Boudou préside à la dite élection. (Marquis Le Ver.) Des lettres de provisions de l'office de lieutenant de maire perpétuel et héréditaire créé par édit de mai 1702 sont accordées à Charles Boudou, le 10 janvier 1706, contre quittance de 800 livres. (Marquis Le Ver et Arch. Départementales de la Somme. Série C. fol. 147, C. 1788.)

30 janvier 1707[1] — 28 octobre 1707

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

LIEUTENANT DE MAIRE : Charles Boudou.

ÉCHEVINS : Jacques de la Motte, premier échevin, Jean Nayet, deuxième échevin, Guillaume Cailleu, troisième échevin, Jacques Thiébaut, quatrième échevin et argentier.

1707-1708

MAIRE : Noble homme Me Jacques du Muret[2], avocat en parlement, maire perpétuel alternatif (première mairie).

LIEUTENANT DE MAIRE : François Enlart.

ÉCHEVINS : Jacques de la Motte, premier échevin, Nicolas Monsigny, premier maître des ouvrages, Louis Boudou, deuxième maître des ouvrages, François Queval, argentier.

1708-1709

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

LIEUTENANT DE MAIRE : François Enlart.

ÉCHEVINS : Nicolas Grandsire, premier échevin, Antoine Hacot, premier maître des ouvrages, François Bigourd, deuxième maître des ouvrages, Philippe Cailleu, argentier.

ASSESSEURS : Charles de la Fresnais et Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, conseillers du roi.

1. Provisions de conseiller du roi, lieutenant de maire alternatif et triennal, de la ville de Montreuil (nouvelle création), pour François Enlart, le 30 avril 1707, contre paiement de 800 livres. (Arch. Nat., V[1] 181).

2. Enregistrement le 15 septembre 1707 des lettres de provisions de maire perpétuel et alternatif, données par le roi à Me Jacques du Muret, avocat en parlement, le 24 juillet 1707. (Marquis Le Ver.)

1709-1710 [1]

MAIRE : Noble homme Me Jacques du Muret, avocat en parlement, maire perpétuel alternatif (deuxième mairie).

LIEUTENANT DE MAIRE : François Enlart.

ÉCHEVINS : Nicolas Grandsire, docteur en médecine, premier échevin, Grégoire de Lhomel, sieur du Grand-Jardin, Philippe de Lattre, sieur de Rozel, Antoine Fusillier, argentier [2].

1710-1711

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel.

LIEUTENANT DE MAIRE : Charles Boudou.

ÉCHEVINS : Me Antoine Martin, premier échevin, François Bigourd, deuxième échevin, Norbert Forestier, troisième échevin, François Baillon, argentier [3].

1711-1712 [4]

MAIRE : Noble homme Me Jacques du Muret, avocat en parlement, maire perpétuel alternatif (troisième mairie).

LIEUTENANT DE MAIRE : Charles Boudou, conseiller du roi.

ÉCHEVINS : Gaspard Dupuis, premier échevin, Me François Baillon, maître des ouvrages, Nicolas Fiérard, Nicolas Legris, argentier.

1. Un arrêt du Conseil d'État (11 janvier 1710) ordonne qu'Enlart sera tenu de se défaire de la charge de lieutenant de maire dans les six mois et lui défend d'en faire les fonctions. (Arch. Nat., E. 812, nº 49.)

2. Le 30 juin 1710, enregistrement des provisions de l'office de premier échevin alternatif créé par édit de janvier 1704, données à Gaspard Dupuis, le 19 avril 1707. (Extraits des délibérations de l'Échevinage. Marquis Le Ver.) Même enregistrement de provisions de deuxième échevin alternatif, accordées à Nicolas Fiérard le 25 avril 1707. (Id.) — Gaspard Dupuis et Nicolas Fiérard ne figurent pas comme échevins dans les Mss. du Marquis Le Ver, mais signent comme tels des pièces municipales le 25 octobre 1710. (Arch. Henneguier.)

3. Le 22 janvier 1711, Nicolas Fiérard, échevin par acquisition de cet office (Audiences de l'Échevinage); il occupe encore ces fonctions en 1715 et 1716.

4. Le 28 octobre 1711, deux échevins sont seulement nommés : François Baillon et Nicolas Legris. C'est à partir de cette date, que l'on trouve pour la première fois le lieutenant de maire inscrit dans les délibérations de l'Échevinage.

1712-1713 [1]

MAIRE : Noble homme François Becquet, conseiller du roi, maire perpétuel [2].

LIEUTENANT DE MAIRE : Me Charles Boudou, conseiller du roi.

ÉCHEVINS : Me Pierre Pasquier, sieur de la Cressonnière, avocat en parlement, Norbert Forestier, Philippe de Lattre, sieur du Rozel, Charles Fasquel, argentier.

1713-1714 [3]

MAIRE : Noble homme Me Jacques du Muret, avocat en parlement, maire perpétuel alternatif (quatrième mairie).

LIEUTENANT DE MAIRE : Charles Boudou.

ÉCHEVINS : Jean-Baptiste Le Prêtre, Nicolas Fiérard, Gaspard Dupuis [4], François Havet, argentier.

1714-1715

MAIRIE vacante.

LIEUTENANT DE MAIRE : Claude Septier.

ÉCHEVINS : Grégoire de Lhomel, premier échevin, Norbert Forestier, deuxième échevin, Nicolas Coupier, troisième échevin, François Masson, argentier.

1715-1716 [5]

MAIRE : Noble homme Me Jacques du Muret, avocat en parlement (cinquième mairie).

1. Les Mss. du Marquis Le Ver portent comme assesseurs de 1712-1713, Charles de la Fresnais et Antoine Cailleu, sieur du Frien. — Le 10 décembre 1712, Claude Septier obtient du roi, le brevet de lieutenant de maire ancien et mi-triennal.

2. Mort en exercice en 1713.

3. Le 28 octobre 1713, sont élus deux échevins : Jean-Baptiste Le Prêtre et François Havet, argentier.

4. Un acte du 19 janvier 1714 qualifie Pasquier, avocat, vice-mayeur ; Dupuis, premier échevin ; Septier, lieutenant de maire ; Bigourd et Fusillier, échevins. (Arch. Départementales du Pas-de-Calais. Série C. no 245.)

5. François Havet et Henry Havet sont élus le 22 janvier 1716. (Extraits des délibérations de l'Échevinage. Marquis Le Ver.)

LIEUTENANT DE MAIRE : Gaspard Dupuis.

ÉCHEVINS : François Havet, premier échevin, Grégoire de Lhomel, deuxième échevin, Nicolas Coupier, troisième échevin, Henry Havet, argentier.

1716-1717

MAIRE : Noble homme Me Jacques du Muret, avocat en parlement (sixième mairie).

LIEUTENANT DE MAIRE : Claude Septier [1].

ÉCHEVINS : Me Jacques Marcotte, premier échevin, Me Charles Wyart, sieur des Rohart [2], avocat en parlement, deuxième échevin, François Dupré, maître des ouvrages, Louis Poultier, argentier [3].

1717-1718

MAYEUR : Noble homme Me Jean-Baptiste Jacquemin, sieur de Châteaurenault, président aux traites (première mairie).

D'argent au chevron abaissé de gueules, accompagné en chef d'une aigle éployée d'azur et en pointe d'une main de sable.

VICE-MAYEUR : Me Claude Siriez, sieur de Bergues, avocat en parlement.

ÉCHEVINS : Me François Le Roy, notaire et procureur, premier maître des des ouvrages, Hiérosme Lhostillier, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jean Maury, argentier.

1718-1719

MAYEUR : Noble homme Me Jean-Baptiste Jacquemin, sieur de Châteaurenault, président aux traites (deuxième mairie).

VICE-MAYEUR : Me Pierre Pasquier, sieur de la Cressonnière, avocat en parlement.

1. Mort en charge le 16 avril 1717, âgé de 41 ans.

2. L'intendant fait remarquer que Charles Wyart, a été premier échevin il y a vingt ans, et qu'il ne peut pas exercer les fonctions de deuxième échevin. L'intendant décide qu'il sera nommé un autre échevin à sa place.

3. Par arrêts du conseil de juin, des 17 juillet et 4 septembre 1717, les charges de maire, consuls, capitouls et autres charges des hôtels de ville créées à titre d'office sont supprimées. — Me Jacques Marcotte, échevin, fait les fonctions de maire, par la mort du maire et du lieutenant de maire, 23 septembre 1717. (Arch. du Pas-de-Calais, Intendance. Série C. no 245.)

Échevins : Me Claude de Poilly, notaire et procureur, premier maître des ouvrages, Antoine Fusillier, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Antoine Richard, argentier.

1719-1720 [1]

Mayeur : Noble homme Me Jean-Baptiste Jacquemin [2], sieur de Châteaurenault, président aux traites (troisième mairie).

Vice-mayeur : Me Florent Thorel, sieur de Campigneulles, avocat en parlement.

Échevins : Me François Le Roy, notaire et procureur, premier maître des ouvrages, Nicolas Warnier, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Antoine de la Hodde, argentier.

1720-1721

Mayeur : Noble homme Me Jacques du Muret, conseiller du roi, avocat en parlement (septième mairie) [3].

Vice-mayeur : Me Jacques Marcotte, notaire et procureur.

Échevins : Me Jean-Baptiste Lovergne, substitut, premier maître des ouvrages, Nicolas Monsigny fils, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Louis Le Roux, argentier.

1721-1722

Mayeur : Me Charles Boudou, trésorier de l'extraordinaire des guerres (première mairie).

Vice-mayeur : Grégoire de Lhomel, sieur du Grand-Jardin.

Échevins : François Havet, premier maître des ouvrages, Me Jean Queval, docteur en médecine, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Remy Poultier, argentier.

1. Le 27 avril 1719, réception de noble homme Me Jacques du Muret, en l'office de maire alternatif et mi-triennal créé par édit du roi du 24 février 1719. — Enregistrement le 7 mars 1720, du brevet de l'office de lieutenant de maire alternatif et mi-triennal à Godefroy de la Motte, propriétaire « dudit office au droit de François Enlart qui l'a possédé jusqu'à la suppression de cet office, mort le 23 août 1718 ». Le dit brevet est donné par le roi, le 3 février 1720.

2. Mort le 31 mai 1739.

3. Mort en charge, le 28 avril 1722.

1722-1723

MAYEUR : Me Charles Boudou, trésorier de l'extraordinaire des guerres (deuxième mairie).

VICE-MAYEUR : Grégoire de Lhomel, sieur du Grand-Jardin.

ÉCHEVINS : Antoine de la Hodde, premier maître des ouvrages, Gérard Maugras, hospitalier et deuxième maître des ouvrages, Jacques Rossignol, argentier.

1723-1724

MAYEUR : Me Charles Boudou, trésorier de l'extraordinaire des guerres (troisième mairie)

VICE-MAYEUR : Grégoire de Lhomel, sieur du Grand-Jardin.

ÉCHEVINS : Nicolas Coupier, premier maître des ouvrages, Pierre Brulé, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Louis Queval, argentier [1].

1724-1725

MAYEUR : Me Charles Boudou [2], trésorier de l'extraordinaire des guerres (quatrième mairie).

VICE-MAYEUR : Gaspard Dupuis.

ÉCHEVINS : Antoine de la Hodde, premier maître des ouvrages, François Enlart, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jacques Grégoire de Lhomel, argentier.

1725-1726

MAYEUR : Noble homme Me Jean-Baptiste Enlart, procureur du roi au bailliage (première mairie).

VICE-MAYEUR : Me Charles Boudou, avocat en parlement.

ÉCHEVINS : Norbert Forestier [3], premier maître des ouvrages, Hiérosme Lhostillier, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Pierre Brulé, argentier.

1. Le règlement de la Poissonnerie, publié par A. Braquehay en date du 30 mars 1724, est signé Boudou, de Lhomel et Coupier.

2. Mort le 31 janvier 1725.

3. *De sable à une barre d'or chargée d'une molette de sinople.*

1726-1727

MAYEUR : Noble Me homme Jean-Baptiste Enlart [1], procureur du roi au bailliage (deuxième mairie).

VICE-MAYEUR : Me Charles Boudou, avocat en parlement.

ÉCHEVINS : Nicolas Coupier, premier maître des ouvrages, Grégoire de Lhomel, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jean-Baptiste Le Prestre, argentier.

1727-1728

MAYEUR : Noble homme Me Charles Boudou [2], assesseur au bailliage (première mairie).

VICE-MAYEUR : Norbert Forestier.

ÉCHEVINS : François Enlart, premier maître des ouvrages, Jacques Rossignol, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Nicolas Hertault, sieur de Cantibert, argentier.

1728-1729

MAYEUR : Noble homme Me Charles Boudou, assesseur au bailliage (deuxième mairie).

VICE-MAYEUR : Grégoire de Lhomel, sieur du Grand-Jardin.

ÉCHEVINS : Nicolas Hertault, sieur de Cantibert, premier maître des ouvrages, Remy Poultier, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, François Caroulle, argentier.

1729-1730

MAYEUR : Noble homme Me Charles Boudou, conseiller du roi et son procureur au bailliage (troisième mairie).

VICE-MAYEUR : Nicolas Coupier.

ÉCHEVINS : Nicolas Monsigny, premier maître des ouvrages, Grégoire de Lhomel, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, François Boistel, argentier.

1. Mort en charge le 3 juillet 1727.

2. Le 9 janvier 1729, maître Charles Boudou est parrain de la grosse cloche de l'église Notre-Dame avec demoiselle Catherine Thorel de Campigneulles, pour marraine. Cette cloche portait les noms de Catherine-Charlotte-Françoise. (Registres de catholicité.)

1730-1731

MAYEUR : Noble homme Me Charles Boudou, conseiller du roi et son procureur au bailliage (quatrième mairie)

VICE-MAYEUR : Me Jean-Baptiste Lovergne.

ÉCHEVINS : Nicolas Monsigny, premier maître des ouvrages, Nicolas Caroulle, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jacques Christophle Augustin Carlu, argentier.

1731-1732

MAYEUR : Noble homme Me Charles Boudou, conseiller du roi et son procureur au bailliage (cinquième mairie).

VICE-MAYEUR : Nicolas Monsigny.

ÉCHEVINS : Grégoire de Lhomel, premier maître des ouvrages, Jean-Baptiste Triquet, deuxième maître des ouvrages et hospitalier[1], François Lefebvre, argentier.

1732-1733

MAYEUR : Noble homme Me Charles Boudou, conseiller du roi et son procureur au bailliage (sixième mairie).

VICE-MAYEUR : Nicolas Monsigny.

ÉCHEVINS : François Havet, premier maître des ouvrages, Me Jean-Baptiste Pecquet, sieur des Granges, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Antoine Cloquette, argentier.

1733-1734

MAYEUR : Honorable homme Pierre Nicolas Monsigny[2] (première mairie).

D'argent à la croix de sable, cantonnée de seize merlettes de même.

VICE-MAYEUR : Antoine de la Hodde.

ÉCHEVINS : Me Jean-Baptiste Pecquet[3], sieur des Granges, premier maître des ouvrages, Robert Lambert, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jacques Warnier, argentier.

1. Il demeurait à Neuville le 8 mai 1731.
2. Mort le 8 juin 1766.
3. *D'or à l'orme arraché de sinople.*

1734-1735

MAYEUR : Honorable homme Pierre Nicolas Monsigny (deuxième mairie).

VICE-MAYEUR : Antoine de la Hodde.

ÉCHEVINS : Me Jean-Baptiste Pecquet, sieur des Granges, premier maître des ouvrages, Robert Lambert, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jacques Warnier, argentier.

1735-1736

MAYEUR : Honorable homme Pierre Nicolas Monsigny (troisième mairie).

VICE-MAYEUR : Anthoine de la Hodde.

ÉCHEVINS : Me Jean-Baptiste Pecquet, sieur des Granges, premier maître des ouvrages, Robert Lambert, deuxième maître des ouvrages et hospitalier [1], Jacques Warnier, argentier.

1736-1737

MAYEUR : Honorable homme Pierre Nicolas Monsigny (quatrième mairie).

VICE-MAYEUR : Antoine de la Hodde.

ÉCHEVINS : Me Jean-Baptiste Pecquet, sieur des Granges, premier maître des ouvrages, Claude Septier [2], deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jacques Warnier, argentier.

1737-1738

MAYEUR : Honorable homme Pierre Nicolas Monsigny (cinquième mairie).

VICE-MAYEUR : Antoine de la Hodde.

ÉCHEVINS : Me Jean-Baptiste Pecquet, sieur des Granges, notaire et procureur, premier maître des ouvrages, Me François Dupré, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jacques Warnier, argentier.

1. Mort en charge le 21 septembre 1736, qualifié receveur de M. de Busca, abbé de Longvilliers. (Reg. de Notre-Dame.)

2. Le roi donne à Claude Septier une commission d'échevin, le 19 septembre 1736. Il est appelé Septier de Verdure. (Extraits des délibérations de l'Echevinage.)

1738-1739

MAYEUR : Honorable homme Pierre Nicolas Monsigny (sixième mairie).

VICE-MAYEUR : Jean-Baptiste Triquet [1].

ÉCHEVINS : Pierre du Tertre, premier maître des ouvrages, Jacques Poultier, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jean-Baptiste de Lhomel, argentier.

1739-1740

MAYEUR : Noble homme Jérôme Louis Le Camus, sieur de la Neuville, ancien conseiller en la Cour des monnaies, lieutenant criminel au bailliage (première mairie).

D'argent à la bande d'azur chargée de quatre estoilles d'or et de trois croissans montans aussi d'or, cantonné au chef gauche d'une flamme de gueules à trois rayons et d'une au cartier droit en pointe, les dites estoilles et croissans posés alternativement l'un après l'autre.

VICE-MAYEUR : Éloy Lefebvre.

ÉCHEVINS : Me Jacques Poultier, notaire et procureur, premier maître des ouvrages, Jean-Baptiste de Lhomel, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Antoine Hacot, argentier.

1740-1741

MAYEUR : Noble homme Jérôme Louis Le Camus, sieur de la Neuville, ancien conseiller en la Cour des monnaies, lieutenant criminel au bailliage (deuxième mairie).

VICE-MAYEUR : Jacques François Enlart.

ÉCHEVINS : François Caroulle, premier maître des ouvrages, François Lefebvre, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Michel Quandalle, argentier [2].

1. Mort le 24 janvier 1741, « marchand drapier ».
2. Mort en charge le 23 septembre 1741.

1741-1742

MAYEUR : Noble homme Jérôme Louis Le Camus, sieur de la Neuville, ancien conseiller en la Cour des monnaies, lieutenant criminel au bailliage[1], (troisième mairie).

VICE-MAYEUR : Jacques François Enlart.

ÉCHEVINS : Jacques Grégoire de Lhomel, premier maître des ouvrages, Claude Septier, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Pierre Le Porcq, argentier.

1742-1743

MAIRIE vacante.

VICE-MAYEUR : Jacques François Enlart.

ÉCHEVINS : Jacques Grégoire de Lhomel, Pierre Le Porcq.

1743-1744 [2]

MAIRIE vacante.

VICE-MAYEUR : Jacques François Enlart.

ÉCHEVINS : Jacques Grégoire de Lhomel, maître des ouvrages, Pierre Le Porcq.

1744-1745 [3]

MAIRIE vacante.

VICE-MAYEUR : Jacques François Enlart[4].

ÉCHEVINS : Jacques Grégoire de Lhomel, Pierre Le Porcq.

1745 — mai ou juin 1746[5]

MAIRIE vacante.

VICE-MAYEUR : Jacques François Enlart[6].

1. Démissionnaire le 22 octobre 1742. (Extraits des délibérations de l'Echevinage.)
2. Bail de la ferme des octrois de la ville, le 20 septembre 1744. (Arch. de famille.)
3. La charge de maire et une des trois charges d'échevins ne sont pas levées.
4. Décédé en 1747, à l'âge de quarante-quatre ans.
5. Cet échevinage n'est pas certain.
6. Le 21 décembre 1745, il est qualifié vice-mayeur faisant les fonctions de mayeur.

ÉCHEVINS : Jacques Grégoire de Lhomel, premier maître des ouvrages, Me Jean-Baptiste Pecquet, sieur des Granges, notaire et procureur, deuxième maître des ouvrages, Jacques Nicolas Carlier, argentier.

Mai ou juin 1746 — 28 octobre 1746

MAYEUR : Noble homme Me François Louis Auguste Baillon, conseiller du roi, bailli royal et prévôtal de Waben (première mairie).

Écartelé aux 1 et 4 de..... à la croix de..... chargée de cinq coquilles de..... ; aux 2 et 3 de..... à quatre burelles de....., sur le tout contrécartelé de..... à quatre croisettes cantonnées de..... [1].

VICE-MAYEUR : Me Antoine Joachim Dupré, notaire tabellion.

ÉCHEVINS : Me Louis François Le Roy, notaire, premier maître des ouvrages, Nicolas Warnier, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jacques Nicolas Carlier, notaire, argentier.

1746-1747

MAYEUR : Noble homme Me François Louis Auguste Baillon, conseiller du roi, bailli royal et prévôtal de Waben (deuxième mairie).

VICE-MAYEUR : Me Antoine Joachim Dupré, notaire tabellion.

ÉCHEVINS [2] : Me Louis François Le Roy, notaire, premier maître des ouvrages, Jacques Warnier, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Me Jacques Nicolas Carlier, argentier.

1747-1748

MAYEUR : Noble homme Me François Louis Auguste Baillon, conseiller du roi, bailli royal et prévôtal de Waben (troisième mairie).

VICE-MAYEUR : Me Antoine Joachim Dupré, notaire et procureur.

ÉCHEVINS : Me Louis François Le Roy, notaire, premier maître des ouvrages, Jacques Warnier, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jacques Nicolas Carlier, argentier.

1. Ces armes ne sont pas certaines.

2. Dans les notes Henneguier, nous lisons que le 27 mars 1740, François Louis Baillon, bailli royal et prévôtal de Waben a été nommé par le roi maire de Montreuil. C'est le 27 mars 1746, qu'il faut lire.

1748-1749 [1]

MAYEUR : Noble homme Jean-Baptiste François Antoine Becquet, sieur du grand et du petit Beaurepaire, conseiller du roi et son lieutenant général civil au bailliage (première mairie) [2].

VICE-MAYEUR : Me Jean-Baptiste Pecquet, sieur des Granges, notaire et procureur.

ÉCHEVINS : Jacques Grégoire de Lhomel, premier maître des ouvrages Antoine Hacot, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, François Fontaine, argentier.

1749-1750

MAYEUR : Noble homme Jean-Baptiste François Antoine Becquet, sieur du grand et petit Beaurepaire, conseiller du roi et son lieutenant général civil au bailliage (deuxième mairie).

VICE-MAYEUR : Me Jean-Baptiste Pecquet, sieur des Granges, notaire et procureur.

ÉCHEVINS : Me Jacques Carlier, notaire, premier maître des ouvrages, Pierre Joseph Hacot, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Jacques Maury, argentier.

1750-1751

MAYEUR : Noble homme Jean-Baptiste François Antoine Becquet, sieur du grand et petit Beaurepaire, conseiller du roi et son lieutenant général civil au bailliage (troisième mairie).

VICE-MAYEUR : Noble homme Me Philippe Jean-Baptiste Jacquemin, sieur de Châteaurenault, président aux traites.

ÉCHEVINS : Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, notaire et procureur, premier maître des ouvrages, Jérôme de Lhomel, sieur du Grand-Jardin, deuxième maître des ouvrages et Pierre Fasquel, argentier.

1. Le 9 octobre 1748, un ordre du roi défend de « continuer François Baillon comme maire pour l'année 1748-1749 à cause des brigues et cabales qu'il fait pour l'être. »

2. Le 19 août 1747, l'Échevinage avait enregistré la commission de la mairie de Montreuil, donnée par le Roi au sieur Becquet, le 27 mars 1747, mais Becquet ne remplit ces fonctions qu'au mois d'octobre 1748.

1751-1752

MAYEUR : Noble homme Jean-Baptiste François Antoine Becquet, sieur du grand et du petit Beaurepaire, conseiller du roi et son lieutenant général civil au bailliage (quatrième mairie).

VICE-MAYEUR : Noble homme Me Philippe Jean-Baptiste Jacquemin, sieur de Châteaurenault, président aux traites.

ÉCHEVINS : Me Antoine Cailleu, sieur du Frien, notaire et procureur, premier maître des ouvrages, Jacques Warnier deuxième maître des ouvrages et Jean Henneguier [1], sieur de la Vicomté, argentier.

1752-1753 [2]

MAYEUR : Noble homme Me François Louis Auguste Baillon, conseiller du roi, bailli royal et prévôtal de Waben (quatrième mairie).

VICE-MAYEUR : Me Jacques Poultier l'aîné, notaire et procureur.

ÉCHEVINS : Pierre Bruslé, premier maître des ouvrages, Pierre Fasquel, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Robert Nicolas Coupier, argentier.

1753-1754

MAYEUR : Noble homme Me François Louis Auguste Baillon, conseiller du roi, bailli royal et prévôtal de Waben (cinquième mairie).

VICE-MAYEUR : Me Jacques Poultier l'aîné, notaire et procureur.

ÉCHEVINS : Pierre Bruslé, premier maître des ouvrages, Jacques Biaré, deuxième maître des ouvrages, Jacques Philippe Havet, argentier.

1754-1755

MAYEUR : Noble homme Me François Louis Auguste Baillon, conseiller du roi, bailli royal et prévôtal de Waben (sixième mairie).

1. Il avait été garde du corps du roi Louis XV.

2. A l'élection du 22 novembre 1752, on représente l'ordre du roi du 9 octobre 1748 pour évincer Baillon. Mais une lettre de l'intendant dit que cet ordre n'était donné que pour une année, celle de 1749, et approuve la nomination de Baillon. (Mss. marquis Le Ver.)

VICE-MAYEUR : Pierre Bruslé.

ÉCHEVINS : François Lefebvre, premier maître des ouvrages, Pierre Augustin de Lhomel, deuxième maître des ouvrages et Augustin Philippe Nicolas de Lhomel, argentier.

1755-1756

MAYEUR : Noble homme Me Jacques Poultier l'aîné, notaire et procureur (première mairie).

VICE-MAYEUR : François Courtin, docteur en médecine.

ÉCHEVINS : Jérôme de Lhomel, sieur du Grand-Jardin, premier maître des ouvrages, Jacques Philippe Havet, deuxième maître des ouvrages, Charles Nicolas Rémi Thomas Poultier le jeune, argentier.

1756-1757

MAYEUR : Noble homme Me Jacques Poultier l'aîné, notaire et procureur (deuxième mairie).

VICE-MAYEUR : Jérôme de Lhomel, sieur du Grand-Jardin.

ÉCHEVINS : Me Grégoire Wezelier, notaire et procureur, premier maître des ouvrages, Pierre Fasquel, deuxième maître des ouvrages, Louis Havet, argentier.

1757-1758

MAIRE : Noble homme Me Jacques Poultier l'aîné, notaire et procureur (troisième mairie).

VICE-MAIRE : Jérôme de Lhomel, sieur du Grand-Jardin.

ÉCHEVINS : Me Charles Nicolas Rémi Thomas Poultier le jeune, notaire et procureur, premier maître des ouvrages, Jacques Philippe Havet, hospitalier et deuxième maître des ouvrages, François Thueux, argentier [1].

1. Par ordre du roi du 8 juillet 1758, le mayeur, le vice-mayeur et le premier échevin sont destitués, et Pierre Monsigny est nommé maire, François Lefebvre vice-maire, et Jean-Baptiste Dumetz, échevin. Dans le *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie*, t. V, pp. 247 et 275, nous avons expliqué les motifs de ces destitutions : refus de ces officiers de sacrifier les intérêts de la ville et leur résistance à l'autorité militaire. Aux Archives départementales du Pas-de-Calais, se trouve une lettre des habitants de Montreuil s'élevant avec énergie contre les rigueurs prises contre les deux Poultier et de Lhomel.

8 juillet 1758 — 28 octobre 1758

MAIRE : Honorable homme Pierre Nicolas Monsigny (septième mairie)[1].

VICE-MAYEUR : François Lefebvre.

ÉCHEVINS : Me Jean-Baptiste Gabriel Simon Dumetz[2], avocat, premier maître des ouvrages, Jacques Philippe Havet, deuxième maître des ouvrages, François Thueux, argentier.

1758-1759[3]

MAYEUR : Noble homme Me Jean-Baptiste Joseph Hurtrel, sieur d'Arboval, conseiller et avocat du roi au bailliage (première mairie).

VICE-MAYEUR : Louis Sta[4], sieur de Montéchor, changeur du Roi, fermier général de la terre et seigneurie de Brimeux.

ÉCHEVINS : Me André Éloi Lefebvre, procureur, premier maître des ouvrages, Philippe Augustin Nicolas de Lhomel, deuxième maître des ouvrages, Antoine Allard, argentier.

1759-1760

MAYEUR : Noble homme Me Jean-Baptiste Joseph Hurtrel, sieur d'Arboval, avocat et conseiller du roi au bailliage (deuxième mairie).

VICE-MAYEUR : Me Claude Pecquet, notaire et procureur.

ÉCHEVINS : Philippe Augustin Nicolas de Lhomel, premier maître des ouvrages, Éloy Maury, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Nicolas Forestier, argentier.

1. Mort le 8 juin 1766.

2. Dumetz n'accepte la place d'échevin, qu'en vertu de l'ordre du roi, parce qu'en raison de la noblesse personnelle à son état d'avocat, « il se trouve au-dessus du sieur Lefebvre, qui tient boutique ouverte et que dans cette nomination, il se trouve au-dessous de lui. » — Dans une lettre du 17 juillet 1758, Monsigny dit par erreur qu'il a été maire pendant douze années consécutives. (Archives départementales du Pas-de-Calais. Série C, n° 245.)

3. Le 22 octobre 1758, le roi permet à la communauté de Montreuil de procéder, suivant l'usage, à l'élection des officiers municipaux de cette ville, révoquant les ordres ci-devant expédiés à ce contraire et les électeurs se réunissent le 28 octobre suivant. (Arch. du Pas-de-Calais, Série C. Intendance, n° 245.)

4. *De gueules à un bers (?) de.....* (Communication de M. Fernand Sta, propriétaire à Amiens. Cachet d'un membre de la famille Sta, de Montreuil, en 1777.)

1760-1761

MAYEUR : Noble homme Me François Charles Louis Siriez, sieur de Bergues, lieutenant général de police (première mairie).

VICE-MAYEUR : Antoine Hacot.

ÉCHEVINS : Jean Henneguier, sieur de la Vicomté, premier maître des ouvrages, Pierre Fasquel, deuxième maître des ouvrages, Me Louis Haudiquet, notaire et procureur, argentier.

1761-1762

MAYEUR : Noble homme Me François Charles Louis Siriez, sieur de Bergues, lieutenant général de police (deuxième mairie).

VICE-MAYEUR : Me Pierre Joseph Hacot, notaire et procureur.

ÉCHEVINS : Michel Quandalle, premier maître des ouvrages, Nicolas Forestier, hospitalier, François Havet, argentier.

1762-1763

MAYEUR : Noble homme Me Jean-Baptiste Louis Boudou [1], procureur du roi au bailliage.

VICE-MAYEUR : Michel Quandalle.

ÉCHEVINS : Philippe Augustin Nicolas de Lhomel, premier maître des ouvrages, Louis Havet, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, Robert Lambert, argentier.

1763-1764

MAIRE : Noble homme Me Louis Auguste François Baillon, conseiller du roi, bailli royal et prévôtal de Waben (septième mairie).

1. Mort en exercice le 4 mai 1763, à l'âge de vingt-neuf ans. (Paroisse Notre-Dame.)

VICE-MAIRE : Me André Éloy Lefebvre l'aîné, notaire et procureur.

ÉCHEVINS : Louis Havet, premier maître des ouvrages, Pierre Fasquel, hospitalier, Claude Hacot, argentier.

1764 — août 1765 [1]

MAIRE : Noble homme Me Louis Auguste François Baillon, conseiller du roi, bailli royal et prévôtal de Waben (huitième mairie).

VICE-MAIRE : François Lefebvre.

ÉCHEVINS : Augustin Philippe Nicolas de Lhomel, premier maître des ouvrages, Firmin Lefebvre, deuxième maître des ouvrages et hospitalier, François Dupré, argentier.

1. Cet échevinage reste en fonctions jusqu'en août 1765.

Maires, Échevins, Conseillers

ET NOTABLES[1]

Le 29 juillet 1765

Sont nommés notables : Me Jean-Baptiste Hacot, doyen, messire François Marie de Bernes, chevalier de Saint-Louis, Me Godefroy Nicolas Monsigny, lieutenant particulier, assesseur criminel, Me Claude Grégoire Wezelier, avocat, Me François Courtin, docteur en médecine, Me Claude Pecquet l'aîné, notaire et procureur, Pierre Brulé, marchand, Louis Havet, négociant, Charles Gobert, maître bonnetier, Jean-Baptiste Lhotellier, maître mégissier[2].

1765 (8 août)

MAIRE : Noble homme messire Henri de Bresdoult, écuyer, seigneur d'Authie et autres lieux[3].

D'azur au chevron d'argent accompagné de trois têtes de lion arrachées d'or, lampassé de gueules.

1. Des édits royaux du mois d'avril 1764 et mai 1765 changent la composition de l'échevinage, qui comprend un maire, deux échevins, quatre conseillers et dix notables.

2. Les élections ont lieu pardevant le maire François Louis Auguste Baillon.

3. Mort en charge, le 4 juillet 1767. Sa pierre tombale, conservée dans la chapelle funéraire de la famille Moullart de Torcy, à Authie, porte une épitaphe où il est qualifié « premier maire de cette ville, nommé par brevet du Roy, décédé en exercice ».

Le 31 juillet 1765, les électeurs nomment trois candidats pour la place de maire : au premier scrutin, de Bresdoult avait été élu; au deuxième, Me François-Louis Baillon, bailli de Waben; au troisième scrutin, Me Henry Heuzé, seigneur d'Hurtevent, Saint-Philbert et autres lieux.

Henry de Bresdoult, seigneur d'Authie, le premier de la liste, reçoit son brevet le 8 août suivant.

Le 31 juillet[1], sont nommés échevins : premier échevin, Me Jean-Baptiste Jacques Poultier[2], conseiller du roi, lieutenant général au bailliage, deuxième échevin, Me Jean-Baptiste Jacquemin d'Honlieu, conseiller du roi, président juge des traites.

Le 16 août 1765, ont été nommés les quatre conseillers dans l'ordre suivant : Me Benoît Mémie Loppin, chanoine, doyen des chanoines de Saint-Firmin, François Marie de Bernes, chevalier de Saint-Louis, Hurtrel de Vallobert, et Hacot, notaire et procureur[3].

Le 27 août suivant, Noël Théodore Hurtrel de Vallobert a été nommé échevin à la place de Jacques Poultier, non acceptant et Firmin Pierre Joseph Warnier de Wailly, a été élu conseiller à la place du précédent[4].

Le 28 octobre 1766, est nommé échevin en remplacement d'Hurtrel de Vallobert, Firmin Pierre Joseph Warnier de Wailly, écuyer, et à la place de ce dernier est élu conseiller Antoine François Marie de Bernes, chevalier, seigneur de Longvilliers.

Le même jour, Godefroy Nicolas Monsigny est nommé conseiller en remplacement du chanoine Lopin, dont le temps d'exercice était expiré.

Le 18 novembre 1766, sont élus notables Me Henry Joseph d'Heuzé, chevalier, seigneur d'Hurtevent, Saint-Philibert et autres lieux à la place de de Bernes et Me Jean-Baptiste Joseph Hurtrel, seigneur d'Arboval, conseiller et avocat du roi en remplacement de Me Godefroy Nicolas Monsigny, lieutenant particulier.

Le 28 novembre, Jérôme de Lhomel est nommé notable en remplacement de Pierre Brulé, décédé en exercice.

1. Installés le même jour.
2. Poultier ne peut pas accepter cette fonction, à cause de l'incompatibilité des deux charges.
3. Installés le même jour.
4. Id.

Le 27 août 1767, est nommé maire noble homme Firmin Pierre Joseph Warnier de Wailly [1].

D'argent au chevron d'azur accompagné en chef de deux étoiles de gueules, et en pointe d'un lion de même.

Le 25 août, Monsigny est nommé comme échevin en remplacement de Warnier de Wailly, devenu maire et Wézelier, avocat, est élu conseiller en remplacement de Monsigny.

Le 27 octobre, Jean-Baptiste Gabriel Simon Dumetz, avocat, est nommé notable en remplacement de Wézelier, nommé conseiller.

Dans la même séance, François Courtin succède comme notable à Wezelier, nommé conseiller.

Le 28 octobre, François Marie de Bernes, chevalier de Saint-Louis, sieur de la Haye, est élu échevin à la place de Jacquemin d'Honlieu, sorti de charge et Louis Havet, négociant, est nommé conseiller à la place de de Bernes, élu échevin.

Le 8 mars 1768, Henri Joseph d'Heuzé, chevalier, seigneur d'Hurtevent, est nommé conseiller en remplacement de Wézelier, décédé.

Le 3 mai 1768, Simon Joseph Moullart de Vilmarest, baron de Torcy, est élu notable à la place d'Heuzé, nommé conseiller.

Le 8 octobre, est élu notable, en remplacement d'Hurtrel d'Arboval, Louis Auguste François Baillon.

Le 28 octobre, est élu échevin, Jean-Baptiste Gabriel Simon Dumetz, en remplacement de Monsigny, sortant. Il n'était pas auparavant conseiller, ce qui souleva une protestation, mais il fut maintenu par sentence du bailliage du 17 janvier suivant, par la raison que l'édit de 1765 voulait qu'il y eût dans le corps de ville au moins un homme de loi gradué.

1. Le 17 juillet 1767, élection de trois candidats à la place de maire, vacante par le décès de Henri de Bresdoult d'Authie. Firmin-Pierre-Joseph Warnier de Wailly, le second de la liste reçoit son brevet qui est enregistré le 25 août.

Le même jour, est nommé conseiller, François Courtin, en remplacement d'Hacot, notaire, sortant.

Le 21 novembre 1768, noble homme François Marie de Bernes, chevalier de Saint-Louis, est nommé maire [1].

D'argent à la hache d'armes ou dolloire de gueules.

Le 24 décembre, est nommé notable, Poultier, avocat, en remplacement de Courtin, passé conseiller.

Le 23 janvier 1769, Baillon de Lépinet succède comme notable à Dumetz, échevin.

Le 27 janvier 1769, Henri Joseph d'Heuzé, est élu échevin, en remplacement de de Bernes, nommé maire.

Le même jour, Claude Nicolas Remi Poultier est nommé conseiller à la place d'Heuzé, passé échevin.

Le 21 février 1769, Boitel, médecin, est élu notable à la place de Poultier passé échevin.

Le 18 avril, Martin Deroussent, lieutenant du premier chirurgien du roi est élu notable à la place de Jérôme de Lhomel, décédé en exercice.

Le 23 octobre, sont élus notables Me Firmin Durand, curé de l'église Notre-Dame, en remplacement d'Hacot, doyen, Me François Boitel, notaire et procureur à la place de Pecquet, Arnoult Bloquel, maître brasseur à la place de Gobert et Jacques Postel, maître potier de terre, en remplacement de Lhotellier.

Le 28 octobre 1769 [2], Noël Théodore Hurtrel de Vallobert, est nommé échevin en remplacement de Dumetz, sortant, et Baillon de Lépinet, remplace de Longvilliers, dont le mandat est expiré.

Le 31 octobre, Nicolas Hacot, avocat, est élu notable en remplacement de Baillon de Lépinet, passé conseiller.

1. Le 28 octobre 1768 avaient eu lieu les élections pour la mairie ; le premier désigné était le maire sortant, le second de Bernes, qui reçut son brevet royal le 21 novembre 1768 et le troisième Noël Théodore Hurtrel de Vallobert, contrôleur ordinaire des guerres.

2. Renouvellement de la municipalité, le 28 octobre 1769.

Le 13 septembre 1770, Pierre Robert Nicolas Coupier est nommé notable à la place de Jean Henneguier, mort en exercice.

Le 28 octobre 1770, d'Heuzé, est remplacé comme échevin par Antoine François Marie de Bernes, chevalier, seigneur de Longvilliers, et Havet succède à Joseph François Nicolas Hacot, avocat, comme échevin.

Le 7 novembre 1770, M[e] Jacques David, avocat, est nommé notable en remplacement de Joseph François Nicolas Hacot, élu conseiller.

Le 28 octobre 1771, au moment de procéder à l'élection des candidats à la mairie, l'assemblée prend connaissance d'une lettre du duc de La Vrillière du 17 octobre, envoyant une ordonnance du roi, du 14, d'après laquelle M. de Bernes doit continuer pendant trois années ses fonctions de maire.

Le même jour, Jean-Baptiste Gabriel Simon Dumetz est élu échevin, en remplacement d'Hurtrel, sortant, et Simon Joseph Moullart, baron de Torcy, est élu conseiller en remplacement de Courtin.

Le roi, par édit de novembre 1771, supprime l'édit de 1765 et crée des offices de maire, lieutenant de maire, échevins, assesseurs, procureur du roi, greffier, receveur et contrôleur des deniers patrimoniaux et d'octroi. La ville n'ayant pas obtenu la réunion au corps de la ville de ces officiers, le roi y a pourvu par une ordonnance du 8 novembre 1772.

Maires, Lieutenants de Maire, Échevins,

ET ASSESSEURS

18 novembre 1772[1]

Maire : Messire François Marie de Bernes, écuyer, seigneur de La Haye, chevalier de Saint-Louis[2].

1. Nommé le 18 novembre 1772. Il est mort en charge le 15 novembre 1778.

2. Le 25 octobre 1774, l'Echevinage avait pris une délibération tendant à la réunion des offices municipaux au corps de la ville. — Le 9 novembre 1775, il vote la réunion des offices municipaux et un emprunt de 6.000 livres. Le rapporteur, Hacot, échevin, fit valoir l'avantage que la ville devait retirer de cette opération, car lors de la création, les offices étaient fixés à un prix supérieur et celui de maire était porté à 6.000 livres à lui seul. L'Échevinage se rendit à cet avis, mais demanda une modération sur le prix de 6.000 livres, basée sur ce que les octrois sur les grains (principal revenu de la ville), avaient été suspendus par arrêt du conseil.

Le 9 décembre 1775, l'Assemblée municipale décide unanimement de rembourser en six années sur le pied de mille livres chacune les 6.000 livres qu'elle a besoin d'emprunter et cette retenue se fera sur le produit et revenu des marais communaux et prairies. (Arch. de la ville). — Le 15 décembre 1775, intervint un arrêt du Conseil du roi, permettant aux officiers municipaux, corps et communauté de la ville de Montreuil, d'acquérir « les offices de maire, lieutenant de maire, échevins, assesseurs, procureur du roi, secrétaire-greffier, trésorier-receveur et leurs contrôleurs, ordonnés y être établis en exécution de l'édit de novembre 1771, pour lesdits offices demeurer réunis et incorporés à ladite communauté, à la charge par les officiers municipaux de payer, dans les trois mois, à compter du jour de l'arrêt, la somme de 4.000 livres. » La ville, en payant cette somme, pouvait affecter et hypothéquer tous ses biens et revenus, à la charge de se conformer pour les emprunts à l'arrêt du Conseil du 24 juillet 1775. (Arch. Nat., E 2513, page 56, et Arch. du Pas-de-Calais, série C, n° 247.) — Le 28 juin 1776, le sieur Bertin donne à l'Échevinage une quittance pour la somme de 4.000 livres pour la finance des offices incorporés à la ville et communauté. — Le 20 octobre 1776, au moment de procéder aux élections, Amelot écrit que « le roy juge à propos qu'il ne soit rien changé à l'état actuel du corps municipal de la ville, qu'il défend en conséquence de procéder à aucune nouvelle nomination d'officiers municipaux et enjoint aux officiers en exercice de remplir ces fonctions jusqu'à nouvel ordre. (Arch. de la ville, Reg. des délibérations).

Enfin, le 19 avril 1777, le Conseil d'état du roi rend un arrêt portant règlement pour l'administration municipale de Montreuil. Cependant, ce ne fut qu'à la suite d'un troisième arrêt, du

LIEUTENANT DE MAIRE : Messire Antoine François Marie de Bernes, chevalier, seigneur châtelain de Longvilliers, Marquise et autres lieux.

ÉCHEVINS : Me François Courtin, docteur en médecine, Me Joseph François Nicolas Antoine Hacot, conseiller du roi, lieutenant criminel.

ASSESSEURS : Me François Hippolyte Pillet, docteur en médecine, Louis François Havet, négociant.

25 novembre 1778

MAIRE : Messire Antoine François Marie de Bernes, chevalier, seigneur châtelain de Longvilliers, Marquise et autres lieux.

LIEUTENANT DE MAIRE : Jacques Césaire Baillon de Lépinet, capitaine de la compagnie des canonniers garde-côte de Saint-Josse-sur-mer.

ÉCHEVINS : Louis Havet, vice-consul d'Espagne, premier échevin, Hippolyte Pillet, médecin, deuxième échevin.

ASSESSEURS : Me Thomas Remy Poultier, avocat, premier assesseur, Gaspard François Lefebvre, négociant, deuxième assesseur.

1779

MAIRE : Messire Antoine François Marie de Bernes, chevalier, seigneur châtelain de Longvilliers, Marquise et autres lieux.

LIEUTENANT DE MAIRE : Jacques Césaire Baillon de Lépinet, capitaine de la compagnie des canonniers garde-côte de Saint-Josse-sur-mer.

20 mai 1778, portant règlement pour la formation du corps municipal, que l'Échevinage fut enfin renouvelé, le 25 novembre 1778 les députés devaient élire trois sujets pour chaque place, conformément à l'article 19. Au premier tour de scrutin, pour la place maire, de Bernes de Longvilliers fut choisi ; au deuxième tour, Poultier, lientenant général, et au troisième tour, Baillon, bailli de Waben. (Note Ch. Henneguier). — Le corps de ville demeura composé d'un maire, d'un lieutenant de maire, de deux échevins, de deux assesseurs, d'un procureur du roi et de Monseigneur le Comte d'Artois en l'hôtel de ville, d'un secrétaire-greffier, d'un trésorier-receveur et d'un contrôleur des octrois et biens matrimoniaux, et les élections eurent lieu chaque année le 25 novembre. (Reg. aux délibérations de l'Échevinage. — Notes Henneguier. — Arch. du Pas-de-Calais. Série C, no 247.)

ÉCHEVINS : Louis Havet, vice-consul d'Espagne, premier échevin, Me François Hippolyte Pillet, médecin, deuxième échevin.

ASSESSEURS : Me Thomas Remy Poultier, avocat, premier assesseur, Gaspard François Lefebvre, négociant, deuxième assesseur.

16 mai 1779

ÉCHEVINS [1] : Louis Havet, premier échevin, Me Hippolyte Pillet, deuxième échevin.

ASSESSEURS : Me Thomas Rémy Poultier, avocat, premier assesseur, Lefebvre, marchand, deuxième assesseur.

1. Ils sont nommés par commission de Monseigneur le comte d'Artois le 16 mai 1779 et prêtent serment le 29 juillet suivant, en même temps que David, avocat en Parlement, Poultier, notaire, et Maury, nommés procureur du roi et de Monseigneur le comte d'Artois, secrétaire-greffier et trésorier-receveur.

Les élections des officiers municipaux avaient eu lieu le 25 novembre 1778, en présence de M. de Cheveru, intendant des finances de Monseigneur le comte d'Artois.

Pour la place de maire : au premier scrutin, de Bernes de Longvilliers est nommé unanimement ; au deuxième tour, Poultier, lieutenant général, est élu à la pluralité des suffrages ; après lui d'Heuzé est le plus nommé ; au troisième tour, sont élus à voix égales Hurtrel d'Arboval et Baillon, bailli de Waben. On revote et Baillon est élu à la pluralité des voix.

Pour la place de lieutenant de maire : au premier scrutin, Baillon de Lépinet et Hacot, lieutenant criminel, sont élus à voix égales. On passe à un autre vote, Baillon de Lépinet est élu à la pluralité des voix ; au deuxième scrutin, Hacot, notaire, est élu ; les plus nommés après lui sont de Barde et Louis Havet, négociant ; au troisième scrutin, Louis Havet, négociant, est élu à la pluralité des suffrages.

Pour la place de premier échevin : de Cossette de Beaucourt est élu au premier scrutin ; Nédonchel, président des traites, au second scrutin est nommé ; après lui Pillet a le plus de voix ; au troisième scrutin, Pillet est élu ; Danguillaume, curé de Saint-Pierre, et Dobercourt, avocat, sont les plus nommés après lui.

Pour la place de deuxième échevin : au premier scrutin, Augustin de Lhomel est élu à la pluralité des voix ; Lefebvre, marchand, est le plus nommé après lui ; au deuxième scrutin, Lambert est élu ; au troisième scrutin, Claude Hacot est nommé ; après lui le plus nommé est Lefebvre, marchand.

Pour la place de premier assesseur : au premier scrutin, Boitel, médecin, et Allart sont nommés à voix égales. On revote et les suffrages donnent la majorité à Boitel ; au deuxième scrutin, Poultier et Havet, tanneur, sont élus à voix égales, Poultier est élu après second vote ; au troisième scrutin, Bauclar est nommé.

Pour la place de deuxième assesseur : au premier scrutin, Henneguier est nommé ; après lui Havet, tanneur, a le plus de voix ; au deuxième scrutin, Deroussent, chirurgien, est élu ; au troisième scrutin, est nommé Lefebvre, marchand. Après lui les suffrages les plus nombreux se portent sur Lesage et Baillon, notaires.

24 mai 1779

MAIRE : Messire Antoine François Marie [1] de Bernes de Longvilliers, chevalier, seigneur châtelain de Longvilliers, Marquise et autres lieux.

LIEUTENANT DE MAIRE : Jacques Césaire Baillon de Lépinet, capitaine d'infanterie.

1780-1781

MAIRE : Messire Antoine François Marie de Bernes, chevalier, seigneur châtelain de Longvilliers, Marquise et autres lieux.

LIEUTENANT DE MAIRE : Jacques Césaire Baillon de Lépinet, capitaine de la compagnie des canonniers garde-côte de Saint-Josse-sur-mer.

ÉCHEVINS : Louis Havet, vice-consul d'Espagne, premier échevin, Me François Hippolyte Pillet, médecin, deuxième échevin.

ASSESSEURS : Me Thomas Remy Poultier, avocat, premier assesseur, Gaspard François Lefebvre, négociant, deuxième assesseur.

28 février 1782

Monseigneur le comte d'Artois, sur la demande du corps municipal [2], ordonne que de Bernes de Longvilliers, sera maintenu dans l'exercice de ses fonctions de maire.

1. Le maire et le lieutenant de maire sont nommés en vertu de la commission du comte d'Artois, le 24 mai ; ils prêtent serment le 29 juillet suivant. — Le 25 novembre 1779, ont lieu des élections pour nommer un échevin et un assesseur, en vertu de l'article 21 de l'arrêt du conseil en remplacement de Louis Havet, échevin, et de Poultier, avocat, assesseur.

Pour la place d'échevin : au premier scrutin, Poultier, avocat, est élu contre de Beaucourt ; au deuxième scrutin, Baillon, bailli de Waben, contre de Beaucourt, et au troisième scrutin, Havet, tanneur, contre de Bernes.

Pour la place d'assesseur : au premier scrutin, Hacot-Duviolier l'emporte sur Henneguier l'aîné ; au deuxième scrutin, Pecquet le jeune a plus de suffrages que de Lhomel Augustin, et au troisième scrutin, Beauclar est élu ; après lui le plus nommé est Henneguier l'aîné. Malgré ces votes, l'échevinage ne paraît pas avoir été changé.

2. Cette délibération est du 24 janvier 1782. M. d'Agay, intendant de Picardie écrit le 6 mars 1782, que le comte d'Artois a décidé de suspendre à toute élection et nomination des officiers municipaux de Montreuil jusqu'à ce qu'ils se soient mis en règle, relativement au trésorier receveur de la communauté de Montreuil. (Arch. Départementales du Pas-de-Calais. Série C. 248.) — Les élections municipales ont lieu le 1er juin 1782. Elles donnent les résultats suivants :

Pour la place de lieutenant de maire : le baron de Torcy est élu au premier scrutin ; après lui le plus nommé est le vicomte Dutertre ; au deuxième scrutin, le vicomte Dutertre est élu ; au troisième scrutin, de Barde est nommé ; après lui de Beaucourt obtient le plus grand nombre de suffrages.

Par brevet du 5 juillet 1782, sont sommés :

LIEUTENANT DE MAIRE : Messire Simon Joseph Moullart, chevalier, baron de Torcy, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie.

PREMIER ÉCHEVIN : Me François Marie Grégoire Hacot-Duviolier, procureur du roi au bailliage.

DEUXIÈME ÉCHEVIN : Messire Louis Charles de la Rue d'Héricourt, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de dragons.

PREMIER ASSESSEUR : Me Claude Antoine Joachim Pecquet, avocat en parlement et notaire [1].

DEUXIÈME ASSESSEUR : Me Louis Nicolas Michel Baillon, notaire.

Pour la place de premier échevin : au premier scrutin, est élu Hacot-Duviolier ; après lui Nédonchel, président des traites, a le plus de voix ; au deuxième scrutin, Poultier, avocat, est nommé ; Boitel, médecin, réunit le plus de voix, après lui ; au troisième scrutin, Louis Havet est élu ; après lui, Boitel, médecin, obtient le plus grand nombre de suffrages.

Pour la place de deuxième échevin : de la Rue, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de dragons, est nommé au premier scrutin ; du Quesnoy d'Escueille au second tour : le comte de Moyencourt, chevalier de Saint-Louis, est nommé au troisième scrutin ; après lui de Barde a le plus de suffrages.

Pour la place de premier assesseur : Poultier, curé de Saint-Jacques, est nommé ; après lui Pecquet a le plus de voix au premier scrutin ; Pecquet, notaire, est élu au deuxième scrutin ; de Lhomel, orfèvre, a le plus de suffrages après lui ; au troisième scrutin, c'est Henneguier qui est nommé ; Pecquet, notaire, a le plus grand nombre de voix après lui.

Pour la place de deuxième assesseur : au premier scrutin, Poultier, notaire, est élu ; Baillon obtient le plus de suffrages après lui ; au deuxième scrutin, Baillon, notaire, l'emporte sur Augustin de Lhomel ; au troisième tour, Bauclar est élu ; après lui Lefebvre et Poultier, notaire, ont un nombre égal de voix.

Un arrêt du 5 avril 1782, enregistré le 24 mai, réglemente la nomination des officiers municipaux de Montreuil. Le corps de ville demeure composé d'un maire, d'un lieutenant de maire, de deux échevins, de deux assesseurs, d'un procureur du roi et de monseigneur le comte d'Artois, d'un secrétaire greffier, d'un trésorier receveur et d'un contrôleur des octrois et biens patrimoniaux. Dans le nombre des maire, lieutenant de maire, échevins et assesseurs, il doit y avoir, suivant l'article 1er de ce règlement trois gentilshommes ou militaires retirés du service avec la croix de Saint-Louis ou pension. Par ce même règlement, la présidence aux assemblées du corps de la ville et de la commune est rendue au maire et en cas d'absence au premier officier municipal, suivant l'ordre du tableau, conformément aux édits de création. L'élection des trois sujets pour chaque place, sauf pour celle de maire, qui avait été continuée précédemment par une délibération du 24 janvier, approuvée par le comte d'Artois, a été faite le 1er juin 1782 par les députés des corps et classes de la ville et sur la présentation faite de ces trois sujets, le Prince, en vertu de ses lettres d'apanage, a nommé par brevet du 5 juillet les officiers ci-dessus.

1. La réception de ces officiers municipaux a lieu le 30 juillet 1782.

Par une délibération du 22 septembre 1783, les officiers municipaux demandent à Monseigneur le comte d'Artois la continuation de Hacot-Duviolier et de Pecquet, dans leurs fonctions d'échevin

10 juillet 1785 [1]

MAIRE : Messire Simon Joseph Moullart [2], chevalier, seigneur et baron de Torcy, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie.

D'or au lion de vair, armé et lampassé de gueules.

et d'assesseur. — Le 1er juin 1784, ont lieu des élections pour la nomination du lieutenant du maire, d'un échevin et d'un assesseur, en remplacement du baron de Torcy, de Hacot-Duviolier et de Pecquet.

Les résultats sont les suivants :

Pour la place de lieutenant de maire : au premier scrutin, Hacot-Duviolier est élu à la pluralité des suffrages; d'Heuré est le plus nommé après lui; au deuxième scrutin, d'Heuzé a plus de voix que Havet, tanneur, et Baillon de Lépinet est élu contre de Lhomel, orfèvre, au troisième tour.

Pour la place de premier échevin : Poultier, notaire, est élu ; Monsigny est le candidat ayant le plus de suffrages après lui ; au deuxième scrutin, Baillon, notaire, l'emporte sur Lefebvre, marchand ; ce dernier a plus de voix que Baillon, notaire, au troisième scrutin.

Pour la place de premier assesseur : de Beaucourt est élu contre le vicomte Dutertre au premier scrutin ; le vicomte Dutertre est nommé au deuxième scrutin ; de Barde a le plus de voix après lui ; au troisième scrutin, de Barde est élu et le vicomte Dutertre a le plus de suffrages après lui.

1. Les élections municipales ont lieu le 1er juin 1785 et donnent les résultats suivants :

Pour la place de maire : au premier scrutin, le baron de Torcy est élu ; après lui Baillon de Lépinet a le plus de voix ; au deuxième scrutin, Baillon de Lépinet est nommé ; Monsigny obtient le plus de suffrages après lui ; au troisième scrutin, d'Heuzé est élu ; Baillon de Lépinet est le plus nommé après lui.

Pour la place de lieutenant de maire : Hacot-Duviolier est élu au premier scrutin contre Hacot, lieutenant criminel; au deuxième scrutin, Monsigny est élu; Hacot, lieutenant criminel, est le candidat ayant le plus de voix après lui ; au troisième tour, Hacot, lieutenant criminel, l'emporte sur Augustin de Lhomel, de la basse-ville, qui a le plus de suffrages après lui.

Pour la place de premier échevin : au premier scrutin, de la Rue est élu; Dubocquet, chanoine de Saint-Firmin, a le plus de suffrages après lui ; au deuxième scrutin, de Barde est nommé ; après lui, Pecquet, notaire; au troisième scrutin, d'Herquelingue est élu contre Pecquet, notaire.

Pour la place de deuxième échevin : Pecquet, notaire, est élu au premier scrutin ; Augustin-Bonaventure de Lhomel au deuxième scrutin contre Guéroult de Bois-Robert, et Coupier père est élu contre Lefebvre, marchand, au troisième scrutin.

Pour la place de premier assesseur : est élu, au premier scrutin, de Bois-Robert ; après lui Augustin-Jérôme de Lhomel a le plus de voix ; au deuxième scrutin, le vicomte Dutertre est nommé contre Buttel, curé de Notre-Dame ; au troisième scrutin, Siriez du Cléty est élu ; après lui de Barde a le plus de voix.

Pour la place de deuxième assesseur : Battut, notaire, est élu au premier scrutin contre Brulé, marchand ; au deuxième tour, de Lhomel, orfèvre, est nommé ; après lui Henneguier l'aîné a le plus de voix ; au troisième scrutin, Deroussent, marchand, est élu ; Maury, marchand, a le plus de suffrages après lui.

2. Tous ces officiers nommés par brevet de Monseigneur le comte d'Artois le 10 juillet 1785, sont intallés le 23 juillet suivant, ainsi que Dobercourt, Boitel et Maury, nommés procureur du roi et du comte d'Artois, secrétaire-greffier et trésorier-receveur. Joseph Moullart est mort le 15 germinal an IV (4 avril 1796.)

LIEUTENANT DE MAIRE : Me François Marie Grégoire Hacot-Duviolier, procureur du roi au bailliage de Montreuil.

PREMIER ÉCHEVIN : Messire François Isidore le Roy de Barde.

DEUXIÈME ÉCHEVIN : Me Claude Antoine Joachim Pecquet, notaire.

PREMIER ASSESSEUR : Messire Louis Charles Guéroult, chevalier, seigneur de Bois-Robert, chevalier, de Saint-Louis, ancien capitaine d'infanterie.

DEUXIÈME ASSESSEUR : Me Barthélemy Antoine Bernard Battut, notaire.

24 juin 1786 [1]

ÉCHEVIN : Messire Louis Charles Guéroult, chevalier, seigneur de Bois-Robert, chevalier de Saint-Louis, premier échevin.

ASSESSEUR : Messire Charles Louis Henry de Cossette, chevalier, seigneur de Beaucourt, vicomte de Wailly, premier assesseur.

24 juin 1787 [2]

LIEUTENANT DE MAIRE : Jacques Césaire Baillon de Lépinet, chevalier de Saint-Louis.

1. Ils sont nommés par commission de Monseigneur le comte d'Artois, le 24 juin, et reçus le 5 juillet 1786. Les élections municipales avaient eu lieu le 1er juin précédent.

Pour la place d'échevin : au premier scrutin, de Bois-Robert avait été élu ; après lui de Beaucourt avait eu le plus de voix ; au deuxième scrutin, Baillon de Lépinet avait été nommé contre de Beaucourt, et au troisième scrutin, de Moyencourt l'avait emporté sur de Rougeat, le plus nommé après lui.

Pour la place d'assesseur : le vicomte Dutertre avait été nommé contre de Beaucourt au premier scrutin ; de Beaucourt avait été élu contre d'Escueille au deuxième scrutin, et au troisième scrutin, de Bernes l'avait emporté sur d'Escueille.

2. Ils sont nommés le 24 juin 1787 par le comte d'Artois, et reçus le 7 juillet suivant. Les élections municipales avaient eu lieu le 1er juin. Les résultats avaient été les suivants :

Pour la place de lieutenant de maire : au premier scrutin, avait été élu Baillon de Lépinet contre Pecquet, notaire ; au deuxième scrutin, Pecquet, notaire, contre Baillon de Lépinet et au troisième scrutin, Jérôme-Augustin de Lhomel était élu contre de Lépinet et Pecquet.

Pour la place de premier échevin : au premier scrutin, Dubocquet est élu contre David, avocat ; ce dernier est nommé au deuxième tour de scrutin contre Enlart fils, avocat, et au troisième scrutin, Lefebvre, marchand, l'emporte sur Battut, notaire.

Pour la place d'assesseur : de Lespine, président des traites, est élu contre de Lhomel, orfèvre, au premier scrutin ; de Lhomel, orfèvre, est nommé contre de Lespine, au deuxième scrutin, et au troisième scrutin, Henneguier l'aîné l'emporte sur Wézelier, notaire.

DEUXIÈME ÉCHEVIN : Messire Jacques Firmin Dubocquet, chanoine de Saint-Firmin [1].

DEUXIÈME ASSESSEUR : Me Louis Antoine de Lespine, président des traites.

10 août 1788 [2]

MAIRE : Messire Louis Charles Guéroult, chevalier, seigneur de Bois-Robert, chevalier de Saint-Louis.

De gueules à la fasce d'or, chargée de trois roues de gueules et accompagnée de trois roues d'or.

1. Nous reproduisons ici les lettres patentes sur parchemin nommant Dubocquet échevin de Montreuil. Nous les tenons de l'obligeance de M. Henri Potez, à qui nous adressons en passant tous nos remerciements.

ÉCHEVIN EN L'HÔTEL-DE-VILLE
de Montreuil-sur-Mer

Aujourd'hui vingt quatrième jour du mois de juin mil sept cent quatre vingt sept, Monseigneur Charles Philippe, fils de France, Comte d'Artois, Frère du Roi, Duc d'Angoulême et de Berry, Comte de Poitou et de Ponthieu, étant à Versailles et voulant commettre à l'un des offices de Conser du Roi, Echevin de l'hôtel de Ville de Montreuil-sur-Mer, Monseigneur, en vertu du droit inhérent à sa qualité d'Apanagiste du Comté de Ponthieu, et conformément à l'article deux de l'Arrêt du Conseil d'Etat du cinq avril mil sept cent quatre vingt deux, a commis et commet le Sr Du Boquet, Chanoine de ladte ville, pour remplir les fonctions dudt Office au lieu et place du Sr Pequet, aux honneur, pouvoir, autorité, privilèges, prérogatives, exemtions, droits, fruits, profits, revenus et émolumens y attribués, tels et semblables qu'en a joui ou dû jouir led. Sr Pequet, et qu'en jouissent ou doivent jouir les autres pourvus par commission de pareils offices et qu'il est plus au long énoncé dans les édits, déclarations, arrêts et règlemens sur la municipalité. Mande Monseigneur aux Maire, Lieutenant de Maire, Echevins, Assesseurs et autres Officiers municipaux dudt hôtel de ville qu'il appartiendra, qu'après que ledt Sr Du Boquet aura prêté dans la forme usitée, le serment requis, ils le reçoivent, mettent et instituent en possession dudt Office, l'en fassent jouir et user pleinement et paisiblement, ensemble de tous les droits et avantages susdits. Lui faisant obéir et entendre de tous ceux et ainsi qu'il appartiendra ez choses concernant le présent brevet, que pour assurance de sa volonté, Monseigneur m'a commandé d'expédier, et lequel a voulu signer de sa main et ordonné être contresigné par moi son conser en tous ses Conseils, l'un des ses secrétaires de ses Commandemens, maison, domaines, finances et de son cabinet.

Charles PHILIPPE.

(Plus bas, signature illisible.)

(Sceau en placart, oblitéré.)

(En marge) : Registré le présent Brevet sur le Registre aux délibérations de l'hôtel de ville de Montreuil-sur-Mer, folio 158 verso, par moy secrétaire greffier dudit hôtel de ville, le sept juillet mil sept cent quatre vingt sept.

BOITEL.

(Charte parchemin. Collection Braquehay.)

2. Nommés le 10 août par brevet du comte d'Artois ; ils sont installés le 16. Les élections municipales ont lieu le 2 juin 1788. C'est dans cette séance que les officiers municipaux demandent l'établissement définitif d'un présidial à Montreuil.

PREMIER ÉCHEVIN : Messire Charles Louis Henry de Cossette, chevalier, seigneur de Beaucourt, vicomte de Wailly.

ASSESSEUR : M[e] Louis François Joseph Jouve, avocat.

Les élections communales se font le mardi 2 juin 1789, pour un lieutenant de maire, deux échevins et un assesseur, mais la Révolution ne permet pas au comte d'Artois de pourvoir à ces nominations [1].

Pour la place de maire : au premier scrutin, est élu Hacot-Duviolier; après lui de Bois-Robert a le plus de voix; au deuxième scrutin, de Bois-Robert est élu contre de Longvilliers et de Barde; au troisième scrutin, de Barde l'emporte sur de Longvilliers.

Pour la place d'échevin : au premier scrutin, de Beaucourt est élu à l'unanimité; au deuxième scrutin, de la Suze est nommé dans les mêmes conditions et au troisième scrutin, du Blaisel est élu.

Pour la place d'assesseur : Jouve, avocat, est élu au premier tour contre de la Chaussée ; de la Chaussée est nommé au second tour contre de Bernes et de Bernes l'emporte au troisième tour sur de la Chaussée.

1. Pour la place de lieutenant de maire : au premier scrutin, Dubocquet, chanoine, est élu contre Hacot, lieutenant criminel ; au deuxième et au troisième scrutin, Dubocquet est nommé contre Pecquet, notaire et procureur, et Hacot, lieutenant criminel.

Pour la place de premier échevin : de la Suze est élu au premier scrutin; de Lespine a le plus de voix après lui ; au deuxième comme au troisième scrutin, de Barde est élu contre de la Suze.

Pour la place de deuxième échevin : de la Suze est nommé ; après lui Boitel, notaire et procureur, a le plus de voix ; au deuxième tour de scrutin, de la Suze est élu contre de la Chaussée; au troisième scrutin, de Barde l'emporte sur de la Suze, qui obtient le plus de suffrages après lui.

Pour la place d'assesseur : de la Chaussée est élu contre Boitel, notaire, au premier scrutin ; de Moyencourt est nommé au second tour contre de Barde et de Rougeat contre Paté, marchand, au troisième scrutin.

Une lettre de David, subdélégué de l'intendance à l'intendant d'Amiens, le 30 juin 1789, s'opposant à la nomination de Baillon, expose qu'il est un de ces caractères bouillants, indiscrets et jaloux d'emplois. Il dit que la préférence pour lieutenant de maire doit être donnée à Dubocquet qui naturellement s'y trouve porté puisqu'il est déjà premier échevin et qu'il est le premier nommé dans les trois scrutins. -- La place de premier échevin a de Lespine qui est assesseur et celle de second échevin, à de la Suze ; celle de deuxième assesseur à M. de la Chaussée qui doit être nommé. (Arch. départementales du Pas-de-Calais. Série C, 248.)

Maires, Officiers municipaux et Notables

31 janvier 1790[1]

MAIRE : Me Jean-Baptiste François Enlart, avocat.

OFFICIERS MUNICIPAUX : Me Charles Antoine Nicolas Poultier, curé de Saint-Jacques, Me Claude Antoine Joachim Pecquet, notaire, Joseph Patté, marchand, Me François Boitel, notaire, Claude Hacot, brasseur, Claude Dodenfort, rentier, Jacques Dubocquet, chanoine, Jean-Baptiste Julien Brûlé[2].

NOTABLES : Antoine François Marie de Bernes de Longvilliers, Charles Louis François Accary de La Suze, chevalier de Saint-Louis, Nicolas Louis Siriez du Cléty[3], François Thueux, Jacques Philippe François Henneguier le jeune,

1. Archives de la mairie de Montreuil. — La loi du 14 décembre 1789 organise les municipalités en France. Aux termes de cette loi, les corps de ville se composent d'un maire, d'officiers municipaux et de notables, nommés par l'assemblée générale des citoyens actifs ; le nom de maire est donné au premier officier municipal. Le nombre des notables doit être double de celui des officiers municipaux. La réunion des notables à ces officiers municipaux constitue le Conseil général de la commune. Les notables ne sont pas appelés à délibérer sur toutes les affaires. En cas de décès ou de démission d'un officier municipal, celui des notables qui a eu plus de voix le remplace pour le temps qui lui reste à remplir.

Le maire doit rester en exercice pendant deux ans. Les officiers municipaux et les notables sont élus pour deux ans, et renouvelés par moitié chaque année. Le sort détermine ceux qui devront sortir à l'époque de l'élection qui « suivra la première ». Quand le nombre sera impair, il sortira alternativement un membre de plus ou un membre de moins. Les assemblées électorales pour les renouvellements annuels ont lieu le dimanche après la Saint-Martin sur la convocation des officiers municipaux.

A Montreuil, le corps communal comprend un maire, neuf officiers municipaux et dix-huit notables.

2. Charles-Robert-Remy-Thomas Poultier, notaire, est nommé procureur de la commune, et Augustin Bonaventure de Lhomel, trésorier.

3. L'ortographe des noms a beaucoup varié pendant la Révolution ; toutes les particules furent supprimées.

Charles Daniel de Lhomel, Marie François Gence, Simon Joseph Moullart de Vilmarest de Torcy, vicomte Dutertre de Cormont, Charles Benoît du Blaisel, Alexandre Vincent, Jean-Baptiste Godefroy, curé, Jean Louis de Roussent, François Isidore Le Roy de Barde, Louis François Marie de Forceville, Jacques Gaspard Poissant père, Pierre Marie Nicolas Coupier, Hippolyte Pillet [1].

14 et 15 novembre 1790 [2]

MAIRE : Me Joseph François Nicolas Hacot [3], lieutenant général criminel au bailliage.

1. Dans la délibération du Conseil pour la refonte de la grosse cloche de la ville, on trouve, le 10 mai 1790, Enlart, maire, Boitel, Claude Hacot, Poultier curé, Dubocquet chanoine, Pecquet, Dodenfort et Patté, officiers municipaux, Vincent, Deroussent, de Longvilliers, de Lhomel, de Barde, de la Suze, Godefroy curé, Ducléty, Thueux, le vicomte Dutertre, du Blaisel, de Forceville, Gence et Coupier, notables.

Inscription de la cloche Joyeuse : « J'ai été fondue en septembre 1790 par les soins de « MM. J. B. Enlart père, avocat, maire, J. B. Brûlé, NG^{nt}, Ant. Poultier curé de St-Jacques, « J^{h} Patté NG^{nt}, F^{s} Boitel n^{re}, J^{ques} F^{n} Dubocquet ch^{ne}, C^{de} Pecquet av^{t}, C^{de} Hacot ng^{nt}, C^{de} « Dodenfort rentier, officiers municipaux de Montreuil-sur-Mer, Remy Poultier n^{re} procureur de « la commune, et ai été bénite par D. Playoult, prieur de l'abbaye de St Saulve et nommée « Françoise par M. J. B. F^{s} Henneguier mon parrain et dame M. M. F^{se} Aug. Poissant épouse « de M. Nic. F^{s} Me Enlart fils av^{t} et administrateur du département, ma marraine. »

2. Arch. de la ville de Montreuil et Arch. départementales, Série L, n° 130. Il est procédé, le 14 novembre, à l'élection d'un maire en remplacement d'Enlart, démissionnaire, et au renouvellement de la moitié des officiers municipaux.

Hacot, nommé maire, obtient vingt-neuf voix contre sept à de Longvilliers et trois à Henneguier le jeune, etc.

Le lendemain a lieu l'élection des quatre officiers municipaux, qui sont : Poultier, chanoine, Henneguier le jeune, de la Suze et de Roussent ; du Blaisel, ayant donné sa démission de notable, est remplacé ainsi que de la Suze nommé officier municipal. On élit donc onze notables au lieu de neuf. Ces notables sont : Duval de Hautmarest, lieutenant de roy de la citadelle, Lefebvre, marchand, Patté, marchand, Carbonnier, négociant, Flahaut, marchand, Grégoire Hacot, brasseur, de Lespine, avocat, de la Chaussée, Barré, notaire, Josse Sellier, marchand fripier, François Hacot, vivant de son bien.

3. Hacot fut élu le 23 mars 1791 président du tribunal criminel du département du Pas-de-Calais, qui tint sa première audience le 23 janvier 1792, mais il fut destitué le 20 octobre suivant avec Asselin, accusateur public, par les membres de la Convention nationale, comme ayant perdu la confiance du peuple (sic). (Arch. Nat., AF. II. 100. Pas-de-Calais.) — Il devint maire d'Arras le 9 décembre 1792. Mort à Montreuil le 13 juillet 1813. Il était chevalier de la légion d'honneur et avait été procureur général impérial près la cour de justice criminelle du Pas-de-Calais.

Officiers municipaux : François Martin Killien Poultier, ci-devant chanoine de la collégiale Saint-Firmin, Jacques Philippe François Henneguier, le jeune, Charles Louis François Accary de La Suze, chevalier de Saint-Louis, Jean Louis de Roussent, Claude Dodenfort, Claude Hacot, Jacques Dubocquet, Jean-Baptiste Julien Brûlé.

Notables : Blaise Duval de Hautmarest[1], lieutenant de roi en la citadelle, Lefebvre, marchand, Joseph Patté, marchand, Louis Carbonnier, marchand, Grégoire Hacot, brasseur, de Lespine, avocat, de la Chaussée, Jean François Barré, notaire, Josse Sellier, marchand fripier, François Hacot, vivant de son bien, Flahaut, marchand, Alexandre Vincent, Jean-Baptiste Godefroy, curé, François Isidore Le Roy de Barde, Louis François Marie de Forceville, Pierre Marie Nicolas Coupier, Jacques Gaspard Poissant père, Hippolyte Pillet.

13 et 14 novembre 1791[2]

Maire : Me Jean-Baptiste Jacques Poultier, ci-devant député à l'Assemblée Constituante.

D'azur à trois coquelets d'argent, crêtés et barbés d'or, becqués et membrés de même.

1. Le 25 juin 1791, Duval de Hautmarest, commandant de la citadelle est président de l'assemblée primaire du canton de Montreuil, (Arch. Nat., F1b II, 27. Pas-de-Calais) ; il est nommé, le 30 août 1791, député suppléant du Pas-de-Calais. (Id.) Plus tard il devint général.

2. L'assemblée des citoyens actifs a lieu en la grande salle de la maison commune, le 13 novembre 1791, pour élire le maire, les officiers municipaux, les notables et le procureur de la commune qui sont « dans le cas de remplacement ».

Poultier est nommé maire par quarante-six voix sur quatre-vingt-quatre votants. Il est procédé à l'élection de sept officiers municipaux, dont « quatre sortants aux termes de la loi du 14 décembre 1789 et trois autres ayant remis leur démission ès mains de leurs collègues, mais qui aux termes de l'art. 47 de ladite loi, doivent être remplacés par les notables les plus nommés ». L'élection de ces officiers municipaux est remise au 14.

Sont élus en remplacement de Henneguier le jeune, de la Suze et de Roussent, démissionnaires : de Barde, Poissant père, et Pillet ; et au lieu des quatre officiers sortant de droit : Henneguier l'aîné, Baillon, notaire, de Lhomel, orfèvre, et Thueux, marchand.

Les neuf notables élus sont : Hacot du Viollier, Lagache, apothicaire, Dubocquet, ex-chanoine, Lafontan, Henneguier le jeune, Havet, curé de Saint-Saulve, Duprey-Marcotte, Truche, horloger, Varenne l'aîné, aubergiste.

OFFICIERS MUNICIPAUX : Le Roy de Barde, François Martin Killien Poultier, ci-devant chanoine, François Thueux, Hippolyte Pillet, Jean-Baptiste François Henneguier l'aîné [1], Charles Daniel de Lhomel, Jacques Gaspard Poissant père, Louis Nicolas Michel Baillon [2], notaire, Alexandre Vincent [3], Duprey-Marcotte, Louis Carbonnier [4].

NOTABLES : Grégoire Hacot, Lefebvre, marchand, Josse Sellier, marchand fripier, Barré, notaire, de Lespine, avocat, Flahaut, marchand, Louis Carbonnier, négociant, François Hacot, de la Chaussée, François Marie Grégoire Hacot du Viollier, Louis Marie Lagache, apothicaire, Dubocquet, ex-chanoine, François Lafontan, Henneguier le jeune, Jean-Baptiste Havet [5], curé de Saint-Saulve, Duprey-Marcotte, Louis François Joseph Truche, horloger, Varenne l'aîné, aubergiste.

16 décembre 1792

MAIRE : Dodenfort Claude.

OFFICIERS MUNICIPAUX : Thueux François, Lagache Louis Marie, Lafontan Pierre François, Pommier, marchand, Truche Louis François Joseph, Hacot Claude, Maria Clair Louis [6], Deroussent Jean Louis, Alexandre Vincent [7].

1. Mort le 26 nivôse an X (6 janvier 1802).

2. Baillon refuse par lettre du 14 novembre 1791 et est remplacé le 4 mars 1792 par Duprey-Marcotte, élu au troisième tour de scrutin. Hautbout, prêtre, avait été nommé, mais la proclamation de son élection n'avait pas eu lieu, parce que, n'étant pas domicilié à Montreuil, il n'était pas éligible.

3. Le Roy de Barde doit être démissionnaire quelque temps après sa nomination, puisque nous trouvons la signature de Vincent comme officier municipal à partir du 2 janvier 1792 dans le registre des délibérations de la municipalité. (Arch. de l'hôtel de ville.)

4. Louis Carbonnier est officier municipal avant le 7 mai 1792. A cette date il signe en cette qualité dans le registre des délibérations.

5. Entré au séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris, le 26 septembre 1747, à l'âge de 18 ans, sorti en 1748. (Arch. Nat.)

6. Le 24 avril 1793, Clair-Louis Maria, officier municipal, donne sa démission. Le 25, Jacques-Antoine Maury, premier notable est élu à sa place ; il refuse. Jean-Marie de Roussent, premier notable après Maury, est élu et accepte. Maria avait donné sa démission pour raison de santé.

7. Audiences du siège de police à Montreuil, le 17 janvier 1793.

NOTABLES : Lefebvre, marchand, Poultier Charles Robert Remy Thomas, notaire, Maury, chirurgien, Lambert Jean-Baptiste, Deroussent, chirurgien, Poissant père, Braquehay, Maury, marchand, Henneguier le jeune, Pauchet, Braquehay Michel, Petit Thomas, Jean-Baptiste Brûlé, Fovel[1], Josse Sellier, Dubocquet, Duprey-Marcotte, Vincent, Lavenant, pensionné[2].

8 vendémiaire an II (29 septembre 1793[3]

MAIRE : Nicolas Marie François Alexandre Thueux.

1. Arch. du Pas-de-Calais, de l'hôtel de ville de Montreuil et de la Chartreuse de Neuville. Le 2 janvier 1793, le Conseil général du district de Montreuil-sur-Mer est composé des citoyens Courtois, président, Ledru, Trogneux, Souffrin, Lecat, Boidin, Demonchaux, Barré et Hacot, administrateurs. (Imprimés. Extrait du registre aux arrêtés du Conseil général du district de Montreuil. Arch. pers.)

La constitution de 1793, lue à la Convention le 15 février, changea le mode des élections municipales, mais cette constitution qui ne devait être appliquée qu'après la paix ne fonctionna pas. L'article 4 était ainsi conçu : il y aura dans chaque commune une administration de commune ou municipalité et dans chaque section de commune une agence subordonnée à la municipalité. L'administration de chaque commune sera composée de douze membres et du maire, qui en sera le président. L'agence secondaire de chaque section sera confiée à un seul citoyen qui pourra avoir des adjoints. La réunion des agents secondaires de chaque section, avec l'administration municipale, formera le Conseil général de la commune. — La loi de vendémiaire an II déclare le gouvernement révolutionnaire jusqu'à la paix sous la surveillance du Comité de Salut public.

2. Lavenant est qualifié notable le 15 avril 1793.

3. Arch. du Pas-de-Calais, de l'hôtel de ville de Montreuil et de la Chartreuse de Neuville. Le 29 septembre 1793, c'est-à-dire le 8 vendémiaire an II, André Dumont, alors en mission dans la Somme et une partie du Pas-de-Calais, après avoir renouvelé l'administration municipale de Boulogne, coupable de modérantisme, était venu faire la même opération à Montreuil (Note Henneguier). L'arrêté de Dumont est ainsi conçu : Nous, André Dumont, représentant du peuple dans le département de la Somme et dans les districts de Boulogne et Montreuil, considérant qu'en un moment de crise où la malveillance paraît se faire une étude des moyens de détruire la liberté, il serait peu politique et dangereux de laisser dans les administrations et municipalités des fonctionnaires qui n'auraient pas la confiance publique ; considérant que les citoyens Dodenfort, maire, Lespine, procureur de la commune, Lagache, Lafontan, Truche, C. Hacot, Pommier, officiers municipaux, ne jouissent pas de l'entière confiance de leurs concitoyens, les suspendons de leurs fonctions et nommons provisoirement à leurs places les citoyens Thueux, maire, Poultier, procureur de la commune, Doucet père, Gobert, orfèvre, Leroux, Duprey-Marcotte, Baillet,

OFFICIERS MUNICIPAUX : Robinet Marie Antoine [1], Deroussent Jean Louis Marie, Baillet Augustin, Doucet André Augustin, Duprey-Marcotte, Leroux Jacques Nicolas, Alexandre Vincent, Gobert Louis, Pauchet Jacques [2], Maria Clair Louis [3], Pommier [4], André Dournel [5].

NOTABLES : Jean-Baptiste Brûlé, Houzet, Lefebvre, Poultier, Petit, Humière, Deroussent, chirurgien, Pauchet, Maury, chirurgien, Poissant père, Jacques Maury, Lambert, Braquehay, Sanier François, Desgardin, Lagache, Boitel.

Robinet, officiers municipaux, pour agir concurremment avec ceux des officiers municipaux non désignés et qui jouissent de toute la confiance de leurs concitoyens. Montreuil-sur-Mer, le 29 septembre 1793, deuxième année de la République française une et indivisible.

Il n'y a pas d'élection en novembre 1793, car dans la séance de la Convention du cinquième jour du second mois de l'an II de la République (26 octobre 1793), Barrère émet une proposition qui est acceptée pour la suspension du renouvellement des municipalités et qui est ainsi conçue : Nous approchons du terme où suivant l'usage établi depuis le commencement de la Révolution, les municipalités de la République doivent être renouvelées, mais attendu les circonstances, attendu surtout la popularité de la grande majorité des municipalités, le Comité considérant l'influence immédiate et populaire de ces administrations, a cru utile et prudent de vous proposer de prolonger leur existence jusqu'à nouvel ordre et de suspendre les élections, sauf celles des municipalités que les représentants du peuple jugeront nécessaire de remplacer. Cette mesure est la plus révolutionnaire que vous puissiez prendre. (Moniteur du septième jour du second mois de l'an II (28 octobre 1793). — Dans sa séance du 9 brumaire an II (30 octobre 1793) la Convention nationale autorise la ville de Montreuil à changer son nom en celui de Montagne-sur-Mer. — Par le décret du 14 frimaire an II (4 décembre 1793), qui organisa le gouvernement révolutionnaire, la Convention remplaça les procureurs des communes et leurs substituts par des agents nationaux chargés de requérir et de poursuivre l'exécution des lois, de dénoncer les négligences et les infractions. Ils correspondaient tous les huit jours avec les agents du district. (Champagnac. Du passé, du présent et de l'avenir de l'organisation municipale en France, 1842, t. I, p. 119.)

1. Né le 30 août 1748. Laïc du diocèse d'Amiens, il est entré au séminaire de Saint-Louis à Paris, le 10 octobre 1766.

2. 4 floréal an II (23 avril 1794). Min. des Not.

3. 29 nivôse an II (18 janvier 1794). (Id.) — Le 22 nivôse an II (11 janvier 1794) pour remplacer les six notables manquants dans le Conseil général de la commune, sont nommés notables : Lagache, Humière, amidonier, Houzet, marchand de vin, Augustin Delhomel, de la basse ville, Adrien de Roussent, chirurgien et Boitel, notaire. (Arch. particulières.)

4. 22 pluviôse an II (11 février 1794). Id.)

5. Officier municipal le 5 fructidor an II (22 août 1794).

26 fructidor an II (12 septembre 1794)

MAIRE : Nicolas François Marie Alexandre Thueux.

OFFICIERS MUNICIPAUX : Vincent, Deroussent l'aîné, Grégoire Hacot, brasseur, Varenne Jean-Baptiste, entrepreneur, Dodenfort père, Dacquin, marchand, André Dournel, marchand, Lambert Jean-Baptiste, plombier.

NOTABLES : Lefebvre, Poultier l'aîné, Houzet, Boitel, Poissant père, Deroussent, chirurgien, Brûlé, Lagache, Grégoire de Lhomel, Desgardin, teinturier, Claude Hacot, brasseur, Pillet, médecin, Leurin, marchand, François Sanier, horloger, Leroux, ex-municipal, Enlart père, Fovel, Gobert, ex-municipal [1].

14 ventôse an III (3 janvier 1795)

Par décret du 14 ventôse an III (3 janvier 1795), le Comité de législation est autorisé à nommer aux fonctions municipales, administratives et judiciaires.

12 germinal an III (1er avril 1795) [2]

Projet de réorganisation des autorités constituées des communes du district de Montreuil, pour être adressé au représentant en mission dans le Nord et le Pas-de-Calais et présenté par le district le 12 germinal an III (1er avril 1795).

Les autorités constituées sont conservées.

1. Ce Conseil général est nommé le 24 fructidor par arrêté du représentant du peuple Berlier dans le Pas-de-Calais. (Arch. Nat., F1b II, 27.) Le même jour est nommée l'administration du district de Montreuil. Le Directoire comprend les citoyens Jean-Baptiste Prevost, membre actuel, Demoncheaux, agent provisoire actuel, Duviollier, ancien procureur, syndic, Danvin, ex-maire d'Hesdin. Le conseil est composé de : Henneguier le jeune, marchand de fer à Montagne, Guilbert, cultivateur à Merlimont, Havet père, citoyen de Montagne, François Brazier, ex-membre du Directoire, Lefrançois, cultivateur à Égalité-sur-Canche, Georges Charpentier, à Hesdin, Guilly, habitant de Fruges, et Auguste Violette, de Fressin, agent national du district, Claude-Nicolas-Rémy Poultier, homme de loi à Montagne.

2. Arch. du Pas-de-Calais, série L. District de Montreuil, dossier 130, supplément.

15 germinal an III (4 avril 1795)[1]

Par arrêté pris à Dunkerque par le représentant Florent Guyot, les « Maire, Agent national, Officiers municipaux et Notables » de la commune de Montreuil sont conservés dans leurs fonctions.

25 prairial an III (13 juin 1795)

MAIRE : Nicolas François Marie Alexandre Thueux.

OFFICIERS MUNICIPAUX : Deroussent Jean Louis, Grégoire Hacot, Jean-Baptiste Varenne, entrepreneur, Dodenfort père, Dacquin Bertrand, marchand, Dournel, Cirier (Siriez) Duclèty, Pecquet, ancien gendarme[2].

NOTABLES : Lefebvre, Poultier l'aîné, Lambert, plombier, Houzet, Boitel, Poissant père, Deroussent, Brûlé, Lagache, Grégoire de Lhomel, Desgardin, teinturier, Claude Hacot, brasseur, Pillet, médecin, Leurin, marchand, Sanier, horloger, Enlart père, Fovel, Gobert, ex-municipal[3].

Un arrêté du Directoire du département en date du 22 frimaire an IV (13 décembre 1795) veut que les membres de la « ci-devant municipalité continuent d'exercer les fonctions d'administrateurs provisoires jusqu'à ce qu'il soit pourvu aux quatre places qui restent à remplir, le citoyen Delespine n'occupant pas encore sa place »[4].

1. Arch. du Pas-de-Calais, série L. Représentants du peuple.

2. Pierre-Nicolas Pecquet fut brigadier à la compagnie Écossaise (rang de lieutenant de cavalerie) et chevalier de Saint-Louis le 7 février 1791. Son frère Jean-Baptiste Liévin avait été maréchal des logis dans le même corps (rang de capitaine de cavalerie) et chevalier de Saint-Louis. (Ministère de la guerre. Arch. administratives.)

3. Conseil général nommé par les représentants du peuple en mission dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Arrêté pris à Lille par le représentant du peuple Delamarre, portant réorganisation du Conseil général de la commune de Montreuil. (Arch. Nat., F1b II, 27.) Le même jour est nommé le Conseil général du district de Montreuil qui comprend : pour le Directoire : Danvin, président, Duviollier, Dewamin, ex-administrateur, Demagny fils aîné, de Créquy, de l'Épine, homme de loi, et pour le Conseil : Henneguier le jeune, marchand de fer, Guilbert, cultivateur, Havet père, Lefrançois, d'Égalité-sur-Canche, Georges Charpentier d'Hesdin, Demont, de Fruges, Auguste Violette, de Fressin, Jacques David, procureur sindic, ex-président du district, Desteuque, secrétaire.

4. Arch. Nat., F1c III. Pas-de-Calais.

Administrateurs municipaux[1]

An IV

10 brumaire an IV (1er novembre 1795) et 21 ventôse an IV (11 mars 1796)

ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX[2] : Lefebvre, ex-officier municipal, ancien marchand, président le 1er vendémiaire an IV (22 septembre 1796),

1. La loi du 5 fructidor an III (22 août 1795) supprime la dénomination de maire et établit des administrations municipales non plus par commune, mais par canton ; le premier administrateur prend le nom de président dans les communes de 5.000 habitants et au-dessus et celui d'agent municipal dans les communes moins importantes. Elle adjoint aux administrations municipales des commissaires de gouvernement appelés commissaires de canton et chargés de requérir et de suivre, pour l'intérêt public, toutes les opérations administratives prescrites par l'autorité supérieure. Ces commissaires nommés par le pouvoir exécutif auprès de chaque commune, peuvent être révoqués quand bon lui semble.

Les agents doivent être nommés chaque année le 1er germinal. Dans les communes de moins de 5.000 habitants il y a un agent municipal et un adjoint. (Bibl. Nat. Imprimés. Le3, 54 et 55.)

La réunion des agents municipaux de chaque commune forme la municipalité de canton (art. 180). Les membres de toute administration municipale sont nommés pour deux ans et renouvelés chaque année par moitié ou partie la plus approximative de la moitié et alternativement par la fraction la plus forte ou la fraction la plus faible (art. 185). Les membres des administratious municipales peuvent être réélus une fois sans intervalle (art. 186). Tout citoyen qui a été deux fois de suite élu membre d'une administration municipale et qui en a rempli les fonctions en vertu de l'une ou l'autre élection, ne peut être élu de nouveau qu'après un intervalle de deux années (art. 187).

2. Le 10 brumaire an IV (1er novembre 1795), il est procédé à la nomination de cinq officiers municipaux en l'église Saint-Saulve, conformément à l'art. 34, titre 4 de la loi du 19 vendémiaire an IV (11 octobre 1795). Sont nommés au premier tour de scrutin, Grégoire Hacot et Lafoscade ; au deuxième tour, Le Roy de Lozembrune ; au troisième tour, Delespine et Prevost Le Bas. Ils refusent leur mandat, et le 17 brumaire (8 novembre 1795) a lieu une nouvelle élection. Après trois tours de scrutin, sont nommés : Hennegnier le jeune, Dodenfort, Houzet, Pommier, Pillet. Ces nouveaux administrateurs ayant aussi refusé de remplir les fonctions auxquelles ils étaient appelés, le 24 brumaire, à quatre heures de relevée, le Conseil général de Montreuil décida de ne pas continuer les élections puisque « les refus se perpétuaient ».

Le maire et les officiers municipaux provisoires s'adressent le 27 brumaire (18 novembre 1795) au Ministre de l'Intérieur pour « l'avertir que tous les citoyens nommés n'ont pas accepté et pour lui demander ce qu'il faut faire. Ils disent que cette nomination est d'autant plus pressante que

Delespine Louis Antoine, élu par le peuple, Poultier, ex-administrateur du district, Grégoire Hacot, ex-officier municipal, Bertrand Dacquin, marchand, nommés le 21 ventôse par le Directoire exécutif.

cette administration doit remplacer celle du district supprimé. L'embarras seul des subsistances est la cause du refus de ces citoyens ». (Arch. Nat. Fib II, 27. Pas-de-Calais.)

Le 7 frimaire suivant (28 novembre 1795) le Ministre de l'Intérieur répond aux administrateurs du département du Pas-de-Calais qui, de leur côté, avaient correspondu avec lui « qu'il faut faire usage de tous les moyens pour déterminer les citoyens nommés à accepter leur mandat ». (Id.)

Malgré les efforts de l'Administration supérieure, les administrateurs nommés maintiennent leur démission. En présence de cette situation, le Directoire exécutif de l'administration du département du Pas-de-Calais, écrit en ces termes au district de Montreuil, le 26 nivôse an IV (16 janvier 1796) : « La commune de Montreuil qui forme un canton est la *seule* de notre arrondissement où l'administration municipale, qui lui est particulière, n'a pas été établie à cause du refus des citoyens que l'assemblée primaire avait successivement appelés. Elle doit être composée de cinq membres. D'après les renseignements que nous nous sommes procurés, en conformité d'une lettre du Ministre de l'Intérieur du 29 brumaire (20 novembre 1795) et pour nous aider dans l'exécution de la loi du 25 du même mois, le citoyen Delespine, ex-homme de loi, appelé par le vœu de ses électeurs, est disposé à y répondre. Les quatre autres pourront être : Poultier, ex-administrateur du district, Dacquin, marchand, Lefebvre, marchand, Pommier, marchand ; si Grégoire Hacot commissaire provisoire n'était pas nommé commissaire définitif (le citoyen Enlart ex-représentant refusant cette place), il serait à nommer ». (Arch. Nat., Fib II, 27.)

Le 22 ventôse an IV (12 mars 1796), Boitel, commissaire du directoire exécutif de Montreuil, qui ne connaît pas encore l'arrêté nommant les administrateurs municipaux, adresse au Ministre de l'Intérieur une lettre ainsi conçue : « Je ne suis pas secondé pour faire respecter la Constitution par l'administration municipale près de laquelle j'exerce mes fonctions. Ce n'est encore qu'une ancienne municipalité qui remplit provisoirement les fonctions d'administration municipale. Des membres qui la composent, les uns n'aiment pas la Révolution, les autres l'aiment, mais remplissant sans discontinuer depuis cinq ans les fonctions d'officier municipal, ils n'ont plus le zèle et cette activité qu'il faut avoir dans les circonstances présentes. Ils ont des états qu'ils ont négligés pour servir la chose publique, des affaires personnelles auxquelles ils n'ont pas voulu penser, mais auxquelles il leur importe aujourd'hui de donner leur temps ; depuis quatre à cinq mois ils s'attendent à être remplacés et cette incertitude les détache de l'attention qu'ils doivent aux fonctions qu'ils remplissent encore. » Il termine sa lettre avec l'espoir que le gouvernement nommera comme administrateurs municipaux : Poultier, homme de loi, ex-administrateur du district, Grégoire Hacot, marchand brasseur, Jean-Marie Deroussent, marchand, Lefebvre, marchand, et Poultier, ancien vicaire-épiscopal constitutionnel, qui sont dignes de la confiance du Gouvernement et qui accepteraient s'ils étaient nommés. (Arch. Nat., Fib II, 1. Pas-de-Calais.)

Delespine retire sa démission, et par arrêté du Directoire exécutif du 21 ventôse an IV (11 mars 1796), Poultier, Lefebvre, Grégoire Hacot et Dacquin sont nommés administrateurs municipaux en remplacement de ceux démissionnaires. (Arch. Nat., Fib II, 1. Pas-de-Calais.)

Dans le tableau des membres composant l'administration centrale du Pas-de-Calais, dressé le 8 floréal an IV (27 avril 1796), on trouve : Delespine, nommé le 10 brumaire an IV en assemblée

An v

Germinal an v [1] (mars 1797)

Lafoscade l'aîné, Varenne Jean-Baptiste Marie Grégoire, Houzet et Delannoy sont nommés administrateurs municipaux; Delespine continue sa deuxième année. Mais l'élection des quatre premiers administrateurs est annulée par l'effet de la loi du 19 fructidor et Delespine s'adjoint les mêmes membres qu'en l'an IV pour exercer jusqu'aux élections de l'an VI.

ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX : Lefebvre, Poultier, ex-administrateur du district, Grégoire Hacot, Delespine, Dacquin Bertrand.

Delespine remplace Lefebvre comme président de l'administration municipale.

An VI

2 germinal an VI [2] (22 mars 1798)

ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX : Delespine, président, Lafoscade l'aîné, C. Hacot, Delannoy, Poultier, homme de loi.

communale. « Le citoyen Delespine n'occupe pas encore sa place, attendu qu'en conformité d'un arrêté du département du 22 frimaire (13 décembre 1795) les membres de la ci-devant municipalité continuent d'exercer leurs fonctions d'administrateurs provisoires, jusqu'à ce qu'ils soient remplacés aux quatre places qui restent à remplir. » Cette note est certifiée véritable par les administrateurs municipaux provisoires du canton de Montreuil et signée par Boitel, commissaire, Thueux, maire, Grégoire Hacot, Varenne et Dacquin. (F1c III, 1. Pas-de-Calais.)

1. En l'an V, sort la fraction la plus forte et par le sort, parce que l'élection de l'an IV s'est faite par scrutin de liste. (Arch. Nat., F1c III, 2.) — Les administrateurs municipaux fixent au 15 germinal (4 avril 1797) l'installation des citoyens choisis par l'Assemblée primaire pour « remplacer les quatre membres de cette administration, qui depuis le 23 germinal an IV (12 avril 1796) ont, en vertu de l'arrêté du Directoire exécutif, rempli provisoirement les quatre places qui se trouvaient alors vacantes. » Ces administrateurs municipaux étaient alors, Poultier, Lefebvre, Grégoire Hacot et Boitel, commissaire du directoire exécutif.

2. En l'an VI la fraction la plus faible de l'administration est soumise à l'élection. Ont dû sortir « le citoyen Delespine, qui avait ses deux années et le citoyen Delannoy comme remplaçant l'administrateur nommé en l'an IV et qui aurait dû sortir avec le citoyen Delespine, puisque le citoyen Delannoy est le dernier nommé ». (Arch. Nat., F1c III, 2.) — Les citoyens Delespine, Lafoscade et Delannoy, membres actuels de l'administration appelés de nouveau par le peuple aux mêmes fonctions, conjointement avec les citoyens C. Hacot et Poultier, homme de loi, sont installés le 1er floréal dans la grande salle des séances publiques de l'administration municipale du canton de Montreuil. — Lafoscade et C. Hacot sont « censés nommés en remplacement du citoyen Delespine et du second membre sortant, et les trois autres nommés sont censés l'être pour achever les deux années de ceux nommés en l'an V ». (Arch. Nat., F1c III, 2. Pas-de-Calais.)

An VII

1er et 2 germinal an VII (21 et 22 mars 1799)[1]

ADMINISTRATEURS MUNICIPAUX : Delannoy, C. Hacot, Lafoscade l'aîné, Robert et Macaire Robert Jacques François Joseph qui est nommé président le 5 floréal (24 avril 1799).

1. Quelques jours avant l'élection, les administrateurs municipaux du canton de Montreuil, demandent au Ministre de l'Intérieur de leur interpréter la loi relative aux élections. Nous reproduisons leur lettre datée du 16 ventôse an VII (6 mars 1799) :

« Citoyen Ministre,

« En l'an IV, il a été nommé cinq citoyens pour être administrateurs municipaux de ce canton ; un seul a accepté : quatre ont refusé. Le Directoire a nommé à leur place jusqu'aux élections de l'an V. A cette époque, il a été nommé par l'assemblée primaire quatre administrateurs sans que le procès-verbal fasse mention de ceux qui étaient pour la nomination de l'année d'avec ceux qui étaient en remplacement et devaient faire partie de la fraction la plus faible restante. Les élections de l'an V ayant été annulées par l'effet de la loi du 19 fructidor, il a été pourvu aux quatre places vacantes jusqu'aux élections de l'an VI.

« A cette époque, les deux années de l'administrateur municipal qui a accepté en l'an IV étant expirées, l'assemblée a nommé cinq administrateurs municipaux, sans qu'il ait été fait non plus de distinction de l'année, d'avec ceux qui étaient en remplacement des administrateurs nommés en l'an V et dont une année de fonction était alors expirée. Étant en l'an VII, c'est encore la fraction la plus forte qui doit sortir. Il s'est élevé des doutes sur la manière dont doit s'opérer cette sortie. Les uns pensent qu'elle doit avoir lieu par le tirage, sur le fondement qu'on n'avait pu tirer au sort en l'an V, puisqu'alors il ne restait qu'un administrateur nommé par le peuple, sur le fondement encore que les procès-verbaux d'élections n'ont pas fait la distinction des administrateurs nommés d'avec ceux qui étaient en remplacement ; que de là il s'en suivait la nécessité de tirer au sort cette année ; d'autres, au contraire, pensent que d'après la section 3 des instructions sur les assemblées primaires des années V et VI, Bulletin 114bis et 188, on n'a dû et pu tirer au sort qu'en l'an V et que les nominations des années suivantes ne sont qu'en remplacement des places vacantes ; que pour la sortie des trois administrateurs en l'an VII, on doit suivre l'ordre de leurs nomination d'après le principe reconnu qu'on doit procéder aux nominations de l'année avant de nommer aux places vacantes.

« Nous vous prions, citoyen ministre, de vouloir bien fixer nos doutes afin d'éviter les longues et désagréables discussions qui pourraient avoir lieu dans l'assemblée primaire.

« Salut et respect :
« DELANNOY, administrateur municipal ;
DELESPINE, président ; LAFOSCADE aîné, administrateur municipal. »

(Arch. Nat., F1c III, 2. Pas-de-Calais).

La réponse est ainsi conçue : « Le mode à suivre pour déterminer le nombre des élections est indiqué par l'art. 1er paragraphe 3 du chapitre 1er de l'instruction jointe à la loi du 5 ventôse

Par lettre du Ministre de l'Intérieur du 6 floréal (25 avril), les élections de Robert et de Delannoy sont annulées. Ils sont remplacées à partir du 1er prairial (20 mai 1799) par Houzet Charles Hubert Marie et Dacquin Bertrand.

Poultier succède à Robert comme président à partir du 3 prairial (22 mai 1799).

Claude Hacot remplace Poultier en qualité de président avant le 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799).

an V (no 1097bis) et ee principe consacré par la Constitution, l'est aussi par cette instruction dont l'article précité porte formellemeni que dans la suite, (c'est-à-dire à compter de l'an VI, inclusivement) il n'y aura point de tirage au sort. Ce même article explique encore qu'en cas de places vacantes, il sera nommé un remplaçant pour le temps d'exercice qui restait au remplacé. Cette disposition est renouvelée par l'art. 1er, paragraphe 3 du chapitre 1er de l'instruction jointe à la loi du 18 ventôse an VI (no 1745). « (Id.)

Les élections de l'assemblée primaire du canton de Montreuil ont lieu les 1er et 2 germinal an VII (21 et 22 mars 1799), conformément à l'art. 23 de l'acte constitutionnel. Robert, Delannoy et Macaire y sont nommés. Mais l'élection de Robert est annulée, car il est domicilié à Montreuil seulement depuis trois mois et qu'il faut un domicile d'une année. Il quitte l'administration municipale le 21 mai 1799. (Arch. Nat., F1c III, 2. Pas-de-Calais.) L'élection de Delannoy est aussi contestée, cette nomination ayant été faite contrairement à l'art. 187 de l'acte constitutionnel qui ne permet pas à un citoyen nommé deux fois de suite par l'assemblée primaire d'y être élu une troisième fois. Le 14 ventôse an VII (4 mars 1799), Delespine, président, déclare ne plus accepter le mandat d'administrateur municipal. En conséquence, il est procédé, le 1er germinal an VII, au tirage au sort de quatre administrateurs et c'est Lafoscade et Delannoy qui sortent. Le 1er prairial an VII (20 mai 1799), les citoyens Dacquin et Houzet sont nommés par voie d'adjonction en remplacement des citoyens Delannoy et Robert, et le 5 prairial suivant (24 mai 1799), « il est procédé à l'organisation des administrateurs. » (Arch. Nat., F1c III, 2, et Arch. de Montreuil.)

Les administrateurs Claude Hacot, Lafoscade, Delannoy, membres en exercice, et Macaire et Robert appelés de nouveau par le peuple en qualité d'administrateurs les 1er et 2 germinal avaient été installés le 1er floréal an VII (20 avril 1799).

Maires, Adjoints

ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

1800

16 prairial an VIII (5 juin 1800)[1]

Maire : Boitel, ex-conseiller de préfecture.
Premier adjoint : Houzet, ex-administrateur municipal.
Deuxième adjoint : Lefebvre-Hacot, ex-commissaire du Gouvernement.
Installés le 20 prairial.

11 messidor an VIII (30 juin 1800)

Conseillers municipaux : Jacques Poultier, ancien juge, ex-constituant, Pillet, docteur[2], Dodenfort, administrateur des hospices, Pecquet, notaire[3],

1. Nommés par arrêt préfectoral. — La loi du 28 pluviôse an VIII, concernant la division du territoire de la république et l'administration, enlève au canton tout caractère de subdivision administrative et ne le considère plus que comme circonscription judiciaire. Dans chaque commune on établit de nouveau un maire, mais à la nomination élective des assemblées primaires, on substitue le choix direct du gouvernement. Cette loi resta en vigueur pendant l'Empire et la Restauration ; elle fut abolie par celle du 21 mars 1831. Le corps municipal désigné pour trois ans, peut être renommé. Dans les villes, bourgs et autres lieux dans lesquels il y a maintenant un agent municipal et un adjoint et dont la population n'excède pas 2.500 habitants, il y aura un maire et un adjoint et dans les communes de 2.500 à 10.000 habitants un maire et deux adjoints. (Art. 12.) Les maires et les adjoints rempliront les fonctions administratives exercées maintenant par l'agent municipal et l'adjoint relativement à la police et à l'état civil ; ils rempliront les fonctions exercées maintenant par les administrations municipales de canton, les agents municipaux et adjoints. (Art. 13.) Le Conseil municipal comprend 10 membres pour les communes au-dessous de 2.500 habitants; 20 membres pour celles entre 2.500 et 5.000 âmes et 30 pour les communes plus peuplées. A Montreuil le corps municipal est composé d'un maire, de deux adjoints et de vingt conseillers. La date que nous donnons est celle de la nomination des officiers municipaux par les Préfets.

2. Décédé en exercice le 7 octobre 1813.

3. Mort le 22 juillet 1807 et enterré à Neuville-lès-Montreuil.

Hacot Claude, ex-président de l'administration municipale, Dournel, assesseur du juge de paix, Louis Havet, négociant, Siriez du Cléty, rentier, Henneguier, administrateur des hospices, Lefebvre François, ancien président d'administration municipale, Delannoy, négociant, Thueux, ancien maire, Leroy de Lozembrune, administrateur des hospices, Vincent, rentier, François Havet, tanneur, de Lhomel Grégoire, de la ville basse, Féron, maître de la poste aux chevaux, de Lépine, notaire, Dacquin, ex-administrateur municipal, Lafoscade, ex-administrateur municipal.

Le 26 prairial an VIII (15 juin 1800), Macaire Philippe Guillaume Joseph, ex-administrateur municipal, est nommé premier adjoint à la place de Houzet, non-acceptant [1].

1801

Le 3 floréal an IX (23 avril 1801), Boitel, nommé substitut du commissaire du Gouvernement près le tribunal criminel de Montreuil, donne sa démission de maire. Macaire, premier adjoint, remplit ces fonctions par intérim.

Par arrêté du 4 vendémiaire an X (26 septembre 1801), Marie Pascal Maurice de Roussen de Florival est nommé maire, en remplacement de Boitel, démissionnaire ; installé le 20 vendémiaire suivant.

De gueules au chien braque d'or, assis colleté de sable, accompagné de trois étoiles d'argent 2 et 1 et un chef d'azur chargé de trois roses d'or.

Alexandre Thueux [2] est nommé adjoint, le 2 brumaire an X (24 octobre 1801).

1803

Conformément à l'arrêté du Gouvernement du 14 nivôse an XI, sont nommés, le 8 brumaire an XII (31 octobre 1803), pour compléter le Conseil

1. La liste des maires, adjoints et conseillers municipaux de 1800-1830 nous a été donnée par les archives départementales du Pas-de-Calais et par celles de l'hôtel de ville de Montreuil.

municipal, les citoyens : Lambert, plombier, Hurtrel d'Arboval[1], Legaucher du Broutel, Debernes de Longvillers, Guéroult de Bois-Robert, Féron, Lefebvre, Henneguier François.

Henneguier François[2] est nommé premier adjoint avant le 10 germinal an XII (31 mars 1804)[3].

1805

Par arrêté préfectoral du 22 nivôse an XIII (12 janvier 1805), de Lapasture-Verchocq, Pierre Antoine, vivant de ses biens, est nommé membre du Conseil municipal en remplacement de Grégoire de Lhomel, décédé[4].

Le même de Lapasture qui probablement n'a pas accepté le 12 janvier 1805, est nommé conseiller le 6 germinal an XIII (27 mars 1805), à la place de M. Leroy de Lozembrune, démissionnaire.

Louis Charles de la Rue d'Héricourt est nommé conseiller le 8 fructidor an XIII (26 août 1805)[5].

1806 et 1807

Par arrêtés préfectoraux, sont nommés :

Conseiller municipal, le 30 décembre 1806, Enlart, président du tribunal civil, en remplacement de Hacot, décédé.

Maire, le 3 mars 1807, de Lapasture-Verchocq, membre du Conseil municipal et de l'administration des hospices à la place de de Roussen de Florival, démissionnaire le 5 février 1807.

D'argent à la bande de sable chargée de trois fusées d'or.

Premier adjoint, le 3 mars 1807, Blondin de Baizieux, à la place de Henneguier, démissionnaire et nommé chef de cohorte[6].

Conseiller, le 12 mars 1807, Boitel, notaire, en remplacement de Lapasture-Verchocq nommé maire.

1. Les noms de tous ces officiers municipaux sont écrits sans particule jusqu'à la Restauration, mais nous avons cru devoir, dans l'intérêt de notre travail, les inscrire ici avec leur forme primitive.

2. La date de la nomination de François Henneguier en qualité de premier adjoint n'a pu être fixée de façon positive.

3. Procès-verbal de l'incendie de l'église Sainte-Austteberte (31 mars 1804).

4. Décédé en exercice le 8 frimaire an XIII (29 novembre 1804).

5. Mort le 24 août 1814.

6. Il est nommé chef de cohorte le 15 frimaire an XIV (6 décembre 1805).

Conseiller, le 28 juillet 1807, Joseph Bernard Marie Roussel, pharmacien, à la place de Blondin de Baizieux, nommé premier adjoint.

Conseiller, le 10 août 1807, Pierre Nicolas Pecquet, ancien militaire, en remplacement de Pecquet, notaire, décédé.

1808

Par arrêté du Préfet du 1er janvier 1808 [1], sont nommés : Maire, Pierre Antoine François de Lapasture-Verchocq ; premier adjoint, Antoine Nicolas Henri Flour Blondin de Baizieux ; deuxième adjoint, Nicolas François Marie Alexandre Thueux.

Par arrêté préfectoral du 15 janvier 1808, sont nommés conseillers : Brûlé Jean-Baptiste Gabriel Joseph, avocat, et Gobert Charles Nicolas Marie, marchand orfèvre, en remplacement de Delespine, notaire, et Dodenfort, décédés.

1810 [2]

Le 26 décembre 1810, Patté Joseph est nommé conseiller à la place de Siriez du Cléty, décédé.

1811

Le 13 mai 1811, sont nommés conseillers : Leroy de Lozembrune Joseph Augustin, juge au tribunal civil, à la place de Lefebvre, paralytique, Pierre Joseph Lefebvre, receveur particulier, à la place de Pillet, aveugle, et d'Acary de la Suze, rentier, en remplacement de de Bernes de Longvilliers, décédé.

1. L'arrêté du Préfet est ainsi conçu :

Le 1er janvier 1808, le Préfet du Pas-de-Calais, vu le décret impérial du 15 avril 1806, portant que le premier renouvellement quinquennal des maires et adjoints de toutes les communes de l'Empire s'effectuera le 1er janvier 1808 ; vu la loi du 28 pluviôse an VIII, art. 12, portant que dans les villes, bourgs et autres lieux, dont la population n'excède pas 2.500 habitants, il y aura un maire et un adjoint et dans les villes de 2.500 à 5.000 un maire et deux adjoints ; vu la circulaire du Ministre de l'Intérieur du 1er mai 1807, relative au renouvellement du 1er janvier 1808, arrête : etc.

2. Le 26 mai 1810, l'empereur et l'impératrice Marie-Louise passent à Montreuil. — Le 19 septembre 1811, l'empereur y séjourne.

1812

Par arrêté du 25 novembre 1812, Denquin Adrien Joseph, ancien capitaine de dragons, chevalier de la Légion d'honneur, est nommé conseiller municipal en remplacement de Leroy de Lozembrune, décédé.

1813

Par arrêté préfectoral du 13 mai 1813, sont nommés maire : de La Pasture-Verchocq.

Premier adjoint : Thueux Nicolas François Marie Alexandre, administrateur des hospices.

Deuxième adjoint : Denquin Adrien Joseph, chevalier de la Légion d'honneur.

1815

Pendant les cent Jours, les deux adjoints restent en exercice.

Le maire de Lapasture donne sa démission le 22 ou le 23 avril 1815 [1].

Le 28 avril 1815, sont suspendus [2] de leurs fonctions : Enlart, Henneguier Jacques Philippe François, Pecquet Pierre, Guéroult, Brûlé, Lefebvre Pierre Joseph, Havet François Marie, Féron Jean Jacques, Lambert Jean-Baptiste, Lafoscade Louis Marie, Dournel André, Roussel Joseph Bernard Marie [3].

Boitel Grégoire Germain, notaire, est nommé maire le 28 mai 1815 [4].

1. Arch. Nat., (Fib II, 7). Pas-de-Calais.

2. Dans l'arrêté de suspension, le Préfet dit que depuis longtemps le Conseil municipal est incomplet. (Arch. de l'Hôtel de Ville de Montreuil.)

3. Mort en exercice le 15 novembre 1827.

4. Un décret impérial relatif à la nomination des maires et adjoints est rendu le 30 avril 1815. Il est ainsi conçu : Considérant que nous avons par un décret ordonné le renouvellement des autorités municipales, etc., décrétons : Art. 1er. Dans toutes les communes, dont les municipalités sont à la nomination des Préfets, il sera procédé par les habitants ayant droit de voter dans les assemblées primaires, à l'élection des maires et adjoints. Art. 2. Il sera procédé à cette élection

Le 30 juin 1815, sont nommés conseillers municipaux : Poultier de Montéchor Charles Robert Rémi Thomas, Levêque Ambroise, juge d'instruction, Tellier Pierre Joseph, greffier du tribunal, Varennes Jean-Baptiste François Marie Grégoire, juge de paix, Houzet Charles, ancien négociant, Aloy Bertin, receveur de l'enregistrement, Delpouve, procureur impérial, Dubocquet Charles Antoine Jean-Baptiste, avoué, en remplacement de d'Acary de La Suze, de la Rue d'Héricourt, Patté, décédés, de Gobert, Hurtrel d'Arboval et Legaucher du Broutel, changés de domicile, de Denquin Adrien Joseph et de Boitel Grégoire Germain, appelés à d'autres fonctions.

De Lapasture-Verchocq reprend ses fonctions de maire le 14 juillet 1815 [1].

Le 25 juillet 1815, sont nommés conseillers : Poultier de Montéchor, en remplacement de d'Acary de la Suze, décédé, Dublaisel Charles Benoist, en remplacement de de la Rue d'Héricourt, décédé, Truche Hippolyte, horloger, en remplacement de Patté Joseph, décédé, Gence Marie François [2] à la place de Denquin appelé à d'autres fonctions, Flahaut aîné, marchand, en remplacement de Gobert, changé de domicile. Ils sont installés le 31 juillet.

1816

Le 9 janvier 1816, Cosyn Félix, négociant, est nommé conseiller en remplacement de Dublaisel, décédé.

dans les dix jours qui suivront le présent décret. On reviendra au mode d'élection municipale conformément au décret du 14 décembre 1789, art. 5, 6, 8, 9, 10, 11, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24. A Montreuil les élections ont lieu le 28 mai pour la nomination du maire. — Le 9 juillet 1815, il est ordonné, à de Lapasture, de reprendre ses fonctions de maire, de dissoudre le Conseil municipal nommé dernièrement et de s'entourer de celui qui existait au 20 mars 1815. — Le 14 juillet suivant, une lettre de Lapasture, maire de Montreuil fait connaître que Boitel lui a remis l'autorité municipale et que le Conseil a été dissous. (Arch. de la Ville.)

1. Le 12 juillet 1815, le Conseil municipal décide d'envoyer une adresse de fidélité au Roi et désigne pour ses députés Delpouve, procureur du roi, Lefebvre, receveur des finances, Tellier, avocat, Jean-Baptiste Bonaventure de Lhomel-Pecquet, capitaine de la garde nationale, père de l'ancien député, et Jérôme de Lhomel, ancien secrétaire de son excellence monseigneur le comte de Bournonville, ministre d'État. (Arch. Nat., F1c III, 10. Pas-de-Calais.)

2. Mort en exercice le 17 février 1830.

Par arrêté du Préfet du même jour, Enlart Nicolas François, Boitel Grégoire Germain, notaire, Féron Jean Jacques, Henneguier François, Lefebvre Pierre Joseph, receveur de l'arrondissement, et Poultier de Montéchor sont suspendus[1].

Ils sont remplacés par Hacot Claude François Marie, officier de gendarmerie, Dutertre Laurent, rentier, de Longvilliers-Dubroutel, ancien colonel, de Campigneulles Ernest, chef de cohorte[2], Louis Marie Dominique de Forceville, capitaine de la garde nationale, et Robinet, maître de la poste aux lettres.

Ces derniers sont installés le 19 janvier 1816.

Le 20 juin 1816, sont nommés : Maire, Hacot Claude François Marie[3], capitaine de gendarmerie en retraite, Thueux François Alexandre, premier adjoint et Denquin, deuxième adjoint[4].

Il est procédé à leur installation le 27 juin suivant.

1818

Sont nommés conseillers municipaux, le 26 février 1818, Hacot Grégoire, brasseur, Delpouve, président du tribunal, et Petit, procureur du roi.

1819

Nicolas François Marie Enlart est désigné comme conseiller municipal, le 6 février 1819, en remplacement de Delpouve, nommé conseiller à la cour royale de Douai. Il est installé le 31 juillet suivant.

1820

Gaspard Pierre est nommé conseiller le 31 janvier 1820 et Henneguier[5] Jean-Baptiste Aimé, négociant, le 9 février suivant. Gaspard n'accepte pas cette fonction.

1. Ces conseillers sont suspendus étant « accusés d'avoir professé des principes en opposition avec le gouvernement ». (Arch. de la ville de Montreuil.)

2. Décédé en exercice le 10 mai 1822.

3. Hacot avait été capitaine au 21e dragons. (Arch. administratives du Ministère de la Guerre.)

4. Une ordonnance royale du 13 janvier 1816, prescrit le renouvellement quinquennal des maires et adjoints, et le renouvellement décennal de la moitié des conseillers municipaux pour 1821.

5. Mort en exercice le 10 mai 1825.

1821

Le 19 avril 1821, sont nommés : Maire, le chevalier Hacot, chevalier de Saint-Louis; premier adjoint, Thueux François Alexandre, officier municipal; deuxième adjoint, Dubocquet, avoué et avocat, en remplacement de Denquin [1].

Dubocquet n'accepte pas.

Denquin Adrien Joseph, capitaine retraité, est nommé conseiller municipal, le 1er juin 1821, et de Dixmude de Montbrun, Louis Oudart, chevalier de Saint-Louis, le 11 juin suivant.

1822

Le 15 novembre 1822, Deroussent-Duprey est nommé adjoint en remplacement de Dubocquet non acceptant. Il est installé le 20 novembre suivant.

1823

Le 22 juillet, Jean-Baptiste Gabriel Joseph Brûlé, notaire, remplace comme maire le chevalier Hacot, décédé le 13 août précédent. Il est installé le 31 août.

1825

Le 7 juin 1825, Quandalle Désiré, Moffait Louis et Petit Michel sont nommés conseillers en remplacement de Ernest Fougeroux de Campigneulles et de Jean-Baptiste François Augustin Henneguier, décédés et de Brûlé nommé maire.

1. En exécution de l'ordonnance royale du 13 janvier 1816 et de l'instruction ministérielle du 26 décembre 1820, il est procédé après le mois de mars 1821 au renouvellement quinquennal des maires et adjoints. (Arch. Nat., Fib 8.) Le Préfet présente au mois d'avril 1821 les candidats qui sont nommés.

1826

En janvier 1826, sont nommés : Maire, Brûlé Jean-Baptiste Gabriel; premier adjoint, Thueux François Alexandre [1]; deuxième adjoint, Deroussent-Duprey Adrien Stanislas [2].

1827 et 1828

Le 3 avril, sont nommés conseillers municipaux Gascard Pierre, receveur de finances et Dubocquet Charles Antoine Joseph, avoué.

Truche Hippolyte est nommé deuxième adjoint en octobre 1828.

1830

Le 29 avril, Dobercourt François Auguste est nommé conseiller à la place de Gence, décédé. Installé le 5 mai.

Le 30 avril, Grandjean de Lépine Jules et Delye Narcisse sont nommés conseillers à la place de Roussel Joseph Bernard Marie, décédé, et de Gascard Pierre Auguste, changé de domicile. Installés le 5 mai.

Le 17 septembre, de Montbrun donne sa démission de conseiller.

Par arrêté du Préfet du 14 septembre, Boitel Germain [3] est nommé maire, Tellier, avocat, premier adjoint, en remplacement de Truche, et Deroussent-Duprey, deuxième adjoint. Il est procédé à leur installation le 19 septembre suivant.

Le 15 octobre, sont nommés conseillers : Levêque, Tellier Pierre Joseph, Fruchard François, Henneguier-Maffré Charles, Bauclar Joseph, Férot Pierre François Henry et Poultier François Carlos en remplacement de de Bernes de Longvillers, Grandjean de Lépine, Petit Michel, Quandalle, Hurtrel d'Arboval, Pecquet et de Montbrun.

1. Mort en exercice le 13 octobre 1826.

2. Conformément aux instructions de la circulaire ministérielle du 18 octobre 1825, il est procédé en janvier 1826 au renouvellement quinquennal des maires et adjoints de Montreuil. Brûlé, Thueux et Deroussent sont maintenus dans leurs fonctions. (Arch. Nat.) Thueux, adjoint, meurt en exercice le 13 octobre 1826.

3. A partir de 1831, les maires et les adjoints ont fait partie du Conseil municipal.

1831

Conformément à la loi du 21 mars 1831 [1], les élections du Conseil municipal ont lieu les 23, 25 et 27 octobre.

Sont élus le 23 octobre (1re section, dite du midi) : Enlart, président du tribunal, Boitel, maire, Dusannier Jean-Baptiste, Borgne-Mallet, Daux Adrien, Fuzellier, pharmacien, Cailleux Jean-Baptiste, Dubocquet, avoué.

Le 25 octobre (2e section, dite du centre), Tellier, juge, Henneguier Charles, Petit Michel, Delye, avoué, Deroussent-Duprey, Poultier, notaire, Dobercourt jeune, avoué, Bauclar, propriétaire.

Le 27 octobre (3e section, dite du nord), Moffait, médecin, Hamille, avoué, Havet, tanneur, Lévêque, juge de paix, Férot, propriétaire, Jérôme de Lhomel, avocat, Chomel, propriétaire.

Installés le 4 décembre.

1832

Par ordonnance royale du 9 mars 1832, Boitel Germain est nommé maire, Dobercourt Auguste, avoué, premier adjoint en remplacement de Deroussent-Duprey et Delye Narcisse, avoué, deuxième adjoint, place vacante. Il est procédé à leur installation le 25 mars suivant.

1. Par la loi du 21-23 mars 1831 sur l'organisation municipale, les maires et adjoints sont nommés par le Roi ou en son nom par le Préfet dans les communes de 3.000 âmes et au-dessus et dans les chefs-lieux d'arrondissement, quelle qu'en soit la population. Ils sont choisis parmi les membres du Conseil municipal et ne cessent pas d'en faire partie. La durée de leur mandat est de trois années. (Art. 3.) — Dans chaque commune il y a un Conseil municipal composé d'un maire, d'un ou de plusieurs adjoints et de conseillers municipaux, dont le nombre varie suivant la population : 21 conseillers de 2.500 à 3.500 âmes. (Art. 9.) — Les conseillers municipaux sont élus par l'assemblée des électeurs communaux. (Art. 10.) — Ils sont nommés pour six ans et toujours rééligibles. Les conseils sont renouvelés par moitié tous les trois ans. (Art. 17.) — D'après l'article 44, dans les communes qui ont 2.500 habitants et plus, les électeurs sont divisés en sections. Le nombre des sections est tel, que chacune d'elles ait au plus trois conseillers à nommer dans les communes de 2.500 à 10.000 âmes. A Montreuil, les électeurs sont divisés en trois sections. Les sections du midi et du centre ont huit conseillers à élire ; celle du nord sept conseillers. Le Conseil comprend 23 membres.

1834

Les élections ont lieu les 2, 4 et 6 novembre.

Sont élus le 2 novembre (section du midi) : MM. Enlart, président, Cailleux, de Lhomel-Havet, Boitel, maire, Dusannier, Dégardin, Daux.

Sont élus le 4 novembre (section du centre) : MM. Tellier, Henneguier, Dubocquet, Poultier, Bauclar, Delye, Petit, Dobercourt.

Sont élus le 6 novembre (section du nord) : MM. Chomel, Hamille, Dacquin, Férot, Borgne-Mallet, Jérôme de Lhomel, substitut du procureur du roi, Gobert, Duprey fils.

Installés le 8 décembre.

1835

Boitel Germain est nommé maire, Dobercourt, premier adjoint, et Delye, deuxième adjoint, par ordonnance royale du 12 février 1835. Installés le 15 février.

1837

Les élections ont lieu les 21, 23 et 25 mai.

Le 21 mai, sont élus (section du nord) : Hamille, Boitel et Daux ; le 23 mai (section du centre) Dusannier, Garet-Leblond, Choulet, Guilbert-Rault [1], Dubreuil-Fréville [2] ; (section du midi) le 25 mai, Tellier, Henneguier, Lévêque. Installés le 11 juin suivant.

Le 30 septembre, sont nommés : maire, Chomel Jean-Baptiste en remplacement de Boitel, démissionnaire et David Dobercourt, avoué, adjoint. Ils sont installés le 3 novembre suivant.

1840

Les élections ont lieu les 14, 16 et 18 juin.

Sont élus le 14 (section du midi), Bardétis, Deroussent-Duprey et Bauclar ; le 16 (section de l'intérieur), Dubocquet, Delye, Petit, Dobercourt et Defrance ; le 18 (section du nord), Chomel, Thivrier, Dacquin, Havet François.

Installés le 5 août.

1. Au premier tour.
2. Au deuxième tour.

Havet François est nommé conseiller le 8 juin 1840. Son élection est annulée le 13 juillet. Borgne-Mallet qui le remplace le 28 juillet suivant est installé le 20 août.

Dubreuil-Fréville nommé receveur municipal le 9 juin 1840, donne sa démission de conseiller; il est remplacé (section du midi) le 19 juillet par Jean-Baptiste Cailleux, dont l'élection est annulée le 10 août.

Le 23 août (section du midi), est nommé Mayeux Alphonse, négociant en remplacement de Cailleux. Installé le 30 octobre.

Par ordonnance royale du 1er octobre 1840, Dobercourt Auguste, Thivrier François Auguste et Bardétis Amédée sont nommés maire, premier et deuxième adjoints. Installés le 21 octobre suivant.

1843

Les conseillers municipaux sont élus les 4, 6 et 8 juin 1843 et installés le 1er août.

Sont nommés le 4 juin, Henneguier, Lévêque et Tellier; le 6, au premier tour, Boitel et François Havet, et au second tour, Daux et Brûlé; le 8, Colpart aîné, Descelers, Enlart et Masson.

Le 19 octobre, une ordonnance royale nomme Dobercourt Auguste, maire, Thivrier, premier adjoint, et Bardétis, deuxième adjoint. Installés le 29 octobre.

1846

Les élections ont lieu les 16, 18 et 20 août.

Sont élus, le 16 août, Dobercourt, Dubocquet, Chomel père, et Thivrier; le 18, Bauclar, de Lhomel Emile, Cosyn aîné, et Bardétis; le 20, Delye, Lecomte-Lecomte, Cailleux et Aubry, avoué.

Le 23 août, Robinet Raymond, maître de la poste aux lettres, est élu conseiller à la place de Boitel, décédé.

Le 30 août, en remplacement de Descelers, démissionnaire, Zorninger Ignace est nommé conseiller.

Installation des nouveaux conseillers le 24 septembre 1846[1].

Le 25 octobre 1846, nomination de Dobercourt Auguste comme maire, de Thivrier comme premier adjoint, et de Bardétis Amédée en qualité de deuxième adjoint. Ils sont installés le 10 novembre.

1848

Par décret de l'Assemblée nationale du 3 juillet 1848[2], sont nommés conseillers municipaux les 30 et 31 juillet 1848 : Delannoy Raymond, pharmacien, Lecomte-Lecomte Michel, brasseur, Enlart Nicolas François Marie, président du tribunal, Bardétis Amédée, commissaire-priseur, de Lhomel Émile, banquier, Dobercourt François Auguste, propriétaire, Brûlé Jean-Baptiste Joseph Gabriel, Zorninger Ignace, négociant, Masson-Bochent Louis Marie, propriétaire, Masson Jean François, médecin, Tellier Pierre Joseph, juge, Duval Gabriel Antoine, libraire, Cailleux Joseph Adrien, médecin, Robinet Raymond, directeur des postes, Delye Narcisse, avoué, Aubry Philippe Jules, avoué, Daux-Boitel Adrien, Thivrier François Auguste, adjoint, Lécrit Antoine Louis Célestin, Bauclar Joseph Marie, Havet François, Maugenest Augustin, Cosyn Louis Félix fils. Installés le 24 août.

1. Nous devons à l'obligeance de M. Danel, secrétaire de la mairie, les noms des conseillers municipaux de 1830-1840. Nous lui en adressons, en passant, nos sincères remerciements.

2. Un décret du 3-11 juillet 1848, relatif au renouvellement des Conseils municipaux et des Conseils d'arrondissements et généraux porte que les élections municipales auront lieu avant le 1er août 1848. (Art. 1er.) Jusqu'à ce que la Constitution de la République ou des lois organiques aient réglé la composition et les formes d'élection des administrations municipales, la loi du 21 mars 1831 est maintenue, sauf quelques modifications. Les élections des conseillers municipaux seront faites par les citoyens ayant leur domicile réel depuis six mois dans la commune, etc. (Art. 5.) Les sections établies dans les communes en vertu de la loi du 21 mars 1831, procéderont par scrutin de liste, à l'élection des conseillers municipaux pour toute la commune. (Art. 10.) Le maire et les adjoints seront choisis par le Conseil et pris dans son sein. Dans les chefs-lieux d'arrondissement les maires et les adjoints sont choisis par le pouvoir exécutif parmi les membres élus du Conseil municipal.

Le 4 novembre 1848, est votée la Constitution, qui dit qu'une loi générale déterminera la composition, les attributions des Conseils municipaux et le mode de nomination des maires et adjoints. (Art. 78.) Les conseillers municipaux seront élus par le suffrage direct de tous les citoyens domiciliés dans la commune. (Art. 79.)

Le 29 septembre 1848, le premier conseiller municipal Lécrit remplit les fonctions de maire. Les deux adjoints restent.

Le 23 octobre 1848, sont nommés par le président du Conseil des Ministres chargé du pouvoir exécutif : Maire, Lécrit Louis Antoine Célestin; premier adjoint, Lecomte-Lecomte Michel; deuxième adjoint, Delannoy-Mauduit Raymond. Installés le 28 octobre.

1849

Les maires et adjoints sont démissionnaires. Ils sont remplacés. Dobercourt Auguste est nommé maire, Bardétis, premier adjoint, et Aubry, deuxième adjoint, par décret du 23 octobre 1849. Installés le 30 octobre.

1852 [1]

Le 24 juillet 1852, sont nommés : Maire, Dobercourt Auguste; premier adjoint, Bardétis Amédée; deuxième adjoint, Jeanvrot Félix. Installés le 31 juillet.

1. La loi du 14-18 juin 1851, ajourne les élections des Conseils municipaux jusqu'après la promulgation des lois organiques qui les concernent. Cet ajournement ne pourra dépasser le 1er décembre 1851. Les membres des Conseils soumis à la réélection conserveront provisoirement leurs pouvoirs. — La loi du 27-29 novembre 1851, ajourne les élections pour le renouvellement partiel des Conseils généraux, d'arrondissement et des Conseils municipaux. (Art. 1er.) Les élections pour le renouvellement partiel des Conseils généraux, d'arrondissement et des Conseils municipaux sont de nouveau ajournés. Néanmoins cet ajournement ne pourra dépasser le 10 février 1852, pour l'élection des conseillers municipaux. (Art. 2.) Les membres de ces Conseils soumis à la réélection conserveront provisoirement leurs pouvoirs. — Le 9 avril 1852, une circulaire du Préfet enjoint aux maires, adjoints et conseillers municipaux de prêter serment, conformément à l'article 14 de la Constitution. Le 5 mai suivant, a lieu la prestation de serment de toute la municipalité. — Par décret des 21 février-20 mars 1852, les élections sont encore prorogées à trois mois.

Loi du 7-8 juillet 1852, sur le renouvellement des Conseils généraux, d'arrondissement et des Conseils municipaux et la nomination des maires et adjoints : (Art. 1er.) Dans les quatre mois qui suivront la promulgation de la présente loi, il sera procédé au renouvellement intégral des Conseils municipaux ainsi qu'à la nomination des maires et adjoints. (Art. 2.) Jusqu'à la loi définitive qui doit régler l'organisation municipale, les élections auront lieu conformément aux lois existantes, sauf les modifications apportées à la précédente loi. (Art. 3.) L'élection des Conseils municipaux aura lieu par commune par listes dressées pour l'élection des députés aux corps législatif conformément aux dispositions du décret du 2 février 1852. Le Préfet pourra,

Le 24 juillet 1852, sont nommés conseillers : Havet, Cosyn, Lecomte-Lecomte, Maugenest, Lécrit, Dobercourt, Bardétis, de Lhomel Émile, Bauclar, Enlart, Zorninger, Robinet, Delannoy, Tellier, Quandalle, Jeanvrot, Duval, Masson-Bochent, Cailleux Joseph. Le 31 juillet 1852, sont élus : Daux Adrien père, Masson-Correux, Aubry avoué, Havet Émile. Installés le 19 août.

1853 et 1854

Par arrêté du 11 septembre 1853, le Conseil municipal est suspendu. Le maire et les adjoints restent en fonctions. Une commission municipale, nommée le 11 septembre 1853, se compose de : Dobercourt Auguste, maire, Jeanvrot Félix, deuxième adjoint, Bardétis, premier adjoint, Havet François, de Lhomel Émile, Moleux Charles, Cosyn aîné, Bauclar Joseph, Chevau, Lecomte-Lecomte, Maugenest, de Lépine Jules, Quandalle Cyprien. Elle est installée le 19 septembre.

Havet, Bauclar, Cosyn et Moleux refusent d'en faire partie.

Le 5 octobre 1854, dissolution du Conseil municipal.

Le 15 octobre suivant, le Préfet nomme membres de la commission municipale : Lefebvre, juge, Blondel-Obert, Dupont-Alloy et Delahaye, en remplacement de Havet, Bauclar, Cosyn et Moleux. Lefebvre refuse le 24 octobre.

Ils sont installés le 7 janvier 1854.

1855

Le 17 mars 1855, sont nommés, à titre provisoire, par décret impérial : Maire, Émile de Lhomel, membre du Conseil général du Pas-de-Calais;

par un arrêté, diviser en sections électorales les communes, quelle que soit leur population. Pour l'élection des Conseils municipaux, il aura la faculté de fixer, par le même arrêté, le nombre des conseillers qui devront être nommés par chaque section. Dans les communes qui comptent 2.500 âmes et plus, le scrutin durera deux jours ; il sera ouvert le samedi et clos le dimanche. (Art. 7.) Les maires et adjoints sont nommés par le Président de la République, dans les chefs-lieux d'arrondissement. (Art. 8.) Les adjoints comme les maires peuvent être pris en dehors du Conseil municipal. — Suit le décret du 7-8 juillet 1852, qui est ainsi conçu : (Art. 1er.) Les élections pour le renouvellement des Conseils municipaux auront lieu du 24 juillet présent mois au 26 septembre prochain inclusivement.

premier adjoint, Lecomte-Lecomte, en remplacement de Bardétis, démissionnaire et deuxième adjoint, Jeanvrot.

Le maire et les deux adjoints sont installés le 25 mars suivant.

Par décret impérial du 14 juin 1855, Émile de Lhomel et les deux adjoints sont nommés à titre définitif. Il est procédé à leur installation le 20 août suivant.

Conformément à la loi du 5 mars 1855, sur l'organisation municipale, les électeurs sont convoqués les 21 et 22 juillet 1855 pour nommer des conseillers municipaux.

Sont élus : Delannoy[1], Aubry, Bauclar[2], Cailleux, Cosyn, Mussotte, Lefebvre, Henneguier, Havet François[3], Chevau, Jeanvrot, Lécrit, Masson-Bochent, Masson-Correux, Havet Émile, Moleux François, Robinet, Quandalle[4], Lorel[5], Colpart.

Ils sont installés le 20 août 1855.

Par suite du décès de Dobercourt, mort en exercice le 25 décembre 1854, Jeanvrot, adjoint, remplit les fonctions de maire jusqu'en mars 1855.

1856

Le 5 juin 1856, Pagniez Benoît est nommé deuxième adjoint en remplacement de Jeanvrot, devenu greffier du tribunal civil; il est installé le 24 juin.

1860

Par décret imperial du 14 juillet 1860, sont nommés : Maire, de Lhomel Émile, membre du Conseil général du Pas-de-Calais; premier adjoint, Lecomte-Lecomte Michel; deuxième adjoint, Pagniez Benoît Joseph. Installés le 5 septembre.

1. Mort le 8 décembre 1858.

2. Mort le 4 août 1860.

3. Mort en exercice le 28 octobre 1856.

4. Quandalle est démissionnaire le 12 février 1858, parce qu'il a été nommé receveur municipal de la ville.

5. Nommé président du tribunal civil de Boulogne-sur-Mer, il démissionne le 6 août 1856.

L'assemblée électorale nomme les 18 et 19 août 1860, les conseillers municipaux, qui sont : Jeanvrot Maclou Félix, Jourdain Jacques Louis Wenceslas, Robinet Raymond, Cailleux Joseph, Lefebvre Ignace, Lécrit Louis Antoine Célestin [1], Moleux Louis Marie, Lecomte-Lecomte Michel, Havet Émile, Zorninger Charles Eugène, Maugenest Augustin père, Masson-Bochent Louis Marie, Pagniez Benoît Charles Armand, Mussotte Jules, Hibon de La Fresnoye, Laurent-Havet Louis François Alsindor [2], Delplanque Louis fils, Delaplace Pierre François Auguste [3], Cachelou Elphège, Cosyn Louis Félix, Aubry Philippe Jules.

Ils sont installés le 5 septembre 1860.

1865 [4]

Sont nommés, le 26 août 1865 : Maire, de Lhomel Émile, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil général du Pas-de-Calais; premier adjoint, Lecomte-Lecomte [5] ; deuxième adjoint, Pagniez Benoît Joseph.

Par assemblées électorales des 22, 23, 29 et 30 juillet 1865, sont nommés conseillers municipaux : Cosyn, Zorninger, Cailleux Joseph [6], Jourdain, Robinet, Jeanvrot, Moleux, Aubry, Delplanque, Havet Émile, Masson, Binsse Adolphe, Mussotte [7], Lefebvre, juge, Dubourg Édouard, Daux Victor, Hibon de La Fresnoye, Cachelou.

Installés le 15 août 1865.

1870

Le Conseil municipal est élu par les assemblées électorales des 6, 7, 13 et 14 août 1870; il est installé le 27 août.

1. Mort le 27 octobre 1862.
2. Démissionnaire le 12 août 1860.
3. Mort le 4 mars 1864.
4. Par la loi du 28-29 juillet 1867, sur les Conseils municipaux, les membres de ces Conseils sont élus pour 7 ans. (Art. 18.)
5. Mort en exercice le 6 décembre 1870.
6. Mort le 30 mars 1866.
7. Mort le 26 juillet 1867.

Il se compose de : Cosyn, Zorninger, Jeanvrot, Robinet, Delannoy Ernest, Jourdain, Aubry, Daux, Delplanque, Moleux, Dacquin Bertrand, Chevau, Cailleux Alfred, Cachelou, Havet Émile, Dubourg Édouard, Duval-Barbet, Binsse Adolphe[1].

Le 7 octobre 1870, sont nommés : Maire, Émile de Lhomel, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil général du Pas-de-Calais ; premier adjoint, Lecomte-Lecomte ; Pagniez, avoué, deuxième adjoint.

1871

Le 6 janvier 1871, une Commission municipale est nommée en remplacement de Émile de Lhomel, maire, et Pagniez, adjoint, démissionnaires[2] et de Lecomte-Lecomte, décédé.

1. Décret impérial du 21-25 juillet 1870, qui fixe l'époque des élections pour le renouvellement intégral des Conseils municipaux :

Napoléon, etc. ; sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, considérant que les Conseils municipaux sont parvenus à la dernière année de leur mandat, avons décrété : Art. 1er. Les élections pour le renouvellement intégral des Conseils municipaux auront lieu les 6 et 7 août prochain dans les communes de 2.500 habitants et au-dessus, et le 7 août dans celles dont la population est inférieure.

2. M. de Lhomel offre au Préfet sa démission de maire, ou demande sa révocation en apprenant celle de la Commission des hospices. Sa lettre, datée du 6 décembre 1870, est ainsi conçue :

Montreuil-sur-Mer, le 6 décembre 1870.

« Monsieur le Préfet,

« J'ai bien reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour procéder à l'installation de la nouvelle Commission administrative des hospices de Montreuil.

« Il est de mon devoir de vous faire observer, que depuis ma nomination à la mairie de Montreuil, c'est-à-dire depuis bientôt 17 ans, la Commission administrative des hospices de Montreuil que vous avez cru devoir faire révoquer, a toujours été unanime dans ses résolutions et que ces résolutions ont toutes été approuvées par le Conseil municipal chargé de les contrôler.

« Que j'ai assisté à toutes les séances de la Commission administrative des hospices.

« Que j'ai participé à tous ses travaux et que si la Commission démérite, je dois avoir démérité avec elle et partager son sort.

« Si je ne suivais pas la Commission administrative dans sa disgrâce, je pourrais passer pour approuver la mesure qui la frappe, quand je n'ai d'autre désir que celui de la remercier du concours si bienveillant qu'elle m'a toujours prêté.

Elle est composée de : Dubourg, président, Cachelou et Zorninger.

Les conseillers restent en exercice et la municipalité exécutive est installée le 9 janvier suivant.

Pagniez, Jeanvrot, Robinet, Delannoy, Daux et Cailleux se retirent. Le Conseil municipal est réduit à sept membres[1].

Par arrêté du 12 mai 1871, Émile de Lhomel, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil général du Pas-de-Calais, est nommé maire, Pagniez, premier adjoint, et Delannoy Ernest, deuxième adjoint. Leur installation a lieu le 27 mai suivant.

Sont nommés conseillers les 30 avril et 7 mai 1871[2] : Émile de Lhomel, Pagniez, Delannoy Ernest, Cosyn, Aubry, Jeanvrot[3], Chevau, Robinet,

« Je viens donc vous prier, Monsieur le Préfet, de me faire révoquer comme l'a été la Commission ou d'accepter ma démission de maire de la ville de Montreuil.

« Recevez, Monsieur le Préfet, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

« Le Maire,
« Émile DE LHOMEL. »

Le Préfet du Pas-de-Calais lui répond en ces termes :

Arras, le 12 décembre 1870.

« Monsieur le Maire,

« J'ai reçu la lettre par laquelle vous m'adressez votre démission de maire de la ville de Montreuil.

« Je regrette, Monsieur, de ne pouvoir revenir sur la décision qui a provoqué votre démission et d'être obligé de me priver d'un collaborateur dont j'appréciais l'intelligence et le zèle.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération.

« Le Préfet,
« E. LENGLET. »

1. Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 janvier.

2. Loi du 14-16 avril 1871, relative aux élections municipales : Art. 3. Les élections auront lieu au scrutin de liste pour toute la commune. — Art. 7. Dans toutes les communes, quelle que soit leur population, le scrutin ne durera qu'un jour. Il sera ouvert et clos le dimanche. — Art. 4. Les Conseils municipaux nommés resteront en fonctions jusqu'à la promulgation de la loi organique sur les municipalités. Néanmoins la durée de ces fonctions ne pourra excéder trois ans. — Art. 6. Le Conseil municipal élira le maire et les adjoints parmi ses membres. La nomination des maires et adjoints aura lieu provisoirement par décret du Gouvernement dans les villes de plus de 20.000 habitants et dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement. Les maires seront pris dans le Conseil municipal.

3. Mort le 12 mars 1874.

Dacquin-Christol, Zorninger, Moleux, Daux, Delplanque, Cailleux, Gontier, Dubourg Édouard, Pessez, Havet Émile, Widhen, Duval-Romain.

1874 [1]

Le 11 février 1874, sont nommés : Maire, Émile de Lhomel, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil général du Pas-de-Calais ; premier adjoint, Pagniez, avoué ; deuxième adjoint, Delannoy Ernest, négociant. Installés le 6 mars.

Le Conseil municipal est élu les 22 et 29 novembre 1874 et installé le 21 décembre suivant. Il est composé de : Zorninger, Cosyn, Dubourg, Daux, Delplanque, Aubry, Havet François, Robinet, Moleux, Pessez, Dacquin, Cailleux, Duval-Barbet [2], Widhen, Duval-Romain, Capelle Émile, Cachelou, Binsse.

1878 [3]

Les élections municipales ont lieu les 6 et 13 janvier 1878. Le Conseil est installé le 21 janvier.

Un décret du 19 février suivant nomme : Maire, Capelle Adolphe, ancien notaire ; Dubourg Édouard, avoué premier adjoint, Manier Xavier, chevalier

1. Loi du 20-22 janvier 1874 sur les maires et les attributions de police municipale : Art. 1er. Jusqu'au vote de la loi organique municipale, les maires et les adjoints seront nommés par le Président de la République dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton ; dans les autres communes ils seront nommés par le Préfet. — Art. 2. Les maires et les adjoints devront être membres du Conseil municipal ou électeurs dans la commune. — Art. 4. Dans les deux mois qui suivront la promulgation de la présente loi, l'Assemblée nationale sera saisie par le Gouvernement d'un projet de loi d'orgauisation communale, si elle ne l'a pas été précédemment par l'une de ses Commissions.

2. Mort en exercice le 5 mai 1876.

3. Loi du 12-13 août 1876, relative à la nomination des maires et des adjoints : Art. 1er. Les articles 1 et 2 de la loi du 20 janvier 1874 relatifs à la nomination des maires et adjoints sont abrogés. — Art. 2. Provisoirement et jusqu'au vote de la loi organique municipale, il sera procédé à la nomination des maires et adjoints conformément aux règles suivantes : Le Conseil municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue. Dans les communes, chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton, les maires et les adjoints sont nommés parmi les membres du Conseil municipal, par décret du Président de la République.

de la Légion d'honneur, capitaine en retraite, deuxième adjoint. Le maire et les adjoints sont installés le 26 février 1878.

Les conseillers municipaux sont : Cosyn Félix, Daux Victor, Delplanque Louis, Zorninger Eugène, Vallois Oscar, Binsse-Bloquel Eugène, Pagniez Benoît[1], Bardin Eugène, Potez Henri, Delannoy Ernest, Percheval François, Delaporte Louis, de Lhomel Émile, Duval-Masson Jules, Deruy François, Capelle Émile, Holleville-Dubois Louis, Aubry Jules. Installés le 26 février 1878.

1881 et 1882

En vertu de l'arrêté préfectoral du 13 janvier 1881, sont nommés : Maire, Capelle Adolphe; premier adjoint, Dubourg Édouard; deuxième adjoint, Manier Xavier. Installés le 23 janvier.

Les élections pour le Conseil municipal ont lieu les 9 et 16 janvier 1881 et donnent les résultats suivants : Cosyn Félix, Zorninger Eugène[2], Capelle Émile, de Lhomel Émile, Potez Henri, Frère Jules, Binsse-Bloquel, Bardin Eugène, Vallois Oscar, Duval-Masson, Charpentier Émile, Havet François, Percheval François[3], Delaporte Louis, Holleville Louis, Hocq Alphonse, Dupont Xavier, Delannoy Ernest.

Le Conseil est installé le 23 janvier.

Le 28 mai 1882[4], Hecquet Joseph, notaire, est nommé conseiller municipal. Il est installé le 11 juin 1882.

Le 30 avril 1882, en exécution de la loi du 28 mars précédent sont nommés : Maire, Capelle Adolphe; premier adjoint, Dubourg Édouard; deuxième adjoint, Manier Xavier.

Dubourg Édouard donne sa démission d'adjoint, mais il est renommé le 11 juin et accepte de remplir cette fonction.

1. Mort en exercice le 29 janvier 1880.

2. Mort en exercice le 28 avril 1882.

3. Décédé en exercice le 12 avril 1884.

4. Loi du 28-29 mars 1882, qui abroge le dernier paragraphe de l'art. 2 de la loi du 12 août 1876, relative à la nomination des maires et des adjoints : Art. 1er. Le dernier paragraphe de l'art. 2 de la loi du 12 août 1876 est abrogé. — Art. 2. Les Conseils municipaux appelés à élire les maires et les adjoints seront convoqués à cet effet, dans le délai de deux mois à partir de la promulgation de la loi.

1884

Les élections municipales ont lieu le 4 mai 1884[1].

Sont nommés : Maire, Capelle Adolphe; premier adjoint, Dubourg Édouard; deuxième adjoint, Manier Xavier.

Les conseillers municipaux sont : Capelle Émile, Gobert-Selingue, Bardin, Potez, Holleville, Binsse-Bloquel, Duval-Masson, Hecquet, Delattre-Cardon, Charpentier, Frère, Dupré, Hocq Alphonse, Dupont Xavier, Rémy Jules, Vallois Oscar, Duburquoy Eugène, Dupuis-Guilbert. Installés le 18 mai 1884.

Les maire et adjoints sont nommés et installés le même jour.

1885

Capelle, maire, meurt le 3 septembre 1885. Manier Xavier le remplace comme maire le 8 novembre suivant, et est installé le même jour.

Dubourg Édouard meurt en exercice le 14 juin 1885, son fils, Dubourg Victor, élu conseiller municipal le 19 juillet, est nommé adjoint, le 31 juillet suivant.

Manier est décédé en exercice le 5 mars 1888. Bénard est élu conseiller municipal le 25 octobre, installé le 8 novembre 1885; il est nommé adjoint le 22 novembre suivant, en remplacement de M. Manier nommé maire. Installé le même jour.

1888

Le 20 mai, sont nommés : Maire, Bénard Thomas[2], chevalier de la Légion d'honneur, capitaine en retraite; premier adjoint, Dubourg Victor; deuxième adjoint, Gobert-Selingue. Installés le même jour.

1. Loi du 5-6 avril 1884 sur l'organisation municipale : Art. 1er. Le corps municipal se compose du Conseil municipal, du maire et d'un ou plusieurs adjoints. — Art. 10. Le Conseil municipal se compose de 21 membres dans les communes de 2.501 à 3.500 habitants. — Art. 4. Les Conseils municipaux sont nommés pour quatre ans. Ils sont renouvelés intégralement le premier dimanche de mai dans toute la France. — Art. 81. Les maires et adjoints sont nommés pour la même durée que le Conseil municipal.

2. Mort le 23 mars 1892.

Sont élus, le 6 mai, conseillers municipaux : Binsse-Bloquel, Delattre-Cardon, Dupré, Potez, Duval-Masson, Bardin, Deruy, Dupont, Rémy, Charpentier, Hocq Alphonse, Tabar[1], Plateau, Dupuis-Guilbert, Longuez-Gantiez, Manier Jules, Poultier Adolphe, Holleville-Dubois. Installés le 20 mai.

1892

Le 17 mai 1892, sont nommés : Maire, Dubourg Victor, avoué ; premier adjoint, Gobert-Selingue ; deuxième adjoint, Bardin Eugène. Installés le même jour.

Le 1er mai, sont nommés conseillers municipaux : Binsse-Bloquel, Delattre-Cardon, Deruy-Dumont, Dupont-Gatoux, Duval-Masson, Potez père[2], Holleville-Dubois, Baudelocque Félix, Charpentier Émile, Dupré François, Hocq Alphonse, Remy-Leclercq, Duval-Hocque, Poultier Adolphe, Longuez-Gantiez, Manier Jules, Dupuis-Guilbert, Coulogne Pierre[3]. Installés le 17 mai.

1896

Le 17 mai 1896, sont nommés : Maire, Dubourg Victor, avoué ; premier adjoint, Gobert-Selingue ; deuxième adjoint, Dupont-Gatoux.

Le 3 mai, sont nommés conseillers municipaux : Potez Alfred, Deruy François, Delplanque Henri, Binsse-Bloquel Eugène, Baudelocque Félix, Duval-Masson Jules, Taquet Aimé, Delattre-Cardon François, Sénéchal Charles, Deroussent Louis, Thuillier François, Remy-Leclercq Jules, Hocq Alphonse, Charpentier Émile, Poultier Adolphe, Longuet-Gantiez Hector, Fontaine Oscar, Manier-Duval Jules.

Installés le 17 mai.

1. Mort en exercice le 2 janvier 1889.
2. Mort en exercice le 10 novembre 1893.
3. Mort en exercice le 13 février 1895.

1900

Les élections du conseil municipal ont lieu le 6 mai. Sont élus : Dubourg, Gobert-Selingue, Dupont-Gatoux, Longuet, Charpentier, Manier, Deruy père, Taquet Aimé, Potez, Deroussent Louis, Fontaine Oscar, Gottrand, Laurent, Binsse-Bloquel, Delplanque, Lecomte-Ducatel, Sénéchal, Hocq Alphonse, Remy-Leclercq, Devisme fils, Simon-Delétoile. Installés le 20 mai.

Le même jour sont nommés : Maire : Victor Dubourg; premier adjoint, Gobert-Selingue[1]; deuxième adjoint, Dupont-Gatoux.

1. Mort en exercice le 13 octobre 1900.

Argentiers de la Ville

1391 et 1393. Pierre de Desverne (Desvres)[1].
1428 (9 février). Robert le Vasseur[2].
1466 et 1467. Colart Hourdel[3].
1469 (10 avril). Jean Gorguette[4].
1474 (25 avril). Jean le Vasseur[5].
1484 (18 septembre). Me Nicolas Goffeste, licencié-ès-lois[6].
1488 (1er décembre). Me Jacques de la Rue, licencié-ès-lois[7].
1526-1527. Nicolas Lamyrant[8].
1528-1529. Henry Wllard[9].
1529-1530. Nicolas Lamyrant.
1531-1532. Le même.
1538-1539. Le même.
1539-1540. Nicolas Wllard.
1540-1541. Le même.
1541-1542. Nicolas de le Retz.
1543-1544. Le même.
1546-1547. Loys le Wallois.
1547-1548. Le même.
1551-1552. Guillaume Hertault.

1. Pièce du 4 décembre 1394, X1c 69, no 180.
2. Arch. de l'Hôtel-Dieu.
3. Id.
4. Arch. du château d'Airon-Saint-Vaast.
5. Arch. de l'Hôtel-Dieu.
6. Arch. Départementales du Pas-de-Calais. Fonds Saint-Saulve.
7. Id. Fonds Saint-Firmin. Rentes et cens de Bloville.
8. Arch. Charles Henneguier. 7 juillet 1526.
9. Arch. Départementales du Nord. Fonds Sainte-Austreberthe.

1552-1553. Jacques de Lhomel.
1553-1554. Nicolas Belledame.
1555-1556. Jacques de Lhomel, sieur de Cauchie.
1556-1557. Le même.
1557-1558. Jean Papin.
1558-1561. Andrieu de Sarthon.
1561-1562. Jean Caron.
1562-1563. Louis Wllard, sieur de Romont.
1563-1564. Le même.
Avant 1564. Robert Violier.
1564-1565. Andrieu de Sarthon.
1565-1566. Josse le Roy.
1566-1567. Loys Denquin.
1567-1568. Le même.
1568-1569. Anthoine Pasquier.
1569-1570. Gilles de Lhomel, sieur de Cauchie.
1570-1571. Jean Caron.
1571-1572. Le même.
1572-1573. Gilles de Lhomel, sieur de Cauchie.
1573-1574. Le même.
1574-1575. Jean de Ray, le jeune.
1575-1576. Pierre Caron.
1576-1577. Nicolas le Roy, le jeune.
1577-1578. Isaac Belledame.
1578-1579. Fremin Esgret.
1579-1580. Michel Maisnart.
1580-1581. Guillaume Pasquier.
1581-1582. Guillaume Eurin.
1582-1583. Marc Pasquier.
1583-1584. Henry Lamyrant.
1584-1585. Nicolas Gloriand.
1585-1586. Jean de Saint-Jehan.
1586-1587. Robert Le Roy.

1587-1588. Jean Moulliard.
1588-1589. Jacques Poullet.
1589-1590. Charles Lamyrant.
1590-1591. Adrien du Saulthoyr.
1591-1592. Ansel Hesdoul.
1592-1593. Barthélemy de Baillon.
1593-1594. Me Nicolas Bellin.
1594-1595. Barthélemy Cordoing.
1595-1596. Jean Pasquier.
1596-1597. Charles Masson.
1597-1598. Anthoine Hurtrel.
1598-1599. Anthoine Enlart.
1599-1600. Anthoine de la Hodde[1].
1600-1601. Anthoine Queval.
1601-1602. Anthoine de Boullongue.
1602-1603. Jacques Raoult.
1603-1604. Me Simon de Leaue.
1604-1605. Me Anthoine Foiart.
1605-1606. Robert de Berry.
1606-1607. François de Poilly.
1607-1608. Nicolas d'Esquincourt.
1608-1609. Jacques Wllard, sieur de Romont.
1609-1610. Me François Lesseline.
1610-1611. Charles Heuzé.
1611-1612. Gilles de Lhomel, sieur du Coulombier.
1612-1613. Marcq Hertault.
1613-1614. Me Jean Postel.
1614-1615. Philippe de Poilly.
1615-1616. François du Muret.
1616-1617. Anthoine du Crocq.

1. Anthoine de la Hodde refuse d'abord la place d'argentier, mais il est forcé d'accepter sous peine d'emprisonnement.

1617-1618. Me Jean Hertault.
1618-1619. Me Philippe de Lengaigne.
1619-1620. Anthoine de Saint-Jehan.
1620-1621. Grégoire de Boullongne.
1621-1622. Gilles le Roy.
1622-1623. Pierre Moullart.
1623-1624. Jean Esgret.
1624-1625. Me Claude Postel.
1625-1626. Me Jean du Crocq.
1626-1627. Me Jacques Patté.
1627-1628. Florent de la Tour.
1628-1629. Gaspard du Crocq, l'aîné.
1629-1630. Claude Warnier.
1630-1631. Me Anthoine Lyonard.
1631-1632. Me Pierre Savereulx.
1632-1633. Marc Fiérard.
1633-1634. Nicolas Lamyrant.
1634-1635. Jean Moullart, sieur du Mottoy [1].
1635-1636. Le même.
1636-1637. Le même.
1637-1638. Nicolas Lamirand [2].
1638-1639. Me Pierre Savereulx [3].
1639-1640. Le même [4].
1640-1641. Me Gérard Boucher [5].
1641-1642. François Galoppin [6].

1. Jean Moullart achète l'office d'argentier, mais il en cède les droits à Gilles Gloriand.

2. A la mort de Gilles Gloriand, sa veuve Marie Galoppin, ne rend pas les comptes de son mari par négligence et l'Échevinage pourvoit à la nomination d'un argentier ; Nicolas Lamirand est nommé le 27 novembre 1637, avec 150 livres tournois de gages et « décharge et fourniture du logement des gens de guerre ».

3. Élu le 18 novembre 1638.

4. Élu le 6 mars 1640.

5. Nommé le 7 novembre 1640.

6. Nomination du 2 novembre 1641.

1642-1643. Louis Sallé[1].
1643-1644. Louis Sallé.
1644-1645. Antoine Pasquier.
1645-1646. Nicolas Gloriand.
1646-1647. Le même.
1647-1648. Le même.
1648-1649. Le même.
1649-1650. Le même.
1650-1651. Antoine du Crocq.
1651-1652. Jacques Patté, le jeune.
1652-1653. Nicolas Lamirand.
1653-1654. Le même.
1654-1655. Le même.
1655-1656. Le même.
1656-1657. Le même.
1657-1658. Me Jacques de Lattre.
1658-1659. Le même.
1659-1660. Le même.
1660-1661. Le même.
1661-1662. Jean Dutertre[2].
1662-1663. Me Philippe Lovergne.
1663-1664. Marcq du Castel[3].
1664-1665. Le même.
1665-1666. Anthoine Hurtrel.
1666-1667. Jacques de la Motte.
1667-1668. Philippe Esgret.
1668-1669. Philippe Thorel.
1669-1670. Gilles de Lhomel, sieur du Coulombier.
1670-1671. Jean Esgret.
1671-1672. Jean de Lattre, sieur du Rozel.

1. Succède à François Galoppin le 2 novembre 1641.
2. Arch. de l'Hôtel de Ville. Qualifié commis à la fonction et exercice d'argentier.
3. Nommé le 17 décembre 1663.

1672-1673. Philippe Thorel, sieur de Campigneulles.
1673-1674. Grégoire Hacot.
1674-1675. Anthoine Cailleu, sieur du Frien.
1675-1676. Noël Queval.
1676-1677. Louis Boudou.
1677-1678. Nicolas Hardy.
1678-1679. Jean Bocquet.
1679-1680. Le même.
1680-1681. Jacques Queval.
1681-1682. Nicolas Coupier.
28 octobre 1682 — 28 janvier 1683. Le même.
28 janvier 1683 — 28 octobre 1683. Philippe Havet.
1683-1684. Jacques de Lattre.
1684-1685. Philippe Havet.
1685-1686. Nicolas Monsigny.
1686-1687. Denis Warnier.
1687-1688. Denis Fauchâtre.
1688-1689. Jacques Hertault, sieur du Cléty.
1689-1690. Claude Bultel.
1690-1691. Antoine de la Marre.
1691-1692. Firmin Fiérard.
1692-1693. Le même.
29 octobre 1693 — 10 novembre 1693. Marc Le Blond.
10 novembre 1693-1694. Antoine Cailleu, sieur du Frien.
1694-1695. Jean-Baptiste Bruslé.
1695-1696. Charles Breffort.
1696-1697. Charles le Roux.
1697-1698. Nicolas Caroulle.
1698-1699. François Bigour.
1699-1700. Claude Cloquette.
1700-1701. Jacques Queval et Olivier Thiébaut [1].

1. Nommé conformément à une lettre de l'Intendant de Picardie, le 15 mars 1701. (Marquis Le Ver. Extraits des délibérations de l'Échevinage de Montreuil.) — Olivier Thiébault succède à Jacques Queval, mort en exercice.

1701-1702. Pierre Ohier, sieur de la Motte.
1702-1703. Hierosme Lhostillier.
1703-1704. Antoine Hacot.
1704-1705. François Sallé.
1705-1706. François Enlart.
1706-1707. Jacques Thiébaut.
1707-1708. François Queval.
1708-1709. Philippe Cailleu.
1709-1710. Antoine Fusilier.
1710-1711. François Baillon.
1711-1712. Nicolas Legris.
1712-1713. Charles Fasquel.
1713-1714. François Havet.
1714-1715. François Masson.
1715-1716. Henry Havet.
1716-1717. Louis Poultier.
1717-1718. Jean Maury.
1718-1719. Antoine Richard.
1719-1720. Antoine de la Hodde.
1720-1721. Louis Le Roux.
1721-1722. Remy Poultier.
1722-1723. Jacques Rossignol.
1723-1724. Louis Queval.
1724-1725. Jacques Grégoire de Lhomel.
1725-1726. Pierre Brûlé.
1726-1727. Jean-Baptiste Le Prestre.
1727-1728. Nicolas Hertault, sieur de Cantibert.
1728-1729. François Caroulle.
1729-1730. François Boistel.
1730-1731. Jacques Christophle Augustin Carlu.
1731-1732. François Lefebvre.
1732-1733. Antoine Cloquette.
1733-1734. Jacques Warnier.

1734-1735. Jacques Warnier.
1735-1736. Le même.
1736-1737. Le même.
1737-1738. Le même.
1738-1739. Jean-Baptiste de Lhomel.
1739-1740. Antoine Hacot.
1740-1741. Michel Quandalle.
1741-1742. Pierre Le Porcq.
1742-1743. Le même.
1743-1744. Le même.
1744-1745. Le même.
1745-1746. Jacques Nicolas Carlier.
1746-1747. Le même.
1747-1748. Le même.
1748-1749. François Fontaine.
1749-1750. Jacques Maury.
1750-1751. Pierre Fasquel.
1751-1752. Jean Henneguier, sieur de la Vicomté.
1752-1753. Nicolas Coupier.
1753-1754. Jacques Philippe Havet.
1754-1755. Augustin Philippe Nicolas de Lhomel.
1755-1756. Charles Nicolas Remi Thomas Poultier, le jeune.
1756-1757. Louis Havet.
1757-1758. François Thueux.
1758-1759. Antoine Allard.
1759-1760. Nicolas Forestier.
1760-1761. Louis Haudiquet.
1761-1762. François Havet.
1762-1763. Robert Lambert.
1763-1764. Claude Hacot.
1764-1765. François Dupré.

Syndics Receveurs

ET TRÉSORIERS RECEVEURS

Les argentiers sont supprimés et remplacés par des syndics receveurs des deniers communs et d'octroi, par édit royal de mai 1765.

1765 (4 septembre). Claude Marie Hacot, brasseur [1].

1768 (28 octobre). Le même [2].

1771 (28 octobre). Germain Boitel, père [3].

1772 (18 novembre). François Marie Dupré [4].

Un édit du Conseil d'État du 29 mai 1778, règlemente la nomination des officiers municipaux de Montreuil et crée des trésoriers receveurs.

1778 (25 novembre). Antoine Maury [5].

1779 (16 mai). Le même [6].

1. Nommé le 4 septembre 1765. Une délibération du corps municipal fixe le traitement du receveur à 150 livres par an.

2. Réélu au premier scrutin le 28 octobre 1768.

3. Il prête serment le 11 novembre 1771.

4. Nommé le 18 novembre, il prête serment le 24 novembre.

5. Le 25 novembre 1778, pour la place de syndic-receveur, au premier scrutin est nommé Boitel, notaire ; au deuxième scrutin, Antoine Maury ; après lui le plus nommé est Augustin Bonaventure de Lhomel ; au troisième scrutin, Augustin Bonaventure de Lhomel est élu.

6. Nommé par commission du comte d'Artois, le 16 mai 1779, il prête serment le 19.

1782 (5 juillet). Antoine Maury[1].
1785 (10 juillet). Le même[2].
1788 (10 août). Le même[3].

1. Les élections ont lieu le 1er juin 1782. Est nommé au premier scrutin, Maury contre Gence ; au deuxième, le même contre Augustin Bonaventure de Lhomel ; au troisième scrutin, ledit Maury contre Gence. Il est nommé par brevet du comte d'Artois et prête serment le 30 juillet 1782.

2. Nommé le 10 juillet et installé le 23. Le 1er juin avait eu lieu les élections qui avaient donné comme résultat : au premier scrutin, Antoine Maury, élu contre Wezelier, notaire ; au deuxième scrutin, Gence, contre ledit Wezelier ; au troisième scrutin, Garet avait été élu contre ledit Gence.

3. Les élections ont lieu le 2 juin 1788. Au premier tour de scrutin, Antoine Maury est élu unanimement ; au deuxième scrutin, Brûlé, marchand, contre Maury et au troisième scrutin, Obert est nommé à l'unanimité. — Maury est nommé le 10 août par brevet du comte d'Artois ; installé le 16.

Procureurs de la Ville [1]

15 août 1475. Jean Joly [2].
23 septembre 1507. Mᵉ Martin Hubert [3].
1547-1553. Mᵉ Jacques Le Gressier, notaire.
1553-1556. Mᵉ Pierre le Latteur, notaire [4].
1556-1558. Mᵉ François de Héghes, notaire.
1560-1564. Mᵉ Jean Postel, notaire.
1564-1565. Jean Brienson.
1565-1569. Mᵉ Jean Petit, notaire.
1571-1596. Mᵉ Jean Courtret, notaire [5].
1596-1608. Mᵉ Nicolas Bellin [6], notaire.
1608-1609. Mᵉ Antoine Foiart, notaire.
1609-1626. Mᵉ Nicolas Bellin, notaire.
1627-1637. Mᵉ François Hurtrel, avocat.
1637-1638. Mᵉ Gérard Boucher, notaire.
1638-1639. Pas de procureur fiscal.
1639-1640. Mᵉ Gérard Boucher, notaire.
1640-1648. Mᵉ François Hurtrel, avocat.
1651-1652. Mᵉ François Allard, procureur et notaire.
1655-1656. Mᵉ Jacques Patté.

1. Ces officiers étaient appelés aussi procureurs fiscaux.

2. Qualifié procureur fiscal le 15 août 1475. *(Cart. Saint-Saulve.)*

3. Bouthors. *Coutumes de la prévôté de Montreuil,* le 23 septembre 1507.

4. Le 25 novembre 1378, Jean le Latteur, sergent et forestier d'Hesdin, donne quittance de ses gages. *(Inventaire sommaire des Actes du Pas-de-Calais,* t. II, nº 770.)

5. De 1583-1584, on trouve Mᵉ Jehan du Mont, substitut du procureur fiscal. (Marquis Le Ver. Extraits des délibérations de l'Échevinage.)

6. Il remplace Mᵉ Courtret, décédé en exercice.

1656-1668. Me Charles Moullart, sieur du Cléty, avocat en parlement[1].

1674 (5 novembre) — 1680 (25 novembre). Noble homme Me Adrien Boucher, avocat en parlement[2].

1680 (25 novembre) — 1692. Me Pierre Pasquier[3].

1692-1708. Me Nicolas Lefebvre[4].

(9 juillet) 1708-1717. Me Éloy Lefebvre[5], conseiller du roi.

(28 octobre) 1717 — (9 février) 1740. Louis Boudou[6], conseiller du roi.

1. Il est dit procureur du roi en la mairie, dans une minute du 7 novembre 1656, et conseiller du roi, procureur en la mairie et échevinage, dans un acte du 13 mars 1664.

2. L'Échevinage arrête que sur l'avis du duc d'Elbeuf, gouverneur de Montreuil, l'office de procureur fiscal *pour cette année,* sera dévolu à Boucher, mais sans tirer à conséquence. (Marquis Le Ver. Extraits des délibérations de l'Échevinage.) Un fragment de cette délibération se trouve dans les Archives Départementales de Lille.

3. Le 22 novembre 1680, le duc d'Elbeuf écrit à l'Échevinage qu'il désire « que Me Pierre Pasquier, procureur et notaire, soit nommé procureur fiscal à la place de Me Adrien Boucher, avocat en parlement, l'installation de Boucher n'ayant été faite qu'en conséquence du retrait qui en a été fait sur Me Charles Moullart, qui en avait le titre de provision du Roy et ensuite d'autres déclarations de Sa Majesté, qui porte suppressions de ces offices et de celles de greffier auparavant érigée pour être mis au corps des communautés des villes. » (Id.) — L'Échevinage nomme Pasquier le 25 novembre 1680. — Un édit royal de juillet 1690, porte création des procureurs du roi des hôtels de ville et un autre du 14 juillet 1691 définit leurs fonctions.

4. Au procureur fiscal est adjoint un substitut. Conformément à l'édit du roi de mars 1694, Nicolas Coupier est reçu le 7 juillet suivant substitut du procureur du roi et contrôleur des deniers communs patrimoniaux, dons et octroi de la ville de Montreuil. — Denis Fauchâtre succède à Coupier comme substitut, il comparaît pour la première fois avec cette qualité dans une délibération du 7 novembre 1700 et pour la dernière fois le 28 octobre 1712. — Le 26 mai 1707, Fauchâtre fait fonctions de procureur du roi par « le décès d'icelluy ». (Audiences de l'Échevinage. Arch. de l'Hôtel de Ville de Montreuil.)

5. Qualifié procureur du roi de la police. (Arch. du Pas-de-Calais. Intendance. Série C. no 245.) — Enregistrement de ses lettres de provisions, datées du 18 juin 1708, en remplacement de Nicolas Lefebvre, son père, le 9 juillet 1708. (Marquis Le Ver.)

6. Par arrêts du Conseil du roi de juin et des 17 juillet et 4 septembre 1717. toutes les charges des hôtels de ville sont supprimées. La charge de procureur d'office étant vacante, Louis Boudou y est nommé d'après l'ancienne forme, le 28 octobre 1717 par les échevins Marcotte, Dupré et Louis Poultier. (Marquis Le Ver. Extraits des délibérations de l'Échevinage.) — L'école des Sœurs de la Providence fut fondée en 1737, en partie grâce aux libéralités de Louis Boudou, procureur du roi de la mairie et de Me Pasquier de la Cressonnière. Trois sœurs étaient chargées de l'instruction des enfants.

(9 février) 1740 — (27 mars) 1747. Me Charles Boudou [1], conseiller du roi.

(27 mars) 1747-1757. Me Claude Pecquet [2].

1757-1758. Vacance.

(28 octobre) 1759 [3] — (4 mai) 1763. Me Charles Jean-Baptiste Boudou.

1763-1772. Vacance.

(18 novembre) 1772 — (30 décembre) 1773. Me André Éloy Lefebvre, l'aîné, notaire [4].

(15 janvier) 1774 — (10 juillet) 1785. Me Jacques David [5], avocat en parlement, procureur du roi au bailliage de Waben.

(10 juillet) 1785 — (31 janvier) 1790. Me Noël François Dobercourt, avocat [6].

1. Enregistrement de la commission de procureur du roi de la mairie donnée par le duc d'Elbeuf à Charles Boudou, au lieu et place de Louis Boudou, pourvu de 1713 *(sic)*, qui à cause de son grand âge ne peut pas exercer. Datée du 3 février 1740. (Marquis Le Ver.) — Qualifié procureur du roy, de la mairie et de l'hôtel de ville.

2. Brevet du roi du 27 mars 1747.

3. Le roi, par son édit de juillet 1758, supprime l'office de procureur du roi en la mairie et le réunit au bailliage.

4. Mort en exercice le 30 décembre 1773.

5. Nommé par ordre du roi du 15 janvier 1774, procureur en l'hôtel de ville. (Arch. de la ville.) Il prête serment en cette qualité le 27 janvier 1774. Qualifié en 1783, subdélégué de l'Intendance, procureur du roi et de Monseigneur le comte d'Artois. — Les élections pour la place de procureur du roi ont lieu le 25 novembre 1778 et donne les résultats suivants : Au premier scrutin est élu Hacot-Duviolier, après lui, l'avocat David a le plus de voix ; au deuxième scrutin est élu l'avocat David, après lui les plus nommés sont Dobercourt, avocat et Baillon, notaire ; au troisième scrutin, est élu Baillon, notaire. Le comte d'Artois nomme David le 16 mai 1779. — En 1782, les élections ont lieu le 1er juin. Sont élus : au premier scrutin, David, avocat, après lui Dobercourt, avocat ; au deuxième scrutin, David est nommé contre Enlart, avocat, et au troisième tour, Dobercourt l'emporte sur David.

6. Les élections ont lieu en 1785, le 1er juin. Au premier tour de scrutin, David est élu ; au deuxième tour, Dobercourt contre Baillon, notaire ; au troisième tour, Baillon, notaire contre Dobercourt, avocat. — En 1788, c'est le 2 juin qu'ont lieu les élections. Dobercourt est élu contre David, au premier tour ; Pecquet, notaire, contre Dobercourt au deuxième et Baillon, notaire l'emporte sur Enlart père, au troisième scrutin. Le comte d'Artois nomme Dobercourt, comme procureur les 10 juillet 1785 et 10 août 1788.

Procureurs de la Commune

1790 (31 janvier). Me Charles Robert Remy Thomas Poultier.
1790 (15 novembre). Le même.
1791 (14 novembre). Le même.
1792 (16 décembre). Antoine Delespine.
1793 (29 septembre). Charles Robert Remy Thomas Poultier.

Agents Nationaux[1]

(13 février 1794) 25 pluviôse an II. Charles Robert Remy Thomas Poultier.
(12 septembre 1794) 26 fructidor an II. Le même.
(3 juin 1795) 24 prairial an III. Le même.

1. Le décret du 14 frimaire an II (4 décembre 1793) remplace les procureurs des communes et leurs substituts par des agents nationaux.

Greffiers de la Ville

1205. Fremericus Gorliaus [1].

1207. Le même [2].

1210. Le même [3].

1215. Le même [4].

1362 (20 avril). Hugues Le Gressier [5].

1366 (26 novembre). M. de Saissy [6].

1371 (1er août) — 1377 (22 mars). Me Jean de France [7].

1384 (16 septembre) — 1396 (28 octobre). Jacques Durant [8].

1394 (4 décembre) — 1404 (4 avril, après Pâques). Gilles Pesquet [9].

1404 (4 avril, après Pâques). Denis Lepetit [10].

1. Les dates indiquées ne donnent pas l'entrée en fonctions des greffiers, mais seulement les années et jours où nous les avons trouvés avec cette qualification. Quelquefois les greffiers de l'argenterie de la ville, signaient aussi sur le repli des expéditions d'actes de l'Échevinage.

2. Qualifié magister communie. Chartes du Val.

3. Chartes du Val.

4. Id.

5. Arch. Nat., J. 236, nº 83.

6. Arch. de l'Hôtel-Dieu.

7. Id., Dom Grenier, vol. CCXXXVIII et Arch. Départementales du Pas-de-Calais. Fonds Saint-Saulve.

8. 1384 (13 juillet) Arch. de l'Hôtel-Dieu. — 1386 (18 février). *Cart. Saint-Saulve.* — 1387 (28 mai). Id. — 1388 (27 février). Id. — 1396 (7 juillet). Arch. particulières. — 1396 (28 octobre).

9. 1394 (4 décembre). Arch. Nat., Xic 69, pièce 180, qualifié clerc de la ville. — 1399 (16 février). *Cart. Saint-Saulve.* — 1401 (19 juin). Ch. de Saint-Bertin, nº 2151. — 1404 (31 mars). Id., nº 2203. — On trouve aussi le 15 décembre 1394 et le 2 décembre 1395, la signature de J. Durant sur les replis d'actes. (Xic 70, pièce 100 et Xic 71, pièce 182.)

10. Arch. de l'Hôtel-Dieu.

1404 (mai). Le même [1].
1404 (8 juillet). Gilles Pecquet [2].
1404 (27 juillet). Denis Lepetit [3].
1405 (28 décembre). Le même [4].
1407 (dernier février). Jacques le Gressier [5].
1407 (28 septembre). Le même [6].
1408 (23 février). D. Lepetit [7].
1409. J. Le Gressier [8].
1410 (5 décembre). Le même [9].
1411 (4 août). J. Dardre [10].
1412 (12 février) — 1418 (29 octobre). Jacques le Gressier [11].
1422 (25 avril) — 1429 (22 décembre). J. Dardre [12].
1431 (19 mai) — 1469 (26 octobre). Jean Dauthie [13].
1470 (24 janvier) — 1500. Jean de Canlers [14].
1500-1515 (21 juillet). Hues de Canlers [15].

1. Arch. Nat., Xic 89, prèce 138.
2. Xic 88, pièce 25.
3. Xic 88, pièce 50.
4. Ch. de Saint-Bertin, n° 2219.
5. Xic 93, pièce 253.
6. Arch. de l'Hôtel-Dieu.
7. Xic 95, pièce 191.
8. Arch. particulières.
9. Xic 100, pièce 257.
10. Bibl. Nat., Mss. n° 20.599, pièce 86.
11. Le 12 février 1412. (Arch. de l'Hôtel de Ville.) 1418 (29 octobre). *(Cart. Saint-Saulve.)*
12. 1422 (25 avril). Xic 123, pièce 127. — 24 décembre 1428. Arch. de l'Hôtel-Dieu. — 1429 (22 décembre). Id.
13. Dans le livre de la Fourme en 1435, il est qualifié clerc de la justice. — Il représente à Amiens, en 1451, les maieur et échevins de Montreuil. (Arch. de la ville d'Amiens. Délib. de l'Échevinage, Liasse 7, folio 48.) — Dans une pièce du 18 mai 1438, on trouve sur le repli la signature de David de Preures.
14. Arch. de l'Hôtel de Ville.
15. La date d'entrée en fonctions de Hues de Canlers n'est pas certaine. Peut-être même ne doit-il être porté comme greffier qu'à partir de 1506.

1515 (21 juillet) — 1547 (8 septembre). Nicaise Vellet, procureur et conseiller au siège royal [1].

1547 (11 février) — 1562. Me Anthoine de Héghes [2], notaire.

1562-1569. Me François de Héghes, notaire, fils du précédent.

1572-1589. Me Anthoine de Héghes, notaire [3].

1589 (20 juillet) — 1589 (28 octobre). Me Jacques Bellart, notaire.

1589 (28 octobre) — 1595. Me Jean Poullet, notaire.

1596-1603. Charles Postel [4].

1603-1604. Me Philippe de Lengaigne, notaire.

1604-1610. Claude de Héghes.

1610-1621. Me Jean Vasseur [5], procureur au siège.

1. Le 8 septembre 1547, on trouve Nicaise Vellet, procureur et conseiller au siège royal de la ville et greffier des maires et ayant l'âge de 60 ans environ. (Arch. de l'Hôtel-Dieu, A. 1, case 1, 9e dossier.)

2. Installé en l'office de greffier, le 11 février 1547, « par le trépas de Nicaise Vellet, qui était fils de Jehan Vellet ». (Comptes des argentiers. Marquis Le Ver.)

3. Le 29 octobre 1581, on trouve Me Nicolas Le Noir, greffier des conseillers de la ville. (Marquis Le Ver.) — En 1585, Anthoine de Héghes est qualifié greffier ordinaire, receveur et administrateur « de le prieuré de Mentenay » *(sic)*. Id. — Le 29 mars 1589, Antoine de Héghes donne sa démission de greffier, disant qu'il est depuis 1572 greffier de la ville et qu'il y a été nommé pour sa vie durant ; Jacques Bellart demande à lui succéder et l'Échevinage examine sa requête dans sa séance du 16 juillet suivant. Le mayeur lit une lettre du duc d'Aumale, pour le renvoi dudit de Héghes, dont la teneur suit : « J'ai entendu que le greffier de votre ville est homme fort peu zélé à l'union des catholiques. A cette occasion j'ai prié M. de Meigneulx, gouverneur de la ville de le faire mettre hors de la ville et en commettre un autre ; je vous fais semblable prière. » Jacques Bellart est nommé à la place de de Héghes et le procureur fiscal, dans une réunion du corps échevinal, le 28 octobre 1589, requiert que « faute par lui, (Antoine de Héghes), de faire apparoir de la provision audit greffe, comme il lui a été enjoint par acte du 8 août dernier, il sera pourvu à la nomination d'un greffier d'an en an. » Antoine de Héghes réfugié à Cassel ne produisit pas son titre et Jean Poullet fut nommé greffier ce jour-là. » (Marquis Le Ver. Extraits des délibérations de l'Échevinage.) — Les greffiers avaient des clers du greffe : 1552-1553, Jean de Hailles, 1576-1577, Raoul Moucque, 1583-1584, François Pottentier, 1587-1588 et 1594-1595, Robert de Berry, etc.

4. Charles Postel remplace Me Jean Poullet, décédé.

5. Jean Vasseur remplace Claude de Héghes démissionnaire, le 18 mai 1610. — En 1621, la propriété du greffe de la ville ayant été contestée à Antoine de Héghes, le roi écrivit aux maire et échevins de Montreuil la lettre suivante : « De par le roy, chers et bienamés, le sieur de

1622-1626. Me Antoine Foiart le jeune, notaire.
1633-1657. Me Philippe Lovergne, notaire.
1657-1668. Me Philippe Thorel, notaire [1].
1674-1680. Me Anthoine Lambert.
1680-1681. Me Louis Le Roy, notaire.
1681 (6 mai) — 1684. Me Jean Bénart [2].
1685-1692. Me Jean Chabaille.
1692-1704. Me Jean Chabaille [3], commis greffier.
1704 (2 juin) — 1729 (6 novembre). Me Jean Cailleu [4], commis greffier.
1729 (6 novembre) — 1746 (8 juin). Jean Coupier [5], commis greffier.
1746 (8 juin) — 1751 (1er avril). Me Claude Antoine Lefebvre, procureur au bailliage, greffier [6].

Hégues *(sic)*, ancien mayeur de notre ville de Montreuil, nous ayant faict plainctes des empeschements que lon luy donne en la jouissance du greffe de nostre ditte ville possédé par son père, son frère et luy depuis soixante-quinze ans et duquel ils ont été gratiffiés par les roys nos prédécesseurs en considération des services par eulx rendus en la conservation de nostre ditte ville lors du siège des Anglais et depuis ; nous vous avons voulu escrire cette lettre pour vous mander que le dit greffe lui ayant esté accordé et aux siens pour des considérations cy-dessus et quen estant en possession depuis sy long tems, nous aurons bien agréable quil soit conservé en la puissance d'icelluy et qu'il n'y soit apporté aucun changement ny altération nulle part. Donné à Paris le deuxième jour de mars 1621. Signé : Louis. » (Arch. Communales de Boulogne-sur-Mer, L. 948.)

1. Il est qualifié notaire, greffier en icelle et en autres *(sic)*.

2. Nommé le 6 mai 1681, à la place de Louis le Roy qui, infirme depuis neuf mois, ne pouvait plus remplir ces fonctions. — Le 16 août 1684, Bénard est destitué pour avoir négligé de faire envoyer et d'envoyer les ordres pour les étapes de troupes (Mss. Ch. Henneguier) et va habiter Rouen avec sa famille. (Id.)

3. La charge de greffier est créée à titre d'office personnel. Aucun candidat ne se présentant pour l'acheter, le sieur Chabaille est continué comme « commis à l'exercice du grefle ».

4. Jean Cailleu est nommé commis greffier le 2 juin 1704, en remplacement de Jean Chabaille, décédé en exercice. Il exerçait depuis un an cet office à cause de la maladie de Chabaille. (Marquis Le Ver.)

5. Me Jean Coupier, praticien, demande à remplacer comme commis greffier Jean Cailleu, mort le 5 décembre 1729, qui « auparavant occupait cette charge ». Il y est nommé le 6 novembre 1729. (Marquis Le Ver.)

6. Audiences de l'Échevinage. Il est nommé en remplacement de Coupier qui « a fait dire qu'il n'entendait plus exercer le greffe ». Lefebvre prête serment ce jour-là.

1751 (5 avril) — 1758. Me André Éloy Lefebvre [1].

1758 (30 octobre) — 1762. Me Louis François Lesage, notaire, greffier.

1762 (1er juillet). Me Claude Antoine Lefebvre, notaire, greffier [2].

1765 (4 septembre). Le même, secrétaire greffier [3].

1768 (28 octobre) — 1771 (28 octobre). Le même.

1771 (28 octobre) — 1773 (28 décembre). Le même [4].

1773 (28 décembre) — 1782 (5 juillet). Me Charles Robert Remy Thomas Poultier, notaire et procureur [5].

1782 (5 juillet) — 1788 (10 août). Me François Boitel, notaire et procureur [6].

1788 (10 août) — 1791 (29 janvier). Ch. Den. René Miroir, fils [7].

1. Nommé ce jour-là en remplacement de Claude Antoine Lefebvre, décédé en exercice.

2. Par édit de 1765, les secrétaires greffiers sont nommés pour trois années. Comme les officier municipaux, ils sont élus par l'assemblée des notables au scrutin et par billets. (Art. 51 et 54.) Nommé le 1er juillet 1762, en remplacement de François Lesage, démissionnaire.

3. Reg. des délibérations de l'Échevinage.

4. Renommé le 18 novembre 1772.

5. Nommé par ordonnance royale du 28 décembre 1773 ; installé le 13 janvier 1774. En 1778, Battut est commis secrétaire greffier. — Par arrêt du roi du 29 mai 1778, création d'un secrétaire greffier et d'un trésorier receveur. Le 13 janvier 1774, Me François Boitel, notaire et procureur, avait été nommé commis secrétaire greffier en remplacement de Lefebvre, absent. (Arch. de l'Hôtel de Ville.) — Le 25 novembre 1778 ont lieu les élections : Au premier scrutin, Poultier, notaire, est élu ; après lui Wezelier le jeune a le plus de voix ; au deuxième scrutin, Wezelier le jeune ; au troisième scrutin, Varenne, greffier du bailliage ; après lui Boitel, Battut et Barré ont le plus de suffrages.

6. Le 1er juin 1782, sont élus au premier scrutin, Varenne contre Boitel ; au deuxième scrutin, Boitel contre Poultier et Varenne et au troisième scrutin, David contre Boitel et Varenne. — Boitel est nommé par le comte d'Artois, le 5 juillet 1782. — Le 1er juin 1785, au premier scrutin, Boitel, notaire, est nommé contre Wezelier, notaire, au deuxième scrutin, Wezelier l'emporte sur Augustin de Lhomel et au troisième scrutin, Lesage fils a plus de voix qu'Augustin de Lhomel.

7. Il est qualifié secrétaire greffier, garde des Archives. Le 2 juin avaient eu lieu les élections ; au premier scrutin, Boitel était élu contre Miroir fils ; au deuxième scrutin, Miroir fils avait plus de suffrages que Boitel et au troisième scrutin, Gence était élu unanimement. Mais ce fut Miroir qui fût nommé par le comte d'Artois, le 10 août 1788.

1791 (29 janvier) — 1793. Bellart, greffier de la mairie [1].
26 fructidor an II (12 septembre 1794). Le même.
25 prairial an III (13 juin 1795). Le même [2].

1. Il y avait deux commis greffiers, Delamarre et Miroir, nommé le 10 frimaire an II « à cause des travaux immenses de la municipalité ».

2. A notre grand regret, nous n'avons pu ajouter à ces noms la liste des secrétaires greffiers de Montreuil depuis 1795, car la mairie n'a pu nous la procurer.

Principaux Errata et Addenda

Page 3, lire : *Albertus de Campeinnoles,* au lieu de : *Albertus Campeinnoles.*

Page 4, lire : *Walterus Pingehans,* au lieu de : *Walterus de Pingehans.*

Page 13, ajouter à la liste des mayeurs : Avant 1400, mais au XIVe siècle : *Sire Jean de la Porte, sire Ernoul Pezel, sire Robert Cointerel, sire Jean Ferrant (?)*[1].

Page 15, lire : *armé,* au lieu de : *auné.*

Page 80, lire : *Jacques de Lattre, argentier,* au lieu de : *Philippe Havet,* de 1683-1684.

1. Arch. Nat., R[1] 111. Ils ne sont pas appelés mayeurs, mais le qualificatif sire qui précède leur nom, indiquent qu'ils avaient occupé cette charge précédemment.

Table des Matières

Achevé d'imprimer

le quinze avril mil neuf cent quatre

PAR

LAFOSSE & Cie

51-53, rue des Teinturiers, 51-53

ABBEVILLE